ÉNONCÉ D'INTÉGRITÉ COMMÉMORATIVE

LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU CANADA DES FORTIFICATIONS-DE-QUÉBEC

(QUÉBEC, QUÉBEC)

PARCS CANADA
UNITÉ DE GESTION DE QUÉBEC

2004

LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU CANADA
DES FORTIFICATIONS-DE-QUÉBEC
2003

ÉNONCÉ D'INTÉGRITÉ COMMÉMORATIVE

APPROUVÉ :

8.3.04

Christina Cameron, Directeur général
Lieux historiques nationaux
Parcs Canada

DATE

16/2/2004

Jean Desautels, Directeur
Unité de gestion de Québec
Parcs Canada

DATE

1 INTRODUCTION 1
1.1 Aperçu 1
1.2 Objectifs du programme des lieux historiques nationaux 1
1.3 Intégrité commémorative 2
1.3.1 Définition de l'intégrité commémorative
1.3.2 Définition de l'énoncé d'intégrité commémorative
1.3.3 Utilité de l'énoncé d'intégrité commémorative
1.4 Politique sur la gestion des ressources culturelles 3

2 DÉSIGNATION ET CONTEXTE 4
2.1 Désignation 4
2.2 Objectifs de commémoration 5
2.2.1 Définition
2.2.2 Énoncé des objectifs de commémoration
2.3 Lieu désigné 5
2.3.1 Définition
2.3.2 Description du lieu désigné
2.4 Contexte historique et géographique 7

3 RESSOURCES DIRECTEMENT LIÉES AUX MOTIFS QUI JUSTIFIENT LA DÉSIGNATION À TITRE DE LIEU HISTORIQUE NATIONAL 11
3.1 Lieu désigné 11
3.2 Paysages et éléments paysagers 13
3.3 Ressources culturelles *in situ* 15
3.4 Objets 22
3.5 Objectifs généraux relatifs aux ressources liées aux motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national 28

4 COMMUNICATION EFFICACE DES MOTIFS QUI JUSTIFIENT LA DÉSIGNATION À TITRE DE LIEU HISTORIQUE NATIONAL 28
4.1 Motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national 28
4.1.1 Définition
4.1.2 Motifs qui justifient la désignation
4.2 Messages contextuels 29
4.2.1 Définition
4.2.2 Messages contextuels
4.3 Objectifs 31

5 RESSOURCES, VALEURS ET MESSAGES NON LIÉS AUX MOTIFS QUI JUSTIFIENT LA DÉSIGNATION À TITRE DE LIEU HISTORIQUE NATIONAL 31
5.1 Paysages et éléments paysagers 31
5.2 Ressources culturelles *in situ* 31
5.3 Objets 34
5.4 Objectifs généraux relatifs aux ressources non liées aux motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national 36
5.5 Messages non liés aux motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national 36

6 ANNEXES 38
6.1 Annexe n° 1 Extraits des procès-verbaux de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada et textes des plaques 39
6.2 Annexe n° 2 Liste détaillée des points de vue significatifs 64
6.3 Annexe n° 3 Liste sommaire des ressources culturelles *in situ* associés aux motifs de la désignation 69
6.4 Annexe n° 4 Plaques et monuments commémoratifs situés sur la propriété de Parcs Canada et en périphérie immédiate de celle-ci, à l'intérieur des limites du lieu désigné 90
6.5 Annexe n° 5 Liste des membres de l'équipe de rédaction de l'énoncé d'intégrité commémorative 94
6.6 Annexe n° 6 Les figures 95
Figure 1 Lieu désigné (rive nord) 96
Figure 2 Lieu désigné (rive sud) 97
Figure 3 LHN situés à l'intérieur de l'enceinte fortifiée 98
Figure 4 Secteurs 99
Figure 5 Tour Martello n° 1 100
Figure 6 Fort n° 1 100
Figure 7 Propriété de Parcs Canada à Québec 101

ÉNONCÉ D'INTÉGRITÉ COMMÉMORATIVE
Lieu historique national du Canada des Fortifications-de-Québec

1 INTRODUCTION

Un lieu historique national est un lieu désigné par le gouvernement du Canada, à cause de son importance historique nationale.

1.1 Aperçu

Le lieu historique national du Canada des Fortifications-de-Québec est localisé dans l'agglomération urbaine de Québec (voir les figures 1 et 2). Il est constitué de plusieurs emplacements situés à Québec, en Haute-ville et en Basse-ville, dans l'arrondissement Beauport, le long du fleuve Saint-Laurent jusqu'à la rivière Montmorency, et à Lévis. Il englobe plusieurs composantes du paysage, des bâtiments, des ouvrages défensifs et des aménagements militaires, un très grand nombre de vestiges archéologiques visibles ou enfouis ainsi qu'une riche collection d'objets.

La Commission des lieux et monuments historiques du Canada a reconnu l'importance historique nationale des Fortifications-de-Québec en 1948, bien que certaines de leurs composantes aient été désignées dès 1920. Le lieu historique national des Fortifications-de-Québec englobe tous les composantes du système défensif de Québec à l'époque coloniale. Certaines de ces composantes sont aussi des lieux historiques nationaux en soi, puisqu'elles ont fait l'objet de désignations spécifiques de la part de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada. Parmi celles-ci, on retrouve les forts de Lévis (1920), les tours Martello (1920), la Citadelle (1946), le parc Montmorency (1949), la maison Maillou (1958), le logis d'officiers (57-63 rue Saint-Louis) (1969), une partie du Manège militaire (1986), le Cercle de la Garnison (1999) et les forts et châteaux Saint-Louis (2001). Dans certains cas, la commémoration déborde le système défensif. ***Pour obtenir toutes les informations concernant la commémoration de ces lieux historiques nationaux, le lecteur se référera aux énoncés d'intégrité commémorative spécifiques à chacun de ces sites***.

Parcs Canada est propriétaire et gère plusieurs emplacements constituant le site. Il partage cette responsabilité avec plusieurs autres organismes, soit le ministère de la Défense nationale, le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux, la Commission des champs de bataille nationaux, la Commission de la Capitale nationale du Québec, le ministère de la Culture et des Communications du Québec, la ville de Québec et la ville de Lévis.

1.2 Objectifs du programme des lieux historiques nationaux

Les objectifs suivants sont ceux du gouvernement du Canada concernant le programme des lieux historiques nationaux, soit :

- Favoriser la connaissance et l'appréciation de l'histoire du Canada grâce à un programme national de commémoration historique.

- Assurer l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux et, à cette fin, les protéger et les mettre en valeur pour le bénéfice, l'éducation et la jouissance des générations actuelles et futures, avec tous les égards que mérite l'héritage précieux et irremplaçable que représentent ces lieux et leurs ressources.
- Encourager et appuyer les propriétaires de lieux historiques nationaux dans leurs efforts pour assurer l'intégrité commémorative.

1.3 Intégrité commémorative

1.3.1 Définition de l'intégrité commémorative

L'expression « intégrité commémorative » décrit le bon état et le caractère global d'un lieu historique national. Un lieu historique national possède une intégrité commémorative lorsque :

- les ressources directement liées aux motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national ne sont ni endommagées ni menacées;
- les motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national sont efficacement communiqués au public;
- les valeurs patrimoniales du lieu (y compris celles qui ne sont pas liées aux motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national) sont respectées dans toute décision ou action ayant une incidence sur le lieu.

Les ressources directement liées aux motifs qui justifient la désignation du lieu sont des ressources de niveau 1 telles que définies dans la Politique sur la gestion des ressources culturelles de Parcs Canada. Les ressources non liées aux motifs qui justifient la désignation, mais ayant une valeur historique, sont de niveau 2, selon la Politique sur la gestion des ressources culturelles.

1.3.2 Définition de l'énoncé d'intégrité commémorative

L'énoncé d'intégrité commémorative (ÉIC) est un document qui expose, pour un lieu historique national donné, ce que signifie le concept d'intégrité commémorative. Outre l'introduction, il comporte cinq parties :

- *Désignation et contexte*;
- *Ressources directement liées aux motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national* - Cette partie de l'ÉIC décrit les ressources qui ont trait directement à l'importance historique nationale du lieu. On y trouve également les valeurs historiques propres aux ressources, valeurs qui peuvent être symboliques ou matérielles et qui, dans un cas comme dans l'autre, doivent être sauvegardées et communiquées. En faisant appel à des objectifs, l'ÉIC fournit des orientations quant au sens que devrait prendre l'expression « ressources qui ne sont pas endommagées ou menacées » dans le contexte particulier du lieu;
- *Communication efficace des motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national* - Cette partie de l'énoncé reprend les messages d'importance nationale correspondant au lieu et toute autre information nécessaire afin de bien les faire comprendre. À l'aide d'objectifs,

l'énoncé fournit des précisions quant à l'intégrité de la mise en valeur et à la clarté des explications à donner au public;

- *Ressources, valeurs et messages non liés aux motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national* - Cette partie de l'énoncé traite des ressources, des messages et des valeurs qui ne sont pas directement liés à l'importance nationale; il y est aussi question de tous les autres aspects qui n'entrent pas dans les deux autres éléments de l'intégrité;
- *Annexes*.

1.3.3 Utilité de l'énoncé d'intégrité commémorative

L'énoncé sert de cadre de référence pour la planification, la gestion, l'exploitation et l'établissement de rapports d'évaluation du lieu ainsi que pour la prise de mesures correctrices. L'énoncé d'intégrité commémorative s'adresse à tous les intervenants impliqués dans la protection, la mise en valeur et la gestion du site.

1.4 Politique sur la gestion des ressources culturelles

La gestion des ressources culturelles constitue une approche intégrée et globale de la gestion de ces ressources. Elle s'applique à toutes les activités qui ont une incidence sur les ressources culturelles, qu'il s'agisse d'en assurer la garde ou encore d'inciter le public à en saisir la valeur et à en profiter. L'objectif est de gérer les ressources culturelles conformément aux principes de valeur, d'intérêt du public, de compréhension, de respect et d'intégrité.

La Politique sur la gestion des ressources culturelles de Parcs Canada définit les ressources culturelles comme des oeuvres humaines ou des endroits dont la valeur historique a été reconnue. Les ressources culturelles comprennent les ressources directement liées aux motifs qui justifient l'importance nationale du lieu et les ressources qui, sans être liées à ces motifs, possèdent une valeur historique.

La Politique est à la base de la gestion des ressources culturelles à Parcs Canada. Les autres propriétaires de lieux historiques nationaux sont invités à se conformer aux principes et à la pratique de la Politique sur la gestion des ressources culturelles.

Une pratique de gestion efficace des ressources culturelles comprend :

1. un inventaire à jour des ressources;
2. une évaluation des ressources pour déterminer lesquelles doivent être considérées comme des ressources culturelles et ce qui constitue leur valeur historique;
3. la prise en compte de la valeur historique dans les mesures de conservation et de mise en valeur. La plupart des activités opérationnelles, sinon toutes, ont une incidence sur la conservation ou la mise en valeur;
4. le suivi et l'examen des activités pour s'assurer que les objectifs de conservation et de mise en valeur sont toujours respectés.

En somme, l'Énoncé d'intégrité commémorative détermine les résultats des deux premiers points ci-dessus, afin de faciliter l'exécution des deux derniers.

Les objectifs de l'Énoncé d'intégrité commémorative précisent que le lieu doit être géré conformément aux principes et à la pratique définis dans la Politique sur la gestion des ressources culturelles. Outre les principes et la pratique indiqués ci-dessus, une gestion conforme à la Politique signifie que :

- les ressources culturelles et leurs valeurs ont été répertoriées et évaluées et ces dossiers sont tenus à jour;
- il n'existe aucune utilisation ou menace qui diminue le potentiel de conservation à long terme ni la compréhension et l'appréciation futures des ressources culturelles;
- toute modification au lieu ou à ses ressources culturelles est fondée sur une connaissance approfondie et le respect des valeurs historiques de ces ressources et est précédée des recherches, relevés et études appropriés;
- les mesures de conservation sont basées sur des données propres aux ressources et non sur des données comparatives; elles sont bien documentées et comportent le moins d'interventions possible;
- tous les nouveaux ouvrages dans le lieu ou à proximité tiennent compte du lieu et des ressources connexes, tant par leur nature que par leur envergure;
- des systèmes de suivi et d'examen sont en place pour assurer le maintien des ressources culturelles avec le minimum de détérioration;
- les reproductions et les reconstructions sont identifiées de façon à ne pas être confondues avec les originaux qu'elles remplacent;
- la valeur historique des ressources est pleinement prise en compte et intégrée dans les programmes de planification, de conservation, de mise en valeur et d'exploitation.

2 DÉSIGNATION ET CONTEXTE

2.1 Désignation

2.1.1 Définition

La désignation se réfère à la création d'un lieu historique national. Celle-ci fait suite à l'approbation par le Ministre d'une recommandation de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada concernant l'importance historique nationale.

2.1.2 Désignation

À plusieurs reprises depuis 1920, la Commission des lieux et monuments historiques du Canada s'est prononcée au sujet des fortifications de Québec ou sur différentes structures, édifices et terrains militaires qui y sont associés (voir les extraits des procès-verbaux concernés à l'annexe n° 1).

2.2 Objectifs de commémoration

2.2.1 Définition

Les objectifs de commémoration définissent ce qui doit être commémoré au lieu historique national du Canada des Fortifications-de-Québec. Leur formulation est un énoncé sur l'importance nationale du lieu en fonction des recommandations de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada (CLMHC) approuvées par le ministre. Ces objectifs ne sont donc pas établis par Parcs Canada, par le propriétaire, le cas échéant, ni par une consultation publique.

2.2.2 Énoncé des objectifs de commémoration

Les Fortifications de Québec ont été désignées lieu historique national en 1948, bien que certaines de leurs composantes aient été désignées dès 1920. Les motifs de leur désignation, figurant dans le procès-verbal de la Commission pour décembre 2000, sont les suivants :

- **ce lieu commémore le système défensif mis en place entre 1608 et 1871 à Québec, principale place forte du Canada à l'époque coloniale;**
- **la commémoration renvoie à un concept d'ensemble qui englobe à la fois les ouvrages de défense et leur histoire, qu'il s'agisse des fortifications proprement dites ou des autres composantes, tels les portes, corps de garde, poudrières, entrepôts, casernes et espaces à vocation militaire.**

Pour les objectifs de commémoration spécifiques à chacun des lieux historiques nationaux inclus à l'intérieur du lieu historique national des Fortifications-de-Québec, le lecteur se référera aux énoncés d'intégrité commémorative respectifs de chacun de ces sites.

2.3 Lieu désigné

2.3.1 Définition

L'expression «lieu désigné» s'applique à un lieu reconnu par le ministre du Patrimoine canadien suivant la recommandation de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada. Ces termes englobent un emplacement, un bâtiment ou un autre endroit d'intérêt ou d'importance nationale, y compris les bâtiments ou ouvrages qui sont d'intérêt national en raison de leur âge ou de leur architecture. Le lieu désigné est un emplacement géographiquement définissable et délimité.

Les renseignements afférents à un lieu désigné donné sont tirés des procès-verbaux de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada.

2.3.2 Description du lieu désigné

Le lieu historique national du Canada des Fortifications-de-Québec correspond à la description suivante (voir les cartes 00-200G-56 et 00-201G-20 des figures 1 et 2 de l'annexe 6) :

Sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent, dans la Haute-Ville de Québec, le lieu est limité à l'ouest par l'axe des rues des Glacis et Honoré-Mercier (la limite se déplaçant légèrement vers l'ouest face au Parlement), entre la falaise ou Coteau de la Potasse au nord et la Grande-Allée au sud, et vient englober la limite extérieure du front défensif ouest;

Le lieu se prolonge vers l'ouest le long de la Grande-Allée jusqu'à la limite ouest des tours Martello n°s 1 et 2, dans l'axe de la rue de la Tour;

Au nord de la Grande-Allée, le lieu comprend aussi une zone délimitée à l'ouest par l'avenue de Salaberry, au nord par la falaise et à l'est par les rues Racine, Saint-Jean et Claire-Fontaine;

Au sud de la Grande-Allée, la falaise sert de limite méridionale au lieu désigné;

Vis-à-vis la partie nord de la résidence du Gouverneur général, située dans la Citadelle, la limite descend jusqu'au fleuve Saint-Laurent et se poursuit de là vers le nord en suivant le fleuve;

À partir de la rue des Traversiers, la limite du lieu suit le tracé du boulevard Champlain et des rues du Marché Champlain et Dalhousie;

À la hauteur de la rue Saint-Jacques, la limite bifurque vers l'ouest jusqu'à la rue Saint-Pierre et longe ensuite la rue Saint-Paul;

Au niveau du boulevard Jean-Lesage, la limite s'étend vers le nord-ouest, en suivant la rue Saint-Roch Nord, puis la rive sud de la rivière Saint-Charles;

Dans le secteur du pont Drouin, la limite déborde vers l'ouest jusqu'à la rue Des Embarcations/de la Pointe-aux-Lièvres et, vers l'est, du côté nord de la rivière Saint-Charles, pour former un quadrilatère limité par la 1re Avenue, entre les 2e et 6e Rues;

Dans la Haute-Ville, les sites d'une redoute et de trois blockhaus qui se trouvent à l'extérieur des murs, dans les rues Berthelot, Honoré-Mercier, Saint-Joachim et Côte Samson, respectivement, font aussi partie du lieu désigné. Dans le Parc des champs de bataille nationaux, le lieu désigné comporte également la redoute située dans le secteur de l'ancienne prison et le champ de course;

Dans la Basse-Ville, le lieu désigné comprend l'emplacement d'une redoute, près de la limite ouest de la Pointe-aux-Lièvres, entre les rues de la Rive et Lee, la rive sud de la

rivière Saint-Charles, entre le parc Victoria et la voie ferrée du Canadien National, à l'ouest du cimetière Saint-Charles, où se trouvaient des retranchements, et l'ancienne rive nord du fleuve Saint-Laurent, depuis le pont Samson jusqu'à la rivière Montmorency, et ce, entre l'autoroute Dufferin-Montmorency, d'une part, et la voie ferrée du Canadien National, d'autre part, où se trouvaient d'autres retranchements et ouvrages;

Sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent, à Lévis, le lieu désigné comporte la zone comprise à l'intérieur du périmètre extérieur du glacis de chacun des trois forts ainsi que l'emplacement du chemin militaire qui reliait ceux-ci entre eux;

Le premier fort est situé entre le boulevard de la Rive-Sud et le chemin du Gouvernement, à la hauteur de la rue de Courcelette. Le deuxième se trouve au nord-est de la Côte-du-Passage, entre la rue du Buisson et le boulevard de la Rive-Sud, qui borde son emplacement à l'ouest. Le troisième se situe entre la rue Saint-Georges et le boulevard de la Rive-Sud, au nord de l'intersection de ce dernier et de la rue C.-Rodrigue;

L'emplacement du chemin militaire couvert et du parapet (qui forment une bande dont la largeur varie entre 10 et 50 m) suit le tracé du chemin du Gouvernement entre le fort n° 1 et le fort n° 2, puis longe le boulevard de la Rive-Sud jusqu'à la Côte-du-Passage et bifurque vers la rue Saint-Georges en suivant la rue Durand jusqu'au fort n° 3;

Le lieu désigné comprend aussi l'emplacement de ressources culturelles associées à la construction des ouvrages de défense, soit le quai (137 m de longueur sur 28 m de largeur), le terrain adjacent au quai (225 m sur 148 m) et le chemin qui relie le quai au fort n° 1. Le chemin comprend la voie (190 m de longueur sur 19 m de largeur) qui relie le quai à la route de Beaumont (bande de 10 m de largeur), l'avenue Mgr-Ignace-Bourget (bande de 27 m de largeur) et le chemin du Gouvernement jusqu'au fort n° 1 (bande de 10 m de largeur). Les ressources culturelles comprennent aussi le camp des Royal Engineers (243 m N-S sur 233 m E-O) et le camp des soldats (160 m N-S sur 282 m E-O) établis non loin du fort n° 1.

2.4 Contexte historique et géographique

Au XVIIe siècle, le site des fortifications de Québec répond essentiellement à des prérogatives commerciales et militaires. Samuel de Champlain choisit cet emplacement pour ses avantages topographiques dans le but d'y établir un comptoir de traite. En 1608, Champlain érige un premier fort ou «Habitation» sur une étroite bande de terre longeant le fleuve au pied d'un promontoire. Le relief de ce plateau présente une succession de petits coteaux dont l'altitude maximale culmine à plus de 90 mètres à la hauteur du Cap-aux-Diamants. Il domine, du côté est, une vaste rade naturelle délimitée au nord par l'embouchure de la rivière Saint-Charles et la baie de Beauport, à l'est par les bras du fleuve Saint-Laurent qui entourent l'île d'Orléans et au sud par la rive du fleuve qui décrit un coude presque à angle droit à la hauteur de la Pointe-Lévis. De plus, l'étroit passage compris entre les falaises schisteuses de la colline de Québec et de la Pointe-Lévis assure le contrôle de la navigation en amont de Québec. Cette situation géographique et ces traits topographiques ont grandement conditionné l'aménagement urbain et militaire de Québec.

Après l'Habitation suivent une série d'ouvrages militaires dont le château Saint-Louis érigé en 1620 sur la crête de la falaise, la deuxième Habitation de Champlain de 1623 et quelques batteries et réduits intégrés aux principaux édifices de la ville. Québec compte alors deux quartiers distincts : la Basse-ville implantée sur le littoral longeant le fleuve et la Haute-ville aménagée sur le promontoire de forme triangulaire. L'aménagement de ces quartiers est dicté par leur topographie respective. La Basse-ville ne jouit d'aucune protection naturelle contre une éventuelle attaque. Malgré la volonté des ingénieurs français de doter la Basse-ville d'infrastructures défensives portuaires, celle-ci n'est protégée que par différentes batteries construites près de l'eau, et ce, seulement depuis 1685 avec la construction de la première batterie Royale. Quant à l'aménagement urbain, il se résume à un quadrillage linéaire.

La Haute-ville, pour sa part, dispose d'une défense naturelle grâce aux falaises abruptes qui la délimitent sur deux de ses trois côtés. Ceux-ci ne nécessitent que l'installation de quelques batteries pour assurer le commandement sur le fleuve et l'embouchure de la rivière Saint-Charles. Seul le côté ouest, qui s'ouvre sur une vaste campagne, demeure vulnérable. Il sera la préoccupation majeure des ingénieurs français et anglais. En 1636, le nouveau gouverneur, Huault de Montmagny, dresse les plans de la ville. Pour ce faire, il s'inspire du modèle radial ou radio-concentrique qui consiste en un demi-octogone avec des rues radiales convergentes vers un fort. À Québec, l'emplacement du fort Saint-Louis, de la place d'Armes de même que l'orientation des rues Sainte-Anne, Saint-Louis et Mont-Carmel rappelle ce type de plan élaboré en 1600 par l'urbaniste militaire Errard de Bar-le-Duc. Les quartiers de la Basse-ville et de la Haute-ville sont reliés entre eux par un chemin, appelé la côte de la Montagne, empruntant un ravin formé dans la falaise.

En 1690, une première enceinte est érigée à la hâte par le major François Provost pour contrer une attaque de l'amiral anglais Phips. Elle est remplacée en 1693 par un nouveau rempart, composé de quatre bastions et de deux portes (Saint-Louis et Saint-Jean). Ces ouvrages, conçus par l'ingénieur Josué Boisberthelot de Beaucours et inspirés du «premier système» de Vauban, s'avèrent techniquement inefficaces en raison de la topographie du plateau. En effet, l'enceinte de Beaucours est dominée par les hauteurs du Cap-aux-Diamants et nuit à l'expansion de la ville. En 1694, un nouvel ingénieur, Jacques Levasseur de Neré, apporte les correctifs nécessaires en modifiant le tracé de l'enceinte de Beaucours de manière à inclure les hauteurs du Cap-aux-Diamants à l'intérieur de la ligne défensive.

Au tournant du XVIIe siècle, la métropole considère la ville de Québec comme une place de premier ordre dans sa stratégie défensive de la colonie et décide d'en faire une place forte. Levasseur de Neré réforme son projet en remplaçant les structures temporaires par des ouvrages revêtus de maçonnerie. De 1700 à 1707, il fait reconstruire les bastions de la Glacière et Saint-Louis de même que le demi-bastion Joubert. Un conflit entre l'ingénieur et l'intendant Raudot force l'arrêt des travaux. Ceux-ci reprennent en 1710 alors que le Conseil des fortifications de la colonie approuve un deuxième tracé proposé par l'ingénieur Beaucours. Cette enceinte reprend sensiblement le même tracé que celle de 1693 et comporte deux tours bastionnées : la redoute Dauphine (1712) située dans l'actuel parc de l'Artillerie et la redoute Royale située sur l'emplacement du *Morrin College* sur la chaussée des Écossais. En 1713, à la suite du traité d'Utrecht, les travaux sont à nouveau interrompus. La redoute Royale est presque complétée, mais la Dauphine, à moitié construite, demeure inutilisable.

En 1716, un nouvel ingénieur, Gaspard-Joseph Chaussegros de Léry, arrive à Québec et soumet plusieurs projets. L'un d'eux est accepté en 1718 et les travaux débutent en 1720. Mais la métropole décide, l'année suivante, de ne pas poursuivre les travaux de fortifications, le Conseil de la Marine jugeant plus à propos de fortifier les villes de Louisbourg et de Montréal. L'ingénieur Chaussegros de Léry continue de proposer des projets pour fortifier la ville mais en vain. Ce n'est qu'en 1745, après la capitulation de Louisbourg, que le gouverneur Beauharnois autorise la construction d'une nouvelle enceinte selon les plans de Chaussegros de Léry. L'ingénieur intègre alors les composantes d'enceintes antérieures dont le demi-bastion du Cap (1720) et les bastions de la Glacière et Saint-Louis (1702-1707) qu'il aboute à trois nouveaux bastions : Ursulines, Saint-Jean et Coteau-de-la-Potasse. Ce nouveau rempart s'harmonise remarquablement avec le relief grâce aux quatre niveaux de terrasse occupés par autant de bastions positionnés en enfilade.

La pression démographique de la Haute-ville commande l'expansion de la ville. En raison de la morphologie du plateau, cette expansion ne peut se faire que vers l'ouest. Dans son plan d'aménagement urbain élaboré en même temps que la nouvelle enceinte, Chaussegros tient compte de deux facteurs importants soit, l'emplacement de la nouvelle enceinte et son intégration au réseau de rues de l'ancienne ville. Ainsi, au système radial de Montmagny, Chaussegros superpose un plan de lotissement en damier ou orthogonal. Les anciennes rues Saint-Louis et Sainte-Anne sont redressées vers l'ouest et les rues des Remparts et d'Auteuil ceinturent les murs de la ville forteresse. Il crée également une place d'armes en face de la redoute Royale, où on peut voir encore aujourd'hui les vestiges devant le *Morrin College*, sur la chaussée des Écossais. Enfin, il modifie les plans de la redoute Dauphine afin d'en terminer la construction et de pouvoir y entreposer des armes et de la poudre à canon. Cependant, en 1749, l'augmentation des effectifs militaires oblige à utiliser la redoute Dauphine, tout comme la redoute Royale, pour le logement des hommes. De plus, on entreprend la construction des Nouvelles Casernes, entre la redoute Dauphine et le mur des fortifications, afin d'y loger d'autres soldats et pour servir d'entrepôt. Un mur de garde vient alors délimiter ce premier secteur de casernement à Québec (le parc de l'Artillerie).

Au cours des années qui suivent la conquête britannique, les conquérants appréhendent non seulement une tentative de la France pour reprendre sa colonie mais aussi un soulèvement de la population d'origine française. Aux prises avec des problèmes financiers, la Grande-Bretagne délaisse le système défensif de Québec mais l'idée de construire une citadelle germe. La guerre d'Indépendance américaine donne l'occasion de concrétiser ce projet. Entre 1778 et 1783, des ouvrages en maçonnerie sèche, en terre et en bois, connus sous le nom de Citadelle temporaire, sont construits sur les hauteurs du Cap-aux-Diamants suivant les plans de l'ingénieur William Twiss. Celui-ci, et surtout son successeur Gother Mann, reconnaissent la valeur du système défensif de 1745. À la suite d'une analyse approfondie de la stratégie défensive de Québec, Mann préconise une série d'améliorations qui seront en grande partie réalisées. Il s'agit essentiellement de compléter l'enceinte autour de la ville, notamment sur les côtés nord et est, pour la mettre à l'abri d'un coup de main, de construire des travaux avancés au-devant de l'enceinte afin de nuire à l'approche de l'ennemi, d'occuper les hauteurs d'Abraham à l'ouest de la ville avec des ouvrages défensifs et de construire une citadelle sur le Cap-aux-Diamants afin d'offrir un refuge ultime à la garnison.

Une première campagne de travaux s'échelonne de 1786 à 1812. Ces travaux consistent à la réfection des remparts et à la construction de nouvelles structures. Au nord et à l'est, bien que quelques batteries et portions de murailles existent déjà, l'enceinte est complétée depuis la côte de la Montagne jusqu'à la côte du Palais. À l'ouest, l'enceinte de Chaussegros de Léry (1745) est dotée de travaux avancés : un ravelin et deux contregardes. Les hauteurs d'Abraham sont désormais occupées par de nouvelles structures introduites dans le système de défense, les tours Martello.

La construction d'une nouvelle citadelle sur le Cap-aux-Diamants par l'ingénieur Elias Waker Durnford, entre 1819 et 1832, vient compléter le plan de défense défini par Gother Mann quelques années plus tôt. Il s'agit d'une citadelle classique qui se développe sur un pentagone irrégulier dont la forme épouse celle de l'élévation sur laquelle elle est construite. Deux côtés orientés vers le sud dominent le fleuve et le port, deux autres dominent la Haute-ville du côté est et un dernier commande la campagne du côté ouest.

L'ère de la place forte atteint son apogée dans la seconde moitié du XIXe siècle. En effet, l'avènement du chemin de fer qui relie Montréal à Lévis, avec son embranchement pour Portland (Maine), augmente les risques d'une invasion américaine sur Québec. Dans ces circonstances, la guerre de Sécession américaine soulève de nombreuses craintes. Devant l'étendue de la frontière à défendre, devant l'infériorité des effectifs militaires disponibles et compte tenu des facteurs politiques entourant ce conflit, la défense de Québec demeure un point d'intérêt majeur dans la stratégie britannique.

Depuis 1862, tous les rapports sont unanimes : il faut fortifier la pointe Lévy. En 1864, Londres envoie donc William Drummond Jervois dans sa colonie, afin d'établir un nouveau plan de défense. Persuadé que les Yankees vont envahir le Canada, ce sous-inspecteur général des fortifications juge que le temps presse. En cas de retraite, le port de Québec pourrait être le dernier refuge des troupes britanniques. Il est également la principale voie d'entrée des renforts dans la colonie.

Défendre le havre de Québec se révèle un enjeu plus impérial que colonial car les autorités britanniques veulent assurer, en toutes circonstances, le mouvement de leur flotte dans ce port. Le Parlement anglais vote donc les crédits nécessaires à la construction du réseau de forts détachés qui doivent faire face au sud et compléter le système défensif de la rive nord. La pointe Lévy devient dès lors une sentinelle de Québec et, par le fait même, de l'Empire.

À l'origine, le projet Jervois comprend cinq forts plus ou moins échelonnés sur un arc de cercle contournant la pointe Lévy. Cependant, dès 1865, Jervois prévoit en disposer seulement trois sur l'arc de cercle avec, à l'extrémité nord, quelques batteries rendues nécessaires par l'existence de plusieurs éminences rocheuses à cet endroit. Outre ses ouvrages, un chemin, protégé par un parapet, assure la communication entre les trois forts. À l'arrière, Jervois suggère la construction d'un quatrième fort qui doit servir également de réduit et commander les ouvrages plus à l'est. Seulement trois forts sont construits, les forts n°s 1, 2 et 3. On abandonne alors le projet de construire un ouvrage servant de réduit et ce rôle est confié à la Citadelle.

Les modèles retenus par Jervois appartiennent à la fortification polygonale ou perpendiculaire. Chacun des trois forts épouse une forme polygonale particulière. Les forts sont disposés de telle façon qu'ils se protègent l'un l'autre par des feux croisés de longue portée qui offrent un flanquement efficace. Ce sont des caponnières qui doivent assurer la défense du fossé. Quant à l'artillerie, elle est à ciel ouvert. De ces trois ouvrages, le fort n° 1, situé le plus à l'est, surplombe l'île d'Orléans et le port de Québec. Il doit donc assister la Citadelle de Québec dans le contrôle du fleuve.

Les travaux débutent durant l'été 1865. Aux trois forts s'ajoute le camp des ingénieurs royaux, un quai et un réseau de communication entre les berges du fleuve. Construit par les militaires, le fort n° 1 est achevé en 1872, alors que les deux autres, érigés par une entreprise privée, sont terminés dès 1869.

La signature du traité de Washington, en 1871, vient aplanir les tensions entre les États-Unis et la Grande Bretagne. Dorénavant, celle-ci compte sur sa force navale pour assurer la défense de l'empire. Québec doit céder le pas à Halifax. Le retrait définitif des forces britanniques ne tarde guère. Les derniers contingents quittent Québec en novembre 1871.

Au moment où l'armée anglaise quitte le pays, elle adopte un nouveau fusil et un nouveau type de cartouches. Les Canadiens héritent de l'ancien modèle de fusil, mais ne peuvent s'approvisionner en munitions, puisque les arsenaux britanniques se mettent à fabriquer la nouvelle cartouche. Les autorités militaires canadiennes cherchent alors à établir une première cartoucherie au Canada. Québec s'impose grâce à ses fortifications, à son éloignement relatif des États-Unis, à sa main-d'œuvre disponible et surtout à la présence de locaux exigeant un minimum d'aménagement. La *Cartoucherie de Québec* s'installe au parc de l'Artillerie et débute sa production en septembre 1882 dans les Nouvelles Casernes. En 1901, elle devient l'*Arsenal fédéral*. Elle y sera en opération jusqu'en 1964.

Après le départ de l'armée britannique, plusieurs structures des fortifications s'étaient détériorées ou avaient été démolies. Néanmoins, le système de défense de Québec a pu être sauvegardé dans sa quasi totalité grâce, entre autres, à l'intervention de lord Dufferin, gouverneur général du Canada. Aujourd'hui, on peut encore voir dans le paysage l'ingéniosité des concepteurs des fortifications qui ont si bien su tirer profit des éléments topographiques du site.

3 RESSOURCES DIRECTEMENT LIÉES AUX MOTIFS QUI JUSTIFIENT LA DÉSIGNATION À TITRE DE LIEU HISTORIQUE NATIONAL

3.1 Lieu désigné

Le lieu historique national du Canada des Fortifications-de-Québec est localisé dans l'agglomération urbaine de Québec. Il est constitué de plusieurs emplacements situés à Québec, en Haute-ville et en Basse-ville, dans l'arrondissement Beauport, le long du fleuve Saint-Laurent jusqu'à la rivière Montmorency, et à Lévis.

Valeur historique

Le lieu désigné témoigne de la présence d'une place forte sur près de trois siècles. Il est associé au rôle traditionnel de Québec comme capitale coloniale, qui symbolise aussi les enjeux économiques et les luttes que se livrèrent deux empires, l'un français, l'autre britannique, sur le continent nord-américain. Cinq sièges et de nombreuses péripéties militaires ont traduit ces enjeux et deux régimes politiques, le français (1608-1760) et le britannique (1760-1871), ont imprégné l'histoire du lieu et ont laissé une marque indélébile sur son paysage.

Le système défensif de Québec témoigne de l'évolution des techniques européennes de fortification, du XVIIe au XIXe siècle. Certains voyageurs de passage à Québec au XIXe siècle qualifieront d'ailleurs la ville de « Gibraltar d'Amérique ».

Le lieu désigné est porteur de nombreuses valeurs physiques de diverses natures : les éléments structurants du système défensif (remparts, fossés, ouvrages détachés) qui s'adaptent à la topographie du site, les matériaux de construction (bois, calcaire, grès) et leur traitement (moellon, pierre de taille), les techniques de construction, les styles architecturaux, l'urbanisme et les aménagements paysagers des espaces à vocation militaire.

Le système défensif a conditionné l'organisation spatiale et le développement physique de la ville. Il contribue de nos jours à exprimer le cachet européen de la vieille capitale.

Le lieu désigné, dans son ensemble, reflète l'importance stratégique de la capitale coloniale au plan militaire : la porte d'entrée des renforts, l'objectif ultime de l'ennemi.

Québec est la seule agglomération en Amérique du Nord à avoir conservé son enceinte fortifiée; la présence des murs renforce le caractère européen de la vieille ville et lui confère un charme pittoresque auquel la population est très attachée. Le système défensif contribue en ce sens à l'identité et au sentiment d'appartenance des Québécois à leur ville.

Le lieu désigné est associé à l'arrondissement historique reconnu par l'UNESCO en 1985, en raison du fait que Québec soit le berceau de la civilisation française en Amérique du Nord et, en outre, la seule ville du continent à avoir conservé les principales composantes de son système défensif.

Au plan symbolique, le lieu désigné est associé à l'évolution géopolitique du Canada.

Objectifs

- Pour l'ensemble du lieu désigné, les propriétaires et gestionnaires de ressources d'importance historique nationale situées à l'extérieur du lieu administré par Parcs Canada, ainsi que leurs partenaires, sont sensibilisés à l'importance de conserver les valeurs reliées au paysage, aux ressources culturelles *in situ* et aux objets.

3.2 Paysages et éléments paysagers

Les fortifications de Québec regroupent un grand nombre d'éléments et de points de vue significatifs répartis sur l'ensemble du territoire du lieu historique national. Les principaux éléments du paysage qui rappellent ou qui symbolisent la place forte sont :

- la falaise surplombant le détroit de Québec et son inter-relation spatiale et visuelle avec le fleuve et l'embouchure de la rivière Saint-Charles;
- la batterie Royale en Basse-ville;
- la côte de la Montagne qui relie la Basse-ville à la Haute-ville;
- l'enceinte nord-est avec ses batteries et ses bastions qui dominent la falaise;
- le rempart ouest avec sa succession de bastions qui dominent les quatre niveaux de terrasse du relief de Québec et la topographie qui rappelle les ouvrages avancés;
- la Citadelle et la morphologie du terrain qui rappelle les ouvrages de la Citadelle temporaire sur les hauteurs du Cap-aux-Diamants;
- le Mont-Carmel et les vestiges de la fortifications de 1710;
- la place d'Armes et les rues Saint-Louis et Sainte-Anne convergentes;
- le plan orthogonal du XVIIIe siècle et la place d'Armes devant le *Morrin College*;
- l'Esplanade derrière le bastion des Ursulines;
- les rues des Remparts et d'Auteuil qui longent les rempart à l'ouest et au nord-est;
- les tours Martello qui dominent les hauteurs d'Abraham et le coteau Sainte-Geneviève;
- le fort n° 1;
- les vestiges du fort n° 3.

D'une façon générale, sont considérés comme significatifs tous les points de vue sur le fleuve depuis le sommet de tous les ouvrages défensifs de même que tous les points de vue à partir du fleuve sur la falaise et les fortifications. Les nombreux points de vue significatifs, dont on retrouvera une liste exhaustive à l'annexe 2, sont regroupés en huit secteurs :

- *Rempart ouest*;
- *Parc de l'Artillerie;*
- *Enceinte nord-est*;
- *Secteur du fort Saint-Louis et du jardin des Gouverneurs;*
- *Secteur de la Citadelle;*
- *Autres ouvrages et bâtiments à vocation militaire en Haute-ville*;
- *Ouvrages défensifs / militaires de la Basse-ville*;
- *Rive sud.*

Valeur historique

Les points de vue significatifs sont de trois ordres. Certains relèvent du fonctionnement des ensembles défensifs et permettent d'illustrer les grands principes de flanquement et de défilement ou offrent des vues de commandement. D'autres points de vue rappellent tout simplement des vues ou des percées visuelles de l'époque coloniale sur des éléments du système défensif. Enfin, un certain nombre de points de vue permettent de mieux saisir, dans la réalité du paysage d'aujourd'hui, les éléments constitutifs de la place forte.

Certaines des composantes principales du paysage rappellent les principaux traits de la défense naturelle exceptionnelle qui a sans doute motivé le choix de l'emplacement de Québec. Il est toujours possible de percevoir la situation de « commandement », c'est-à-dire de prédominance géographique qu'offre le site de Québec pour la navigation sur le Saint-Laurent, devenu très étroit en amont de l'île d'Orléans.

Le paysage du Vieux-Québec rappelle toujours des grands traits de l'urbanisme militaire d'Ancien Régime : le plan radial du XVIIe siècle et le plan orthogonal du XVIIIe siècle.

Partout dans le Québec *intra-muros*, on perçoit les vestiges de la place forte et on ressent cette présence militaire qui domine la ville. Les places d'armes, les esplanades, les artères militaires, les secteurs de casernement, d'entreposage de munitions et tout l'attirail d'artillerie des XVIIIe et XIXe siècles sont autant de composantes du paysage qui rappellent un passé urbain rythmé par le tambour.

Objectifs

- Les éléments qui participent à l'expression des paysages du site sont préservés et les interrelations spatiales et visuelles qui s'établissent entre ces différentes composantes sont sauvegardées;
- Les percées visuelles et les points de vue révélateurs de l'importance historique nationale du lieu sont préservés, notamment à partir du mur nord-est;
- Les composantes paysagères sont mises en valeur de telle sorte qu'elles contribuent à enrichir le caractère historique des lieux significatifs de la période coloniale;
- Les paysages significatifs sont devenus perceptibles et compréhensibles.

3.3 Ressources culturelles *in situ* [1]

Le système défensif de la ville de Québec ne se limite pas, loin de là, à son enceinte fortifiée. Il déborde en fait largement l'emprise des fortifications proprement dites. Il est en effet constitué, outre les fortifications, de nombreux autres ouvrages et complexes militaires situés tant à l'intérieur des murs de la ville qu'à l'extérieur d'eux; certains ouvrages défensifs ont également été érigés hors du périmètre de la ville, plus précisément sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent.

Outre les ouvrages militaires associés directement à la défense de la ville (murs d'enceinte, portes, poudrières, corps de garde, etc.), le système défensif compte aussi d'innombrables ressources témoignant de la vie militaire au cours de toute la période coloniale; ces ressources concernent le logement des militaires (casernes, logis d'officiers, résidences des dirigeants coloniaux), les services essentiels à la garnison (tous les bâtiments de service tels que cuisines, latrines, ateliers d'artisans, armureries, entrepôts, champs de tir et de parade, écuries, etc.) et les infrastructures nécessaires au bon fonctionnement de l'ensemble (alimentation en eau, élimination des eaux usées, drainage, voies de communication, etc.). Ces ressources rendent compte de près de 400 ans d'histoire et leur localisation témoigne de la préoccupation des militaires, tant français que britanniques, de faire de Québec une véritable place forte. Toutes les ressources subsistantes de ces diverses fonctions, connues ou présumées, qu'elles soient d'ordre architectural, archéologique ou ethnologique, sont reliées à l'un ou l'autre des thèmes de commémoration et sont considérées, de ce fait, de niveau 1.

Les ressources culturelles de niveau 1 associées au système défensif de la ville de Québec correspondent d'une part à des ouvrages et à des complexes militaires encore en place et, d'autre part, à d'innombrables vestiges enfouis; si un bon nombre de ces derniers ont déjà été révélés par les interventions archéologiques effectuées au cours des trente dernières années, une grande partie de ces ressources demeurent toujours enfouies ou, à tout le moins, présumées encore existantes.

Dans le cadre du présent énoncé d'intégrité, ces ressources ont été regroupées selon un certain nombre de grands ensembles : le rempart ouest, le parc de l'Artillerie, l'enceinte nord-est, le secteur du fort Saint-Louis et du jardin des Gouverneurs, le secteur de la Citadelle, les autres ouvrages et bâtiments à vocation militaire en Haute-ville, les ouvrages défensifs/militaires de la Basse-ville et les ouvrages militaires situés sur la rive sud. Ces secteurs sont identifiés sur la carte de la figure 4.

Valeur historique

L'ensemble des ressources culturelles associées au système défensif de la ville de Québec est le reflet de l'évolution constante de l'art de la fortification, temporaire et permanente, et

---

1 Voir l'annexe 3 pour une liste sommaire des ressources culturelles *in situ* associés aux motifs de la désignation. Pour une description détaillée, voir :

L'Anglais, Paul-Gaston et al. *Lieu historique national des Fortifications-de-Québec. Inventaires des ressources culturelles*. Parcs Canada, 2001, 180 pages.

de la poliorcétique depuis la fin du Moyen-Âge jusqu'à la fin de la période coloniale : fortification bastionnée, fortification polygonale et avènement des forts détachés.

Ces ressources reflètent aussi l'adaptation de modèles européens dans un contexte colonial et, conséquemment, les difficultés de leur implantation dans des contextes politique, géographique et même topographique particuliers.

Elles sont également l'expression de différents modes d'assemblage et de diverses techniques de construction; elles témoignent en outre de l'intervention d'artisans hautement qualifiés; elles reflètent enfin les problèmes propres à l'approvisionnement et au transport des matériaux nécessaires à la construction des ouvrages.

A- Rempart ouest

Les fortifications ceinturent la ville en entier. Depuis les hauteurs du Cap-aux Diamants jusqu'au Coteau-de-la-Potasse, on trouve le rempart ouest, ouvrage en terre revêtu de maçonnerie où se succèdent plusieurs bastions et courtines, au-devant desquels se trouvent plusieurs ouvrages extérieurs (fossé, contrescarpe, chemin couvert, ravelins, tenailles, contregardes, casemate, fausse-braie, etc.), tous ouvrages établis selon les principes d'une véritable fortification bastionnée, telle que mise de l'avant par Vauban au XVIIe siècle. Au plan chronologique, une grande partie des composantes du rempart ouest (escarpe, parapet, embrasures, etc.) date du Régime français.

Plusieurs des composantes actuelles de l'enceinte fortifiée de la ville occultent de surcroît des ouvrages de fortification antérieurs (palissades, anciennes lignes de fortification, redoutes, batteries et plates-formes à canon, corps de garde, etc.) de même que d'anciens bâtiments utilitaires (poudrières, entrepôts, etc.).

Valeur historique

Le tracé du rempart ouest illustre très bien l'évolution du système défensif de Québec à l'époque coloniale puisqu'il présente des ouvrages et des vestiges reliés à plusieurs lignes défensives. Les vestiges du rempart associés aux ingénieurs de Neré et de Beaucours reflètent singulièrement leur vision différente de la défense de Québec au tournant du XVIIe siècle; quant aux ouvrages de l'enceinte réalisés par Chaussegros de Léry, ils mettent particulièrement bien en lumière sa capacité à se conformer à l'une de principales maximes de la fortification bastionnée, soit l'adaptation à la topographie. Par ailleurs, les vestiges de la casemate et de la fausse-braie du bastion Saint-Louis témoignent des préoccupations de de Léry de renforcer ce front, le plus exposé de l'enceinte de 1745. C'est d'ailleurs à cet endroit que se concentreront les bombardements du chevalier de Lévis, lors du siège de 1760.

La conception du rempart ouest dans son ensemble démontre les excellentes connaissances théoriques que possédait Chaussegros de Léry concernant le principe fondamental de l'art de la fortification et de la notion de flanquement. Par ailleurs, certaines

des ressources culturelles du rempart, notamment les nombreux vestiges d'embrasures et de banquettes anciennes, traduisent des changements d'angles de tir et témoignent, entre autres, de l'évolution constante de la tactique défensive à l'époque coloniale.

Les nombreux vestiges reliés aux différentes portes du rempart ouest rappellent leurs agrandissements successifs et donc les difficultés de communication entre la ville et la campagne à l'époque coloniale. Ces ressources culturelles évoquent les nombreuses servitudes reliées à la place forte : circulation réduite et difficile, couvre-feu, présence des sentinelles de guet, etc.

Quant aux vestiges des ouvrages extérieurs au rempart principal, ils permettent de bien saisir cette notion de défense en profondeur de la fortification bastionnée, particulièrement dans le secteur du demi-bastion du Coteau-de-la-Potasse.

Il faut également signaler la présence, à l'intérieur du rempart, d'ouvrages qui témoignent d'activités étroitement liées au fonctionnement de tels ensembles défensifs, soit l'entreposage et la manoeuvre militaire.

B- Parc de l'Artillerie

Le parc de l'Artillerie a toujours représenté un secteur névralgique des fortifications de Québec. Les militaires français en ont fait, au milieu du XVIIIe siècle, une zone essentiellement destinée au casernement et à l'entreposage. Ses ressources les plus connues sont sans contredit la redoute Dauphine, les Nouvelles Casernes, le corps de garde, le logis d'officiers, l'entrepôt d'affûts à canon (bastion Saint-Jean) et le logis des soldats mariés. On y trouve aussi quantité de vestiges associés aux services, dont latrines, écuries, hangars et entrepôts, forges, ateliers, cuisines et salle d'ablution ne représentent que quelques exemples. On y décèle également la présence de plusieurs vestiges associés aux infrastructures (alimentation en eau, évacuation des eaux usées et systèmes de drainage).

Il faut cependant mentionner la présence, dans la gorge du demi-bastion du Coteau-de-la-Potasse et à l'intérieur de la cour des Nouvelles Casernes, de vestiges de plusieurs ouvrages défensifs temporaires de la fin du XVIIe et du début du XVIIIe siècle associés aux premières enceintes de la ville (palissades, avant-face, chemin couvert et retranchements).

Valeur historique

Les édifices, aménagements et vestiges archéologiques associés au secteur de casernement du Parc-de-l'Artillerie reflètent l'importance de cette fonction dans le système défensif colonial et de la présence militaire coloniale sur les lieux pendant près d'un siècle et demi.

Les Nouvelles Casernes, construites par Chaussegros de Léry entre 1749 et 1752, reflètent la volonté des autorités militaires françaises de contrôler une fois pour toutes les allées et venues des soldats tout en implantant une discipline plus rigoureuse, ce que confirme

également la construction d'un mur de garde, dont les vestiges constituent des témoins essentiels de la fonction de casernement au parc de l'Artillerie. Plus que toute autre ressource culturelle, ces vestiges rappellent la signification du casernement pour le soldat par opposition au système de logement par « billet » dans la population : le soldat y perd presque toute liberté, ses activités sont de plus en plus contrôlées, il vit davantage dans un environnement exigu.

En marge de sa vocation de casernement des soldats, la construction des Nouvelles Casernes par les autorités militaires françaises illustre également l'impérieuse nécessité de disposer dans une ville fortifiée de nombreuses infrastructures associées à l'entreposage du matériel militaire de toute sorte. Plusieurs espaces sont ainsi aménagés pour abriter les bureaux et les entrepôts de l'*Ordnance*.

L'édifice des Nouvelles Casernes forme l'un des édifices les plus longs construits en Nouvelle-France et qui soit encore debout. En raison de ses caractéristiques architecturales et de ses différentes occupations, l'édifice des Nouvelles Casernes constitue, depuis ses origines et durant presque toute la période coloniale, l'un des rares vestiges associés à l'ensemble des réalités de la ville fortifiée : la défense, le casernement du soldat, le logement de l'officier, l'administration militaire et le contrôle de la circulation *intra-muros*.

L'état d'intégrité des Nouvelles Casernes est remarquable malgré des transformations profondes au cours des années engendrées par les nombreuses fonctions que l'édifice à abritées.

Par ailleurs, une lecture attentive de la façade sud de l'édifice des Nouvelles Casernes permet de distinguer l'apport de chacune des trois grandes périodes d'occupation du parc de l'Artillerie : le Régime français, le Régime anglais et la période canadienne. Pour un bon nombre d'individus, particulièrement les spécialistes de la conservation du patrimoine, l'édifice est devenu un point de référence pour l'illustration des diverses techniques traditionnelles de construction.

D'autres ressources culturelles du parc de l'Artillerie sont également significatives du casernement des officiers et sont très révélatrices des privilèges et du clivage social qui distinguent l'officier du soldat. C'est notamment le cas de la redoute Dauphine, dont la construction commence en 1712 et qui demeure de nos jours le seul témoin encore debout de la ligne fortifiée de cette période. La construction de cet imposant édifice reflète de la part de son concepteur, Josué Boisberthelot de Beaucours, une connaissance des modèles défensifs préconisés par Vauban.

La présence du champ de parade renforce l'association du parc de l'Artillerie à la fonction « casernement ».

La richesse des multiples ressources culturelles du parc de l'Artillerie permettent aussi d'apprécier l'évolution et l'amélioration du cadre de vie des soldats sur près d'un siècle. Cette évolution culmine avec la construction des logements pour soldats mariés.

Tout le secteur de casernement, qui aura hébergé durant son occupation plusieurs régiments, rappelle plus particulièrement le *Royal Artillery*, régiment d'élite de l'armée britannique, qui accuse une présence constante dans la garnison de Québec tout au long du Régime anglais et qui aura stationné en définitive le plus longtemps dans le secteur et inspiré l'appellation de «parc de l'Artillerie».

Enfin, il importe de signaler, à plusieurs endroits à l'intérieur du parc de l'Artillerie, la présence de vestiges associés à toutes les enceintes de Québec et à tous les retranchements temporaires de la fin du XVIIe et du début du XVIIIe siècle, dont ceux de la redoute du bourreau, seul témoin qui subsiste de l'enceinte palissadée de 1690. La présence de ces vestiges atteste de l'importance stratégique du secteur du parc de l'Artillerie pour la défense de Québec.

C- Enceinte nord-est
(Voir également l'énoncé d'intégrité commémorative du lieu historique national du Parc-Montmorency)

L'enceinte nord-est, qui se développe quant à elle depuis le demi-bastion du Coteau-de-la-Potasse jusqu'au secteur des forts et châteaux Saint-Louis, incluant les ouvrages défensifs situés dans le parc Montmorency, est constituée d'un mur de maçonnerie entrecoupé, entre autres ouvrages, de quelques bastions (bastions des Nouvelles Casernes, des Soeurs, Montcalm, Hope, Saint-Charles) et de nombreuses batteries de canons (batteries de la porte du Palais, des Soeurs, de la porte Hope, du Sault-au-Matelot, Demi-lune, Grande Batterie). Si certaines portions de cette enceinte datent du Régime français, une bonne partie est l'oeuvre des militaires britanniques au XIXe siècle.

Plusieurs des composantes actuelles de l'enceinte fortifiée de la ville occultent de surcroît des ouvrages de fortification antérieurs (palissades, anciennes lignes de fortification, redoutes, batteries et plates-formes à canon, corps de garde, etc.) de même que d'anciens bâtiments utilitaires (poudrières, entrepôts, etc.).

Valeur historique

Le grand nombre d'ouvrages défensifs construits au sommet de la falaise témoignent notamment du souci constant des autorités militaires de tirer profit de la situation de commandement que procurent les falaises de Québec sur l'ennemi s'aventurant sur le fleuve ou à l'entrée de la rivière Saint-Charles.

Les diverses ressources culturelles échelonnées tout au long de l'enceinte nord-est traduisent également une belle adaptation à la réalité topographique du site. La Grande Batterie est sans doute le témoin le plus éloquent de cette problématique défensive coloniale sur les fronts faisant face au fleuve Saint-Laurent et à la rivière Saint-Charles. Depuis la fin du XVIIe siècle, cet ouvrage contribue à définir le paysage défensif de Québec dans ce secteur, ses nombreux canons rappelant la puissance de feu du « Gibraltar de l'Amérique » au milieu du XIXe siècle.

Une rue au nom évocateur de « rue des Remparts » relie toujours aujourd'hui les différents points de l'ensemble du mur nord-est. Elle rappelle donc l'importance qu'avait cette voie de communication entre les différentes batteries de ce secteur.

D- Secteur du fort Saint-Louis et du jardin des Gouverneurs
(Voir également l'énoncé d'intégrité commémorative du lieu historique national des Forts-et-châteaux-Saint-Louis)

Outre les vestiges des forts et des châteaux Saint-Louis, ce secteur comprend les vestiges de la batterie Caronade et de ses corps de garde (1804 et 1856), ceux d'un jardin situé au sud-ouest du Haut-jardin (du Gouverneur) de même que ceux de la résidence et des dépendances du major G.A. Elliot.

Valeur historique

Ces vestiges sont associés à la place forte coloniale.

Les vestiges du corps de garde de 1856 conservent les caractéristiques architecturales générales de ce type d'édifice militaire à Québec.

E- Secteur de la Citadelle
(Voir également l'énoncé d'intégrité commémorative du lieu historique national de la Citadelle-de-Québec)

Ce secteur comprend également tous les ouvrages défensifs, dont le plan incliné et son quai, situés à l'extérieur du lieu désigné de la Citadelle-de-Québec.

Valeur historique

Ces vestiges, tous situés sur les hauteurs du Cap-aux-Diamants, traduisent une réalité tactique primordiale de l'art de la fortification, soit l'occupation défensive de dénivellations topographiques importantes offrant des situations de commandement sur la ville.

F- Autres ouvrages et bâtiments à vocation militaire en Haute-ville
(Voir également les énoncés d'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux de la Maison Maillou, du logis d'officiers (57-63 rue Saint-Louis), du Cercle de la Garnison, du Manège militaire et des tours Martello (à venir))

Les ouvrages et complexes militaires disséminés à la Haute-ville, tant à l'intérieur des murs qu'*extra-muros*, représentent autant de nouveaux témoins de l'évolution de Québec, ville fortifiée et, par extension, ville de garnison.

Les ouvrages militaires de la Haute-ville, à l'intérieur des murs, s'appliquent aux anciennes enceintes de la fin du XVIIe siècle, au cavalier du Moulin et aux nombreux ouvrages temporaires de la première moitié du XVIIIe siècle. Quant aux complexes militaires de la Haute-ville, dont la construction s'échelonne pendant toute la période coloniale, il s'agit de la place d'Armes, de la cour des ingénieurs (parc d'Artillerie situé au pied de la Citadelle temporaire et Cercle de la Garnison), des casernes Connaught et des Jésuites, de logis d'officiers, d'ingénieurs ou d'autres militaires de carrière (Maison Maillou, 57-63 rue Saint-Louis, Mont-Carmel et autres maisons

louées par l'armée pour les officiers sur les rue Saint-Louis, d'Auteuil et Sainte-Anne) et de l'Hôpital de la Garnison.

À l'extérieur des murs, mais toujours à la Haute-ville, les ressources culturelles reliées au système défensif de la ville se retrouvent essentiellement sur les hauteurs d'Abraham : parc des champs de bataille (batteries, redoutes et blockhaus), le Terrain du roi, les tours Martello et leurs ouvrages annexes, les quartiers des subalternes, des officiers et des gardiens, le jardin du Commandant, l'hospice militaire, le champ de course, le laboratoire, le Manège militaire (le *drill shed* de1854), le *Riding School*, le terrain de cricket et les *District Commanding Quarters*. Ces ouvrages ont été construits et aménagés, pour la très grande majorité d'entre eux, après la Conquête.

Valeur historique

Les nombreuses ressources culturelles de la Haute-ville associées au système défensif, qu'elles soient visibles ou à l'état de vestiges, témoignent de l'apogée de la place forte coloniale où, au milieu du XIXe siècle, les militaires contrôlaient plus de 40 % de toute la superficie actuelle du Vieux-Québec.

Le cavalier du Moulin est associé aux premières enceintes de la ville construites par l'ingénieur Boisberthelot de Beaucours en 1693 et en 1710.

La place d'Armes, aménagée au XVIIe siècle près de l'actuel Château Frontenac, point de convergence des rues rayonnantes, constitue le plus ancien lieu de rassemblement de la Haute-ville.

La présence de la Grande-Allée–rue Saint-Louis, cette avenue principale menant au coeur de la ville, et celle de la rue des remparts, qui longe l'enceinte, portent le souvenir d'une réalité importante de la place forte coloniale.

G- Ouvrages défensifs/militaires de la Basse-ville

Les ouvrages et complexes militaires de la Basse-ville se situent, d'une part, au bas de la côte de la Montagne, et, d'autre part, au bas de la côte du Palais, où se trouve le quartier du même nom.

Au bas de la côte de la Montagne, où se trouvaient les Habitations de Champlain (1608 et 1624) et leurs dépendances (magasins du Roi de 1634), plusieurs batteries de canons ont été construites au Régime français.

Le quartier du Palais comptait également son lot d'ouvrages militaires : palissades, redoutes, batteries de canons, retranchements et blockhaus, dont la grande majorité date encore ici du Régime français. Les complexes militaires sont représentés quant à eux par le réduit de l'Intendance et ses nombreux bâtiments et aménagements (palais, boulangerie, jardins, écuries et magasins du Roi) et par les propriétés et jardins militaires britanniques de l'enclos de l'ancien palais (maison de l'Intendance, propriété du magasinier général, logis des cochers et écuries du Roi, jardin du Régiment, cours à bois, cour à mâts de bateaux et quai du Roi).

Valeur historique

Les vestiges des deux habitations de Champlain constituent les premiers ouvrages défensifs de la ville et figurent parmi les plus anciens de la colonie.

Les vestiges de la batterie Royale, aménagée à la fin du XVIIe siècle, traduisent les premiers efforts défensifs dans une guerre à l'européenne à Québec.

La présence de nombreux ouvrages et aménagements militaires dans le secteur du palais de l'Intendant répond à la volonté des autorités coloniales françaises d'inclure cette importante fonction administrative à l'intérieur du périmètre défensif.

Les vestiges du palais de l'Intendant attestent le siège des Américains sur Québec à l'hiver 1775-1776.

Les nombreux vestiges des magasins du Roi en Basse-ville sont associés à la nature même de la capitale coloniale, principal port de commerce et voie d'entrée des importations et des renforts métropolitains.

H- Rive sud
(Voir l'énoncé d'intégrité commémorative du lieu historique national des-Forts-de-Lévis)

Objectifs

- Les ressources sont perçues comme appartenant à un ensemble cohérent et signifiant;
- Dans la mesure du possible, la localisation et la nature des vestiges archéologiques sont perceptibles.

3.4 Objets [2]

Pour les objets ethnologiques et archéologiques relatifs à chacun des lieux historiques nationaux inclus à l'intérieur du lieu historique national des Fortifications-de-Québec, le lecteur référera aux énoncés d'intégrité commémorative respectifs de chacun de ces sites.

Plusieurs éléments des collections ethnologique et archéologique des Fortifications-de-Québec n'appartiennent pas à Parcs Canada. Néanmoins, puisqu'ils sont directement associés aux motifs de la désignation, il est important d'en résumer le contenu. Toutefois, les objectifs d'intégrité ne s'appliquent qu'aux seuls éléments sous la juridiction de Parcs Canada.

2 Pour une description détaillée des collections ethnologique et archéologique de niveau 1, voir :

L'Anglais, Paul-Gaston et al. *Lieu historique national des Fortifications-de-Québec. Inventaires des ressources culturelles*. Parcs Canada, 2001, 180 pages.

La collection ethnologique

Les collections ethnologiques se divisent en deux groupes : les pièces d'artillerie et les autres composantes de la collection.

A- Les pièces d'artillerie

La collection d'artillerie comprend plus de 1112 pièces qui témoignent directement de l'objectif de commémoration du lieu historique national. L'ensemble des objets inventoriés sont des pièces originales qui ont servi dans le système défensif de la ville de Québec, incluant le territoire de la rive sud du fleuve Saint-Laurent, et qui couvre toute la période coloniale, du Régime français à la fin du Régime britannique en 1871. Les pièces d'artillerie se retrouvent largement *in situ*, c'est-à-dire en place depuis l'époque coloniale. Toutefois, elles se retrouvent parfois hors contexte, intégrées au mobilier urbain ou conservées dans les réserves de musées ou de centres d'interprétation.

La plus grande partie des collections *in situ* est sous la responsabilité de Parcs Canada. Elle compte 350 pièces d'artillerie de la période coloniale qui se retrouvent aux lieux historiques nationaux des Fortifications-de-Québec et des Fort-de-Lévis. Plusieurs de ces pièces sont datées entre 1798 et 1855. De plus, 13 pièces sont conservées en réserve.

Les autres collections d'importance sont celles du ministère de la Défense nationale, de la Commission de la Capitale nationale, de la Commission des champs de bataille nationaux, de la Ville de Québec, des fabriques de Saint-Michel de Sillery et de Notre-Dame de Lévis, de la Société du port de Québec, de la congrégation des Ursulines de Québec, de la *Literary and Historical Society of Quebec* et d'un collectionneur privé.

Enfin, une pièce de la collection du ministère de la Défense nationale mérite d'être mentionnée en raison de la curiosité qu'elle provoque auprès de tous ceux qui la voient. Il s'agit d'un obus profondément incrusté dans les racines d'un orme d'une soixantaine d'années situé près de la maison Péan, au coin des rues du Corps-de-Garde et Saint-Louis. Vraisemblablement, ce boulet faisait partie de l'aménagement paysager du terrain, servant probablement de borne. Il se serait fait engloutir par les racines de l'arbre qui croissait juste au côté.

Valeur historique

La variété et le grand nombre de pièces d'artillerie de la période coloniale britannique constituent un témoignage éloquent de l'importance de la place forte de Québec au milieu du XIXe siècle.

Le fait que la majeure partie de la collection d'artillerie soit conservée *in situ* permet de mieux comprendre l'ensemble des vestiges associés à la défense de Québec à l'époque coloniale.

Les nombreuses pièces d'artillerie conservées *in situ* ou intégrées au mobilier urbain contribuent à modeler le paysage actuel de la ville rappelant la place forte coloniale.

L'obus incrusté dans les racines de l'arbre situé près de la maison Péan a une valeur symbolique en raison de la légende, entretenue depuis des années par plusieurs publications touristiques, guides et cochers, qui veut qu'il s'agisse d'un boulet britannique enfoui à cet endroit depuis le siège de Québec de 1759.

B- Les autres composantes de la collection

Deux pièces des plus intéressantes par leur rareté et par leur finesse d'exécution sont, sans contredit, les écus armoriaux du roi de France sculptés par Pierre-Noël Levasseur entre 1725 et 1727. L'un de ces écus appartient à la ville de Québec et est en dépôt permanent au *Musée du Québec* depuis 1953. L'autre écu appartient au *Musée canadien de la guerre* et il se trouve à Ottawa. Ces deux pièces avaient été apposées, sous le Régime français, sur les portes de la ville. L'écu armorial de la ville de Québec aurait orné la porte Saint-Jean sur l'ordre de Gaspard Chaussegros de Léry, alors ingénieur en chef de la Nouvelle-France. Nous n'avons pas trouvé d'information concernant la localisation originelle de l'écu qui se trouve au *Musée canadien de la guerre*.

Le plan-relief de Québec, construit par Jean-Baptiste Duberger et John By en 1807-1808, constitue l'une des composantes majeures de la collection ethnologique associée au système défensif de Québec. Construit à une échelle de 1/300, il mesure environ six mètres sur cinq et représente l'ensemble de l'arrondissement historique en Haute et Basse-ville. Il est en bon état de conservation depuis la restauration de 1979 et il est conservé au centre d'interprétation du parc de l'Artillerie.

Valeur historique

La qualité de la sculpture et le rendu des couleurs de l'écu armorial témoigne de la finesse de l'art de Noël Levasseur sous le Régime français. Il s'agit d'ailleurs de la seule pièce connue de cet artiste en dehors du champ religieux.

L'écu armorial porte aussi une valeur symbolique rappelant l'autorité royale française sur Québec jusqu'en 1759.

Le plan-relief de Québec, comme oeuvre d'art, traduit l'habileté de ses concepteurs et artisans ainsi que de ses restaurateurs. Il est remarquable par la qualité des sculptures et du décor des élévations verticales.

Le plan-relief constitue un artefact directement associé aux importants travaux de réfection et de construction du système défensif de Québec au début du XIXe siècle. Comme artefact, il témoigne de la démarche particulière des ingénieurs militaires dans leurs travaux de planification des fortifications.

Le plan-relief de Duberger et By symbolise les discussions et débats qu'il a suscités, le plus souvent très émotifs, tant sur la paternité de l'oeuvre que sur son lieu de conservation.

Objectifs

- Les pièces d'artillerie *in situ* sont maintenues en place.

La collection archéologique

Les collections d'objets et d'écofacts mis au jour lors des différentes interventions archéologiques aux fortifications de Québec fournissent des renseignements originaux sur l'histoire des militaires ayant séjourné à Québec pendant la période coloniale. Parmi elles, plus d'une quarantaine de collections archéologiques témoignent, de façon significative, de l'objectif de commémoration du lieu historique national des Fortifications-de-Québec. Plusieurs centaines de milliers d'artefacts et d'écofacts nous renseignent sur la vie quotidienne des gens et sur la fonction militaire du site. On retrouve également de nombreux éléments d'artillerie et des milliers de pièces d'armes et de munitions. La collection archéologique comprend enfin plusieurs pierres de borne militaire réparties à différents endroits de l'arrondissement historique. Ces pierres, identifiées au *Board of Ordnance*, servaient à délimiter les terrains militaires au milieu du XIXe siècle.

Valeur historique

Les pièces d'artillerie témoignent des sièges qu'a dû subir Québec pendant les XVIIe et XVIIIe siècles. De plus, plusieurs objets sont extrêmement précieux pour connaître l'évolution des armes à feu personnelles, et ce, pour toute la période coloniale.

Les pierres de borne rappellent, qu'à l'apogée de l'ère de la place forte coloniale au milieu du XIXe siècle, les militaires contrôlaient plus de 40% de l'aire actuelle de l'arrondissement historique.

A- Rempart ouest (et enceinte nord-est)

Les collections d'artefacts issues du rempart ouest et de l'enceinte nord-est proviennent des fouilles effectuées, pour le premier site, au bastion Saint-Louis, à la casemate Saint-Louis, au fossé du ravelin de la courtine des Ursulines, au bastion Saint-Jean et au demi-bastion du Coteau-de-la-Potasse, et, pour le second, au bastion des Soeurs et à la redoute du bastion Montcalm. La majorité des artefacts de ces collections proviennent de la casemate Saint-Louis.

Valeur historique

Les objets témoignent à la fois de la vie quotidienne des soldats, surtout de leur alimentation (on y compte plus de 25 000 écofacts), et de l'utilisation des lieux à des fins militaires.

De nombreux objets et fragments d'objets en céramique, en verre et en métal témoignent de la diversité des sources d'approvisionnement, qu'elles soient métropolitaines, étrangères ou locales.

B- Le parc de l'Artillerie

Les bâtiments et secteurs du parc de l'Artillerie ayant fait l'objet de fouilles archéologiques et qui sont à l'origine de la constitution de ses collections archéologiques sont la redoute Dauphine, le logis des officiers, le secteur domestique de la côte du Palais, la cour des Nouvelles Casernes et la gorge du demi-bastion du Coteau-de-la Potasse. Les artefacts ont été retrouvés surtout dans des fosses de latrines, dans des anciens dépotoirs, dans certaines pièces des bâtiments, dans les cours et dans des remblais de fortification.

Valeur historique

Les objets liés au parc de l'Artillerie témoignent des activités quotidiennes des soldats et des officiers, particulièrement entre 1749 et 1871 et notamment du régiment du *Royal Artillery.*

Plusieurs objets de ces collections évoquent une certaine aisance des officiers britanniques, parfois même un intérêt certain pour les objets au goût du jour et aussi, bien que plus rarement, pour les objets de luxe.

Plusieurs artefacts attestent également la présence de familles dans les lieux de casernement.

D'autres objets témoignent des activités militaires proprement dites de même que de la présence de soldats-artisans sur les lieux.

Plusieurs éléments architecturaux (pieux pointus de palissade avec système de fixation) témoignent des premiers ouvrages fortifiés du secteur, soit la palissade de 1690, la palissade terrassée de 1693, les retranchements de 1697 à 1709 et une redoute en terre et en pieux de 1711.

On a conservé sur plusieurs pieux de palissade l'écorce d'origine. Ainsi, ils peuvent servir de référence pour des analyses dendrochronologiques.

C- Enceinte nord-est (voir la section « A- Rempart ouest »)
(Voir également l'énoncé d'intégrité commémorative du lieu historique national du Parc-Montmorency)

D- Secteur du fort Saint-Louis et du jardin des Gouverneurs
(Voir l'énoncé d'intégrité commémorative du lieu historique national des Forts-et-châteaux-Saint-Louis)

E- Secteur de la Citadelle
(Voir l'énoncé d'intégrité commémorative du lieu historique national de la Citadelle-de-Québec)

F- Autres ouvrages et bâtiments à vocation militaire en Haute-ville (et ouvrages défensifs/militaires de la Basse-ville)

(Voir également les énoncés d'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux de la Maison Maillou, du logis d'officiers (57-63 rue Saint-Louis), du Cercle de la Garnison, du Manège militaire et des tours Martello (à venir))

Les autres sites militaires ayant fait l'objet de fouilles archéologique à la Haute-ville de Québec sont peu nombreux; il s'agit de la maison Maillou et du Cercle de la Garnison, à l'intérieur de l'enceinte, et de la tour Martello n° 2, dans le parc des champs de bataille (voir les énoncés d'intégrité commémorative de ces lieux). À la Basse-ville, toutefois, deux complexes ont été relativement bien documentés, soit le site de la 1ère et de la 2e Habitation de Champlain et du magasins du Roi (1608-1624 et 1624-1632) et le quartier du Palais (1er Palais, magasins du Roi et remblais de la rue Saint-Vallier). Les collections issues des fouilles du site de l'Habitation et du palais de l'Intendant, conservées respectivement au ministère de la Culture et des Communications et au laboratoire d'archéologie de l'Université Laval, sont toutefois beaucoup plus volumineuses et significatives.

Valeur historique

La collection des artefacts associés aux magasins du Roi reflète surtout les fonctions militaire et commerciale, dont le commerce des fourrures. Quant aux collections reliées aux habitations de Champlain, elles sont surtout représentatives des fonctions d'entreposage et de transport des aliments de même que de l'alimentation. Elles témoignent également de contacts et d'activités de traite entre les Amérindiens et les premiers habitants de la colonie. Quelques outils et objets se rapportant à la chasse complètent ces collections.

Les artefacts liés aux nouveaux magasins du Palais de l'Intendant témoignent de l'entreposage des marchandises destinées aux besoins de la colonie, soit à des fins militaire, architecturale, alimentaire et commerciale.

D'autres artefacts témoignent en outre du siège de Québec par les troupes américaines en 1775.

G- Ouvrages défensifs/militaires de la Basse-ville (voir la section « F- Autres ouvrages et bâtiments à vocation militaire en Haute-ville »)

H- Rive sud

(Voir l'énoncé d'intégrité commémorative du lieu historique national des-Forts-de-Lévis)

3.5 Objectifs généraux relatifs aux ressources liées aux motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national

Les ressources (lieu désigné, paysages et éléments paysagers, bâtiments et structures, sites archéologiques, objets) ne sont pas endommagées ou menacées lorsque :

- Les ressources et les valeurs qui s'y rattachent sont respectées;
- Les décisions de gestion reposent sur de l'information sûre et adéquate et sont prises conformément aux principes et à la pratique de la *Politique sur la gestion des ressources culturelles*;
- Les ressources et les valeurs qui leur sont associées ne sont pas perdues, endommagées ou menacées par suite de processus naturels, par exemple l'érosion et la détérioration, à l'intérieur ou à l'extérieur du lieu;
- Les ressources et les valeurs qui leur sont associées ne sont pas perdues, endommagées ou menacées par la présence des humains à l'intérieur ou à l'extérieur du lieu;
- Les valeurs historiques des ressources sont communiquées aux visiteurs et aux intervenants.

4 COMMUNICATION EFFICACE DES MOTIFS QUI JUSTIFIENT LA DÉSIGNATION À TITRE DE LIEU HISTORIQUE NATIONAL

4.1 Motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national

4.1.1 Définition

Ce volet de l'énoncé d'intégrité commémorative est axé sur le sens des objectifs de commémoration. Il identifie les messages d'importance historique nationale qu'il faut transmettre au public. Ces messages font valoir les motifs justifiant l'importance nationale du lieu désigné.

4.1.2 Motifs qui justifient la désignation

Au lieu historique national du Canada des Fortifications-de-Québec, les motifs qui justifient la désignation découlent directement des objectifs de commémoration :

- Les fortifications de Québec commémorent le système défensif mis en place entre 1608 et 1871 à Québec, principale place forte du Canada à l'époque coloniale.
- La commémoration des fortifications de Québec renvoie à un concept d'ensemble qui englobe à la fois les ouvrages de défense et leur histoire, qu'il s'agisse des fortifications proprement dites ou des autres composantes, tels les portes, corps de garde, poudrières, entrepôts, casernes et espaces à vocation militaire.

4.2 Messages contextuels

Pour les messages contextuels relatifs à chacun des lieux historiques nationaux inclus à l'intérieur du lieu historique national des Fortifications-de-Québec, le lecteur référera aux énoncés d'intégrité commémorative respectifs de chacun de ces sites.

4.2.1 Définition

Les messages contextuels aident à faire comprendre les motifs justifiant l'importance nationale du lieu désigné.

4.2.2 Messages contextuels

Afin de mieux faire comprendre les motifs qui justifient la désignation énoncée ci-haut, relative aux fortifications de Québec, il serait pertinent de les développer en tenant compte des éléments suivants :

- Depuis sa fondation en 1608 jusqu'au milieu du XIXe siècle, Québec représente le centre vital de la colonie du Canada; la ville en est le chef-lieu administratif, le principal siège ecclésiastique, le port d'entrée et la plus importante agglomération urbaine. Il est donc impérieux, pour les autorités coloniales, d'assurer la protection de la ville et, à cette fin, on la transforme en place forte.
- Jusqu'à la signature du traité de Washington, suivie du départ des troupes britanniques en 1871, la ville de Québec a été au coeur des grands enjeux politiques et militaires en Amérique du Nord. Assiégée à cinq reprises, soit en 1629, 1690, 1759, 1760 et 1775, Québec était identifiée comme la cible ou l'objectif ultime de l'éventuel conquérant.
- Choisie par Champlain pour sa position stratégique (un promontoire dominant un rétrécissement du fleuve à cet endroit), Québec a toujours conservé sa fonction défensive alors que son caractère de principale place forte s'est accentué jusqu'à la fin de l'époque coloniale.
- En 1620, le gouverneur de la colonie abandonne l'Habitation pour loger à la Haute-ville, dans les murs du Château Saint-Louis qui remplit alors des fonctions sociales, politiques, administratives et joue en outre un rôle défensif majeur pour la colonie naissante.
- Dotée d'un port naturel en eau profonde, Québec assume pleinement son rôle de principale place forte en étant la clé des communications avec la mère patrie ainsi que la porte d'entrée des ravitaillements et des secours métropolitains.
- De 1608 à 1871, le rôle défensif de Québec se traduit par la construction successive de plusieurs ouvrages de fortifications, parallèlement à l'érection de structures et à l'aménagement d'aires urbaines qui répondent aux besoins inhérents à la défense et aux activités militaires.
- Depuis la construction de l'Habitation jusqu'à l'introduction de la fortification perpendiculaire en 1865, le développement du système défensif de Québec reflète fidèlement l'évolution des techniques européennes de fortifications.
- Plusieurs ingénieurs militaires ont travaillé à l'amélioration des ouvrages défensifs de la colonie, mais les interventions majeures de Gaspard-Joseph Chaussegros de Léry et de Gother Mann se reflètent encore à travers divers ouvrages qui demeurent les plus marquants de la ceinture fortifiée.
- Depuis 1690 jusqu'à la fin de l'époque coloniale, le flanc ouest du promontoire de Québec, qui s'ouvre sur la campagne, a été le site d'une succession d'enceintes défensives. Le rempart

bastionné de 1745 et trois des quatre tours Martello construites entre 1807 et 1812 subsistent encore aujourd'hui.

- Entre 1806 et 1812, la construction d'une enceinte de maçonnerie sur la crête de la falaise nord-est vient définitivement remplacer ou consolider les ouvrages antérieurs du Régime français qui s'appuyaient davantage sur une situation topographique avantageuse.
- Envisagée dès le Régime français pour dominer les hauteurs du Cap-aux-Diamants, la construction de la Citadelle, réalisée par les Britanniques, complète alors la ceinture de fortifications qui particularise encore la ville *intra-muros* contemporaine.
- À l'époque coloniale, l'histoire des fortifications est indissociable de celle du développement de la ville car la fonction défensive de Québec a exercé une influence sur l'évolution de la trame urbaine *intra-muros.* De nos jours, cette influence est toujours perceptible à l'intérieur de la vieille ville.
- Les impératifs défensifs sont perçus comme des freins à l'expansion urbaine car, d'une part, le lotissement à proximité de la muraille est interdit, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur et, d'autre part, le nombre limité de portes étroites nuit à la circulation hippomobile et aux différents échanges de services entre la ville *intra-muros* et les quartiers qui se développent hors de cet étau.
- L'occupation de la ville *intra-muros* à des fins militaires se caractérise par l'utilisation de vastes secteurs pour le casernement, par la présence de poudrières réparties sur le pourtour de l'enceinte de même que par des terrains réservés aux rassemblements et aux exercices militaires.
- Gaspard-Joseph Chaussegros de Léry aménage le premier secteur de casernement à Québec en complétant la construction de la redoute Dauphine, en construisant les Nouvelles Casernes et en ceinturant le secteur d'un mur de garde.
- La création d'une zone de casernement, qui regroupe les soldats dans un lieu clos et interdit aux civils, facilite le contrôle et la discipline parmi les troupes tout en favorisant une plus grande disponibilité pour les exercices militaires ainsi que pour l'organisation de la vie de garnison.
- Durant le dernier quart du XVIIIe siècle, le secteur de la caserne Dauphine et des Nouvelles Casernes est attribué plus spécifiquement au *Royal Artillery Regiment* et cet endroit, alors nommé *Artillery Park,* est intégré aujourd'hui au parc de l'Artillerie.
- L'établissement d'un système défensif de cette envergure implique la présence constante de troupes en garnison afin d'assumer les responsabilités logistiques et opérationnelles liées au fonctionnement de la place forte.
- La présence de la garnison entraîne des répercussions tangibles sur la vie sociale et culturelle de la population urbaine tout en contribuant à stimuler l'économie locale. L'existence de la place forte comporte en revanche des contraintes liées au besoin d'assurer la sécurité des lieux ainsi que des exigences qui pèsent lourd sur la qualité de vie des citoyens, qui doivent notamment contribuer à l'édification et à l'entretien des fortifications tout en subissant les aléas des menaces et des sièges.
- Chacune des grandes phases de l'évolution du système défensif de Québec est représentée par des ressources culturelles de toutes les époques, qui témoignent du passé militaire de la place forte. Ces ressources rappellent la contribution originale de plusieurs ingénieurs, tant français que britanniques, de même que leur capacité à adapter des ouvrages défensifs à la topographie particulière du site et à des contextes de guerre différents.
- Les nombreux vestiges et les collections d'objets archéologiques, associés à l'histoire des fortifications de Québec pour la période de 1608 à 1871, constituent d'importants témoins de

l'évolution du système défensif, des changements technologiques et de la culture matérielle liée à l'occupation des installations militaires.

- Les fortifications de Québec sont un lieu historique national, soit un lieu désigné par le gouvernement du Canada, en raison de son importance historique nationale.

4.3 Objectifs

Les motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national sont efficacement communiqués au public lorsque :

- L'ensemble de la mise en valeur du patrimoine fait comprendre les motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national;
- Les visiteurs et les personnes responsables du lieu comprennent les motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national;
- Les décisions de gestion sont fondées sur des renseignements pertinents et fiables et sont prises conformément aux principes et à la pratique de la *Politique sur la gestion des ressources culturelles*.

5 RESSOURCES, VALEURS ET MESSAGES NON LIÉS AUX MOTIFS QUI JUSTIFIENT LA DÉSIGNATION À TITRE DE LIEU HISTORIQUE NATIONAL

5.1 Paysages et éléments paysagers

(Non applicable)

5.2 Ressources culturelles *in situ* [3]

L'oeuvre de Dufferin

En 1874, alors que les fortifications de Québec sont jugées désuètes par les autorités militaires et que l'Administration municipale est disposée à les démolir au nom du progrès et de l'expansion urbaine, le gouverneur général Dufferin propose l'embellissement de la Cité par la sauvegarde de l'ancienne enceinte. Ce projet prévoit entre autres l'établissement d'un boulevard de ceinture faisant le tour des remparts, la construction de ponts ou portes d'architecture normande ou médiévale avec tours et tourelles à l'emplacement des anciennes portes Saint-Louis et Saint-Jean ainsi que dans les brèches qui devaient être ouvertes dans l'enceinte face aux rues Dauphine (porte Kent) et McMahon. Le nivelage du glacis et des ouvrages avancés entre les portes Saint-Jean et Saint-Louis permettrait l'aménagement d'un parc. Il était aussi prévu de coiffer la côte de la Montagne d'un pont en fer afin de rejoindre la Terrasse Durham, laquelle devait être prolongée

3 Pour une description de toutes les ressources culturelles *in situ* de niveau 2, voir :

L'Anglais, Paul-Gaston et al. *Lieu historique national des Fortifications-de-Québec. Inventaires des ressources culturelles*. Parcs Canada, 2001, 180 pages.

jusqu'à la Citadelle. De là, un chemin permettrait de rejoindre l'enceinte ouest. Bien que le projet de Dufferin devait modifier le tracée et le style des fortifications anciennes, il respectait les vestiges en place.

Les travaux sont réalisés en plusieurs phases entre 1876 et 1913. On restaure certaines parties de l'enceinte, on en démolit et reconstruit d'autres, on nivelle, on remplit des fossés et on établit des sentiers et des trottoirs. Seuls les pont enjambant la rue McMahon et la côte de la Montagne furent laissés de côté. Le lien au-dessus de la côte de la Montagne sera finalement rétabli en 1983. Quant au secteur de la rue McMahon, deux escaliers en maçonnerie permettent la continuation de la promenade sur les remparts. Mal entretenue au point de devenir un danger pour la population, la Promenade de Dufferin fut fermée en 1926, après une douzaine d'années de service.

Valeur historique

La Promenade de Dufferin est le résultat concret des efforts de lord Dufferin, gouverneur général du Canada, pour sauvegarder l'ancienne enceinte fortifiée de la ville de Québec.

L'oeuvre de Dufferin est le point de départ du premier mouvement de conservation-restauration au Canada.

Les portes Saint-Louis et Kent encadrent le premier mouvement de conservation-restauration au Canada. Les aspects matériels qui représentent ce mouvement sont la composition néo-médiévale des portes avec leurs tourelles, leurs toitures à pentes aigus, l'utilisation de la pierre de taille, leur intégration au rempart et le rôle qu'elles jouent dans le milieu urbain.

L'Arsenal fédéral

Avec le départ de l'armée britannique de Québec en 1871, les terrains et bâtiments militaires du parc de l'Artillerie sont transférés au ministère canadien de la Milice et de la Défense. Le site, alors à l'abandon, est choisi en 1879 pour l'implantation d'une usine de munitions connue sous le nom de la *Cartoucherie* puis sous celui de l'*Arsenal de Québec*. Les activités de cet important complexe industriel débutent en 1882 pour se terminer en 1964.

Outre le réaménagement du bâtiment des Nouvelles Casernes pour loger une partie importante des opérations de l'Arsenal, plusieurs édifices voient le jour dans le parc, certains à l'intérieur de la cour des Nouvelles Casernes, d'autres dans la cour proprement dite du parc, et enfin, quelques autres dans le bastion Saint-Jean et le demi-bastion du Coteau-de-la-Potasse. Parmi les plus importants bâtiments du complexe industriel, il faut signaler diverses fonderies, un atelier pour la fabrication des obus et des cartouches, l'atelier de l'Artillerie, une salle de tir, un quartier pour les électriciens et plusieurs bâtiments de service et infrastructures diverses. Certains de ces bâtiments ont été démolis, cédant leur place à d'importants vestiges archéologiques.

Valeur historique

En fabriquant des munitions militaires et en maintenant une expertise technique au Canada, l'*Arsenal fédéral* a été un exemple concret de l'affirmation nationale du pays.

Des cinq composantes de l'*Arsenal fédéral* (l'arsenal de la côte du Palais, celle érigée sur la partie est des plaines d'Abraham, l'arsenal de Saint-Malo, l'arsenal de Valcartier et l'usine du bassin Louise), l'Arsenal de la côte du Palais était non seulement le plus ancien et le seul à produire des munitions militaires de 1882 à 1964, mais il était également le centre des décisions administratives de cette société d'État.

L'*Arsenal fédéral* a été un agent structurant dans l'économie de la ville de Québec en temps de guerre.

Par sa présence, l'*Arsenal fédéral* a contribué à la création du plus important centre de recherches pour la défense au Canada.

Lors des guerres, l'*Arsenal fédéral* a été le centre d'expertise et d'encadrement de toute la production de munitions de petits calibres et d'obus au pays.

L'*Arsenal fédéral* a toujours employé une main-d'oeuvre féminine importante, tant en temps de guerre qu'en temps de paix.

Monuments et plaques

Le lieu historique national des Fortifications-de-Québec recèle plus d'une trentaine de monuments et de plaques commémorant des événements, des personnages et des lieux qui ont marqué l'histoire canadienne. Certains de ceux-ci sont directement associés au système défensif à l'époque coloniale. (voir la liste partielle à l'annexe 4).

Valeur historique

Ces commémorations témoignent de l'importance du lieu désigné dans l'histoire de la ville et du pays.

5.3 Objets [4]

La collection ethnologique

Pour les objets de niveau 2 relatifs à chacun des lieux historiques nationaux inclus à l'intérieur du lieu historique national des Fortifications-de-Québec, le lecteur référera aux énoncés d'intégrité commémorative respectifs de chacun de ces sites.

La collection ethnologique de niveau 2 des fortifications de Québec compte trois canons français montés sur affût et localisés sur la Terrasse Grey. Ils sont identifiés par des vignettes qui éveillent l'intérêt. Voici le libellé de chacune :

- *Petit canon pris à Louisbourg en 1758;*
- *Canon de la flotte de Sir Overdon Walker naufragée en 1711 à l'Île-aux-Oeufs dans le Golfe Saint-Laurent;*
- *Canon du vaisseau amiral français «Le Prudent», capturé et brûlé à Louisbourg en 1758.*

La collection comprend également 64 objets reliés à l'Arsenal fédéral. Ces objets sont, soit en exposition à la fonderie de l'arsenal (52), soit en réserve (12). Parmi ces objets on dénombre plusieurs machines industrielles dont trois presses pour façonner les balles, une balance rotative pour les calibrer, une machine pour les peser et en vérifier la résistance datée de 1891, une balance à poudre noire, deux machines à inspecter les cartouches, une presse horizontale à noyau de plomb et une presse verticale à godet.

On retrouve aussi plusieurs produits industriels tels des lingots de cuivre, des cylindres d'obus, une pince et un support à creuset, un creuset de graphite et des caisses cartouches.

Un autre lot d'objets comprend un coffret d'amorces daté de 1896 et servant, vraisemblablement, d'outil pédagogique, deux chariots d'usine communément appelés « diables » et deux portes d'usine. D'autres objets intéressants se trouvent dans la collection. Mentionnons des poinçonneuses de table, un horodateur, un sifflet d'usine, une paire de sabots de fondeur et deux gargousses de cuir pour le transport de la poudre noire.

Des objets socio et idéo-techniques viennent compléter la collection. Il s'agit de pièces d'importance rappelant le travail à l'Arsenal fédéral. On y dénombre cinq objets dont une broche commémorative, ornée d'un motif rappelant le travail à l'Arsenal fédéral, avec l'inscription *Canadian Arsenal limited*, un laisser-passer de carton de la *Dominion Arsenal*, un livre intitulé *The Dominion Arsenal at Quebec 1880-1945* et une bannière de toile portant l'inscription *Canadian Arsenal*.

Valeur historique

Les canons témoignent de l'artillerie qui existait durant et après la période coloniale.

---

4 Pour une description détaillée des collections ethnologique et archéologique de niveau 2, voir :

L'Anglais, Paul-Gaston et al. *Lieu historique national des Fortifications-de-Québec. Inventaires des ressources culturelles*. Parcs Canada, 2001, 180 pages.

Les objets reliés à l'Arsenal fédéral témoignent des activités de production de munitions dans les bâtiments situés au parc de l'Artillerie.

La collection archéologique

Ces ressources sont associées au rempart ouest, au parc de l'Artillerie, à l'enceinte nord-est et au secteur du fort Saint-Louis et du jardin des Gouverneurs (*pour ces deux derniers secteurs, le lecteur référera aux énoncés d'intégrité commémorative de ces sites*). La localisation physique de ces ressources découle principalement d'activités de construction, de réfection et de réaménagement effectuées au cours des ans sur ces différents sites. La majorité des artefacts de ces collections, peu nombreuses au demeurant, sont surtout reliés, de par leur volume, à des fonctions domestiques civiles et industrielles.

A- Rempart ouest

La collection d'artefacts de niveau 2 recueillie sur les fortifications provient essentiellement de remblais. Ces artefacts sont surtout de nature domestique, à quelques exceptions près.

Valeur historique

La collection témoigne de la présence d'un dépotoir dans le secteur de la casemate Saint-Louis après 1850, des aménagements du *Quebec Skating Club* au bastion Saint-Louis en 1889 et de la construction, vers 1930, d'une voie d'accès au parc des champs de bataille établie dans la zone des ouvrages avancés du même bastion.

B- Le parc de l'Artillerie

Les ressources mobilières du parc de l'Artillerie sont issues de l'aménagement de terrasses de jardins à la redoute Dauphine au Régime britannique(1800-1875), d'un remblai consécutif à la démolition des latrines du logis des officiers entre 1890 et 1910 et de l'occupation de la cour des Nouvelles Casernes, depuis la seconde moitié du XVIIe siècle jusqu'au début des années 1960.

Valeur historique

Les objets recueillis témoignent de la vie quotidienne de quelques résidents du secteur au Régime français (de 1660 à 1751) et à la fin du XIXe siècle, mais surtout d'intenses activités industrielles découlant de l'implantation de la Cartoucherie fédérale sur le site à compter de 1882.

5.4 Objectifs généraux relatifs aux ressources non liées aux motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national

Les ressources (paysages et éléments paysagers, bâtiments et structures, sites archéologiques, objets) ne sont pas endommagées ou menacées lorsque :

- Les ressources et les valeurs qui s'y rattachent sont respectées;
- Les décisions de gestion reposent sur de l'information sûre et adéquate et sont prises conformément aux principes et à la pratique de la *Politique sur la gestion des ressources culturelles*;
- Les ressources et les valeurs qui leur sont associées ne sont pas perdues, endommagées ou menacées par suite de processus naturels, par exemple l'érosion et la détérioration, à l'intérieur ou à l'extérieur du lieu;
- Les ressources et les valeurs qui leur sont associées ne sont pas perdues, endommagées ou menacées par la présence des humains à l'intérieur ou à l'extérieur du lieu;
- Les valeurs historiques des ressources sont communiquées aux visiteurs et aux intervenants.

5.5 Messages non liés aux motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national

Dans le contexte global des ressources et composantes liées à d'autres valeurs patrimoniales, il convient de préciser les messages suivants :

- Dès le départ des troupes britanniques, en 1871, les autorités municipales, avec l'accord du gouvernement impérial et l'appui de la population urbaine, entreprennent la démolition des ouvrages défensifs, devenus désuets.
- À la fin du XIXe siècle, Lord Dufferin est à l'origine du mouvement de conservation-restauration des fortifications.
- En s'inspirant des interventions de mise en valeur d'un précurseur européen, Viollet-Le-Duc, le projet de Lord Dufferin vise la préservation de la ceinture de fortifications et l'intégration de nouvelles portes utilitaires et décoratives afin de pouvoir aménager un lien piéton autour de la ville.
- Imprégné de l'idéal romantique, renforcé dans ses convictions par les témoignages d'artistes, d'écrivains, de chroniqueurs et de voyageurs de passage à Québec, Dufferin, en conjuguant la beauté de la vieille ville à la mémoire de l'histoire dont elle était porteuse, réussit à faire le consensus sur les conditions de conservation et de développement du Vieux-Québec colonial.
- En 1882, une première cartoucherie canadienne s'installe dans les Nouvelles Casernes et, en 1901, cette entreprise devient l'Arsenal du Dominion qui poursuivra ses activités d'approvisionnement en munitions militaires au Canada jusqu'en 1964.
- La fabrication de matériel de guerre par des civils dans le secteur du bastion Saint-Jean et de l'ancien parc de l'Artillerie perpétue, d'une certaine façon, la tradition militaire du site.
- Depuis la fabrication des premières munitions en 1882, en passant par les efforts de guerre consentis durant le premier et le second conflit mondial, la moitié des travailleurs de l'Arsenal du Dominion sont des femmes.

- Le lieu historique national des Fortifications-de-Québec fait partie de l'arrondissement historique de Québec et, à ce titre, est associé à la grande famille des sites du patrimoine mondial de l'UNESCO.
- Le lieu historique national des Fortifications-de-Québec fait partie du réseau régional et national de lieux historiques nationaux associés au thème de la défense au Canada à l'époque coloniale et à d'autres thèmes de l'histoire canadienne.
- Le lieu historique national des Fortifications-de-Québec est l'un des 29 membres du *Regroupement des institutions muséales de Québec* (RIMQ).
- Les lieux historiques nationaux administrés par Parcs Canada appartiennent à tous les Canadiens.

Les messages non liés aux motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national sont communiqués efficacement au public quand :

- Une partie de la mise en valeur du patrimoine fait comprendre les messages non liés aux motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national;
- Les messages non liés aux motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national et leur mise en valeur ne surpassent pas la mise en valeur et la compréhension de l'importance historique nationale du lieu ou n'y portent pas atteinte;
- Les visiteurs comprennent les messages non liés aux motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national;
- Les décisions de gestion sont fondées sur des renseignements pertinents et fiables et sont prises conformément aux principes et à la pratique de la *Politique sur la gestion des ressources culturelles*.

6 ANNEXES

6.1 Annexe nº 1 Extraits des procès-verbaux de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada et textes des plaques

PROCÈS-VERBAL, MAI 1921 (CLMHC)

Meeting of the local members of the Historic Sites and Monuments Board of Canada in Mr. Harkin's Office, on the 15th of October 1920.

Present:
Chairman,
Dr. Sulte,
Mr. Harkin
and the Secretary

A review of the status of the sites already recommended by the Board brought out the following facts:

Re: Tentative list of Military sites through out Canada which will be no longer required by the Militia Department.

This list was gone over with a view the finding out the sites which are of National historic value to be dealt with by the Board:

M.D. No 5 :
(1) Levis Forts (1300 acres, sale of lands being considered)
Quebec City:
(1) Martello Towers
(2) Martello Tower (Grand Allee)
There three should be looked after by Quebec Battlefields Commission.

PROCÈS-VERBAL, MAI 1926 (CLMHC)

Quebec fortifications
Moved by Judge Howey,
Seconded by Dr. Coyne.

Mr. Harkin explained the present circumstances in regard to these fortifications. The point to be considered, in his opinion, was whether proper representations should be made through this Board to see that these fortifications along with several others are preserved, and steps taken to prevent their subsequent dilapidation.

General Cruikshank considered that the Board had no executive powers as it was only an honorary advisory body and in default of this was not in a position to act. No revenue would be

derived other than that by the City and Province of Quebec if these fortifications were taken over, and, in his opinion, the Province and City should contribute largely to their upkeep.

Mr. Harkin thought some definite policy might be enunciated, in order that there would be no adverse criticism at a later date, which he could place before the Minister. He did not desire to unduly press the matter but simply wished the views of the members on this point.

Quebec Fortifications (continued)
Moved by Judge Howay,
Seconded by Dr. Coyne.

That it is desirable that the fortifications of Quebec and other military costs should be preserved owing to their historic interest and the fact that they are an attraction to travellers and the general public, and tht their preservation is a stimulus to the growth of a healthy national and patriotic sentiment in our land, and that unless some early action be taken it is apparent that these structures wil become dilapidated and fall into ruin. Therefore it is the opinion of this Board that special commissions should be appointed with powers to take over and preserve such fortifications and other structures, and that the Dominion, Province and City concerned should contribute in due proportion to the upkeep thereof.

Carried.

PROCÈS-VERBAL, MAI 1946 (CLMHC)

Bronze Tablet, The Citadel, Quebec City
Moved by Judge Surveyer,
Seconded by Professor Long.

> That the site of the Quebec Citadel be declared of national importance and that it be suitably marked by the erection of two standard tablets, bearing and inscription in French and in English.

Carried.

It was agreed that Major Lanctot would be requested to prepare inscriptions for the consideration of the members of the Board, by correspondence.

PROCÈS-VERBAL, 21 MAI 1947 (CLMHC)

The Citadel, Quebec City, P.Q.
Moved by Judge Surveyer,
Seconded by Dr. Sage.

That the following inscription as amended be confirmed:

Citadel of Quebec

> On this strategic site, in 1620, Champlain built a fort which was replaced later by a fortified enclosure. A citadel erected by Governor Haldimand in 1779, was reinforced subsequently by various defence works. The present citadel, after plans approved by the Duke of Wellington, was built between 1823 and 1832. It was garrisoned by Imperial troops until October 1871, when their duties were taken over by the Canadian Army.

Carried.

PROCÈS-VERBAL, MAI 1948 (CLMHC)

The Citadel, Quebec City.
Moved by Judge Surveyer,
Seconded by Father d'Eschambault.

That the following French version fo the inscription for the Citadel of Quebec tablet be confirmed:

CITADELLE DE QUÉBEC

> En 1620, sur cet emplacement stratégique, Champlain bâtit un fort qui fut dans la suite remplacé par une enceinte fortifiée. Une citadelle, élevée en 1799 par le gouverneur Haldimand, fut plus tard épaulée par divers ouvrages de défense. La citadelle actuelle, dont le duc de Wellington approuva les plans, fut construite de 1823 à 1832. Les troupes impériales en fournirent la garnison jusqu'en octobre 1871 où ce service passa aux troupes canadiennes.

Carried.

Quebec City and Citadel Fortifications
Moved by Judge Surveyer,
Seconded by Professor Harvey.

That the Board considers the Citadel and Fortifications at Quebec are of national historic importance.

The average annual expenditure from 1934 to 1939 for restoration and maintenance for the Historic Sites area only, as stated by the Department of National Defence, amounted to approximately $108,000.00.

In view of increased costs, it seems probable that an amount of $150,000.00 annually would now be required. Prior to taking any further action in the matter the Board requests that it be informed if it is reasonable to assume that such an amount could be made available each year by the Department.

The Board is of opinion that in the event of the Department taking over the Historic Sites area of the Quebec Citadel and Fortifications, a similar arrangement would be requested by those interested in the Halifax Citadel, which has also been declared by the Board to be of national historic importance.

Carried.

AINC, H.S. 7-58, VOL. 2, 18 FÉVRIER 1953

10 janvier 1951

Le 5 octobre 1950, les Fortifications furent enfin déclarées surplus aux exigences du DND pour un transfert au Ministère de Ressources et Développement.

18 février 1953

The transfer of the Quebec Fortifications to this Department by the Depatment of National Defence in 1950 included "the outer Citadel Wall, excluding east portion along top of cliff", but made no mention of the area between the outer Citadel Wall and St.Denis Avenue. Whether this portion of the glacis was retained by the Department of National Defence of was transferred to this Department will have to be clarified.

PROCÈS-VERBAL, MAI 1953 (CLMHC)

Bronze Tablet, the Citadel, Quebec, P.Q.
Moved by Professor Harvey,
Seconded by Dr. Alcock.

That the suggested inscription for the Citadel at Quebec be withdrawn and that Dr. Lamb, in consultation with Colonel Stacey, of the Department of National Defence, be asked to prepare a revised inscription for consideration at the next meeting of the Board.

Carried.

PROCÈS-VERBAL, JUIN 1954 (CLMHC)

The Citadel, Quebec, P.Q.
Moved by Dr. Lamb,
Seconded by Dr. Bailey.

That the following English inscription for the proposed tablet be confirmed:

The Citadel

> The site of the Citadel was first fortified in 1693 by Frontenac, who built the stone "cavalier" which, though greatly altered, still stands in the King's Bastion. The present Citadel was built in 1820-31 on the recommendation of the Duke of Richmond (Governor-in-Chief 1818-19) and the Duke of Wellington. It was designed by Lt-col. W.E. Dunford, Commanding Royal Engineer in Canada, and cost the British Treasury about £236,500. It incorporates the oldest part of the city walls, built by the older Chaussegros de Lery in 1720.

Carried.

PROCÈS-VERBAL, JUIN 1957 (CLMHC)

U.325-7-58
Quebec Walls and Fortifications
Moved by Mr. Fiset,
Seconded by Father d'Eschambault.

That the walls and fortifications forming the circumference of Old Quebec declared of national historic importance.

Carried.

Mr. Fiset agreed to prepare a report on the structures for presentation at the meeting of the Board in 1958.

PROCÈS-VERBAL, JUIN 1957 (CLMHC)

U.325-7-58
Quebec Citadel

After discussion the English inscription was tentatively revised as follows ;

The Citadel

> The site of the Citadel was first fortified in 1693 by Frontenac, who built the stone "cavalier" which, though greatly altered, still stands in the King's Bastion. The present Citadel was built in 1820-31 on the recommendation of the Duke of Richmond (Governor-in-Chief 1818-19) and the Duke of Wellington. It was designed by Lieut. Col. E.W. Durnford, Commanding Royal Engineer in Canada. It incorporates the oldest part of the city walls, built by the elder Chaussegros de Lery in 1720.

Moved by Mr. Fiset,
Seconded by Mr. Bazin,

That consideration of this proposal be deferred to the meeting of 1958 to allow Mr. Fiset further opportunity for work on the inscription.

Carried.

PROCÈS-VERBAL, MAI 1958 (CLMHC)

HS.7-58
Quebec Walls and Fortifications

Mr. Fiset was pleased that the Minister had approved the recommendation of the Board that the walls and Fortifications forming the circumference of Old Quebec be declared of national historic importance.

Moved by Mr. Fiset,
Seconded by Dr. Bailey,

That this subject be deferred to the meeting of 1959 to afford Mr. Fiset opportunity to prepare a report on the structures and a recommendation with regard to the appropriate siting of the tablet.

Carried.

PROCÈS-VERBAL, MAI 1958 (CLMHC)

HS.56
17 St. Louis Street,
Old Commissariat Building, Quebec City

During the discussions Mr. Fiset stated that the building might be useful as a museum and that the Quebec Chamber of Commerce of which he will be President next year might be interested in occupying it.

Moved by Mr. Fiset,
Seconded by Dr. Bazin,

That in consideration of the historical and architectural significance of the property at 17 St. Louis Street, Quebec City, the Board recommend that the Department of Northern Affairs and National Resources accept the transfer of the property from the Department of National Defence, and study the possibility of placing it in the custody of a responsible public body for a period of 10 or 15 years. The Board recommends further that the Department make satisfactory arrangements for the appointment of a custodian and agreements for the carrying out of repairs and the maintenance and use of the building.

Carried.

PROCÈS-VERBAL, NOVEMBRE 1958 (CLMHC)

H.S.7-58
Quebec Walls and Fortifications
Moved by Mr. Fiset.
Seconded by Mr. Bazin.

(a) That a study of the fortifications of Quebec be undertaken with the object of determining exactly what grounds and structures are of national historic importance as forming part of the fortifications.

(b) That the preparation of a plan of the Old Fortifications of Quebec be undertaken by Mr. Fiset in cooperation with officials of the Department.

Carried.

H.S.7-52
The Quebec Citadel

Mr. Fiset stated that at the request of the Board, made at the meeting of May, 1938, he had made further research and was prepared to present a draft inscription in revised form.

After L. Fiset had submitted his re-draft of the inscription Dr. Bailey stated that he considered the years between 1760 and 1820 as an important period in the construction of the Citadel. He suggested that a rerefence be made in the inscription to James Thompson.

Mr. Fiset felt that Thompson was identified with the fortifications and not with the Citadel itself.

Moved by Mr. Fiset.
Seconded by Mr. Bazin.

That the following amended inscription be accepted for use in French and English on two standard tablets:

La Citadelle

> Surnommée le Gibraltar de l'Amérique, la citadelle de Québec domine le Saint-Laurent des hauteurs du Cap Diamant. Le duc de Wellington, maître général de l'intendance, en décréta la construction sur recommandation du duc de Richmond, Gouverneur en chef en 1818-19. Les plans en furent levés par le Lieutenant-Colonel Elias Walker Durnford qui dirigea les travaux d'exécution de 1820 à 1832. Elle renferme encore dans son enceinte les vestiges des premiers bastions érigés par Frontenac en1693. En 1872, Lord Dufferin, Gouverneur général, y établit une résidence pour lui et ses successeurs.

Carried.

H.S.7-155
The Old Commissariat Building, Quebec, P.Q.
(17 St. Louis Street)

The members were informed that the Minister had indicated that before he can take action on the Board Recommendation given at the meeting of May, 1958, the Board should consider and recommend that the Old Commissariat Building in Quebec City be declared of national historic importance if such be the case.

Mr. Fiset stated that this building presents a very fine example of French architecture in Canada, that it is in good condition and is located at a strategic point in Quebec City. The building goes back to the Eighteenth Century and was probably built by its first owner. Jean Mailloux, one of the outstanding architects of the time. The house has been associated with the Army since 1815 and before that was the residence of many notable persons.

The Chairman observed that the building is now in use by a Signals Squadron and is the property of the Canadian Government.

The matter was referred to the Commitee established for the study of Historic Buildings for consideration of the category under which this bulding should be listed.

Mr. Bazin reported later in the meeting, that his Committee considered the building at 17 St. Louis Street in Quebec City to be worthy of preservation "for many reasons".

Moved by Mr. Fiset,
Seconded by Chief Justice Campbell.

With further reference to and in accordance with the Board recommendation of May, 1958, the Board now recommends that the Old Commissariat Building at 17 St. Louis Street in Quebec City be declared of national historic importance.

Carried.
After further consideration the following resolution was proposed and passed :

Moved by Mr. Fiset,
Seconded by M. Bazin.

Of the buildings now available for protection in the Province of Quebec the Board considers that the Old Commissariat Building at 17 St. Louis Street in Quebec City, is in priority, among the first ten buildings worthy of preservation on grounds of national historic and architectural importance.

Carried.

H.S.7-172
Dauphine Barracks, Palace Street, Quebec City

Mr. Fiset informed the Board that he had learned that officials of Canadian Arsenals Limited were considering the declaration of Dauphine Barracks in Quebec City as surplus to their requirements so that sale might be arranged by the Crown Assets Corporation.

The Secretary gave a summary of the architecture of the buildings, probably erected in 1712, and stated that the structures are very much the same today as they were in 1750. The buildings were considered to form a group in a corner section of the Town Walls.

Dr. Sage observed that sections of the Walls of Quebec City appear to be under different management.

The Secretary read the Board resolution of 1956 concerning the Quebec Walls and Fortifications and noted that at the meeting of June 1957, the Board had recommended that the Walls and Fortifications forming the circumference of Old Quebec be declared of national historic importance.

Moved by Mr Fiset,
Seconded by Mr. Bazin.

Further to the resolution of the meeting of June, 1957, it is recommended that the Board consider the Dauphine Barracks to form part of the Quebec Fortifications and, therefore, to be of national historic importance and, as such, that preservation of the Barracks be undertaken.

Carried.

H.S.7-155
The Old Commissariat Building
(17 St.Louis Street, Quebec City)

Mr. Fiset read a letter in which Reverend Father Paul E. Gosselin, President of the Historical Society of Quebec City expressed the appreciation of the members of that Society in the decision of the Board and the Department to acquire the property at 17 St. Louis Street in Quebec City and to restore and utilize the historic building.

PROCÈS-VERBAL, MAI 1959 (CLMHC)

H.S.7-58
Quebec and Walls and Fortifications

Dauphine Barracks: In speaking of the Captain's Quarters and the Ordnance Depot Mr, Fiset stated "I feel these buildings are of national historic importance. Furthermore, it would be easy now to arrange for their preservation. If early action is not taken on the acquisition of these properties the City might take them over.

A general resolution was proposed by Mr. Fiset to cover the Quebec Walls and Fortifications and the Dauphine Barracks.

Moved by Mr. Fiset.
Seconded byMr. Bazin.

Be it resolved that the following buildings, structures and grounds be considered as part of the system of fortifications of Quebec and consequently of national historic importance.

1. The Moulin Redoubt and park grounds, on Mount Carmel.
2. The Artillery Barracks on the Canadian Arsenals Property.
3. The Magazines on the Esplanade and within the Hotel Dieu Property.
4. The three Levis Forts.
5. All the area within the Artillery Park declared surplus by Canadian Arsenals.
6. The Captain's Quarters of the Artillery Park.
7. The Ordnance Storehouse in the St. John Bastion.

Carried.

In discussions with reference to the Captain's Quarters and the Ordnance Storehouse the Acting Chairman expressed the hope that those structures would be preserved without change from their original architecture. The members of the Board agreed that this should be a condition in any agreement to be entered into.

Mr. Fiset asked if very large plaques might be placed at a later date giving a general outline of the whole system of the Quebec Fortifications instead of individual plaques on each structure or building. Professor Lower agreed that a simple plan in the accustomed bronze would be a very fine asset

Moved by Mr. Fiset.
Seconded by Mr. Bazin.

That the Board express its gratitude and appreciation to the Department of National Defence and its responsible officers in the region of Quebec City for the interest they have taken in the preservation and restoration of historic buildings coming under their jurisdiction and for their collaboration in this work.

Carried.

H.S.7-155
The Maillou House (Commissariat Building),
17 St. Louis Street, Quebec City

Mr. Fiset reported on the arrangement agreed upon by the Minister and the Quebec Chamber of Commerce with regard to the restoration and maintenance of the Maillou House. He was complimented by the Acting Chairman for the active part he had taken in this matter.

Mr. Fiset suggested that the house be marked with bronze tablets bearing inscriptions in English and French and promised to submit a draft inscription for circulation to the members of the Board,

PROCÈS-VERBAL, 30 MAI 1960 (CLMHC)

Mr. Fiset spoke at length about the Maillou House and The Rue du Trésor problem. He explained how it was quasi-sacrilegious in view of the extensive restoration already taken to let the Rue du Trésor project proceed. He then expounded his proposal that the Maillou House out-buildings and garden be eventually restored as a "living-Museum".

It was moved, seconded and carried,

That the Board consider that the annexes of the Maillou House are as worthy of preservation as the house itself in as much as they are part of the same complex and as their preservation would enhance the work already done in the restoration of the house.

That they therefore recommend that, if the Minister concurs, he be respectfully requested to convey these views to the Mayor and the Municipal Council of the City of Quebec.

That this motion be set to the Minister as soon as possible.

PLAQUE 1960, MAISON MAILLOU

La maison Maillou

Construite sans étage vers 1736 par Jean Maillou, architecte, elle fut surélevée à sa hauteur actuelle avant 1775 par Antoine Duchesnay, conseiller exécutif, puis agrandie en 1799 par John Hale, adjoint du trésorier payeur général des troupes britanniques. En 1760-64, le Conseil militaire, région de Québec, siégea ici et le dépôt des vivres, le bureau de la solde et celui d'émission des billets de l'Armée y furent logés de 1815 à 1871. D'une architecture typique de la ville de Québec, cette maison a été restaurée en 1959 par le gouvernement fédéral et la Chambre de commerce de Québec.

The Maillou House

Built as a one-storey residence about 1736, by Jean Maillou, architect, it was raised before 1775 to its present height by Antoine Duchesney, Executive Councillor, and extended in 1799 by John Hale, Deputy Pay Master General of the British Forces. Here, the Military Council, District of Quebec, held its meetings, 1760-64, and Commissariat, Pay and Army Bill Offices were quartered, 1815-71. A good example of Quebec town architecture, it was restored in 1959 by the Federal Government and the Quebec City Board of Trade.

Description/localisation
Deux plaques apposées du côté est de la maison au 17 rue Saint-Louis, à Québec.

Date d'apposition :
1960.

N° de dossier
8400-Q28-3.

PROCÈS-VERBAL, OCTOBRE 1966

40. Theriault House (Dauphine Barracks), Quebec City

The Board heard the further explanatory comments from the Secretary regarding the general study of federal buildings in the Quebec City area. *The matter will be brought up at a forthcoming, Board meeting.*

PROCÈS-VERBAL, OCTOBRE 1969 (CLMHC)

Le secrétaire fait ensuite un exposé des récents travaux du Service des lieux historiques nationaux et des progrès accomplis dans l'exécution des recommandations de la Commission. Il fait observer que le Ministre a accepté les recommandations émanant de la réunion du mois de mai et fait part des obstacles à ces réalisations par suite des restrictions de budget et d'effectif.

21° La maison 57-63 rue Saint-Louis (Québec)

La Commission prend note d'une documentation supplémentaire à l'appui de sa recommandation de la réunion de mai 1969.

PROCÈS-VERBAL, JUIN 1970 (CLMHC)

La ou les plaques de la Citadelle de Québec

La Commission étudie une demande des membres du personnel qui souhaiteraient plus d'éclaircissements sur ce point et elle recommande qu'on érige une seule plaque pour commémorer tout le complexe et que les textes français et anglais parviennent à la commission par l'entremise du comité des inscriptions.

PROCÈS-VERBAL, 11-12 JUIN 1973 (CLMHC)

Après de longues discussions, la Commission révise les listes et les classes de la façon suivante :

. . .

Catégorie IV : Questions qui doivent maintenant être déclarées SANS importance historique nationale et au sujet desquelles les recommandations antérieures de la Commission doivent être annulées.

La Commission convient de recommander au Ministre les priorités nécessitant une action immédiate de la part du Ministère et inscrites sur les listes Catégorie I et Catégorie II annexées à la fin de ce procès-verbal; elle convient également d'annuler ses recommandations antérieures et de déclarer sans importance historique nationale les sujets suivants :

. . .

Citadelle de Québec

PROCÈS-VERBAL, JANVIER 1981 (CLMHC)

La Citadelle, Québec

La Citadelle de Québec a été déclarée d'importance historique nationale en 1946 (cette désignation a été réaffirmée en 1970). En 1973, la Commission a retiré ces premières recommandations lorsqu'elle a radié quelque 60 autres points de la liste des recommandations positives.

À la suite d'un nouvel examen de cette question, la Commission est d'avis que :

> *la Citadelle de la ville de Québec revêt une importance historique nationale.*

PROCÈS-VERBAL, JUIN 1986 (CLMHC)

49-51, rue Saint-Louis, Québec (Québec)

Après délibération, la Commission est d'avis que

> **« Les bâtiments situés au 49-51, rue Saint-Louis, à Québec, ne sont pas d'importance historique ou architecturale nationale ».**

La Commission demande toutefois que soit réalisée une étude sur l'architecte Thomas Baillargé et sur la partie de la rue Saint-Louis qui se trouve entre les fortifications de Québec et le Château Frontenac.

PROCÈS-VERBAL, JUIN 1986 (CLMHC)

La Citadelle de Québec
The Quebec Citadel

À partir de 1820, l'ingénieur royal Elias Walker Durnford dirige la construction de la citadelle de Québec. Il complète ainsi le système défensif de la ville dont les premiers ouvrages remontent au régime français. Aménagée sur les hauteurs du Cap-aux-Diamants, la citadelle domine la ville, la campagne et la rade de Québec. Son rempart est complété en 1831 et les principaux édifices à l'intérieur, vers 1850. On retrouve aussi la redoute du Cap construite en 1693 par Frontenac et une poudrière de 1750. Depuis 1872, la citadelle sert de résidence aux Gouverneurs généraux du Canada qui y séjournent tous les ans.

In 1820 Lieutenant-Colonel Elias Walker Durnford of the Royal Engineers took charge of the construction of the Québec Citadel, which completed the city's defensive works begun during the French régime. Set on the heights of Cap-aux-Diamants, the Citadel dominated the town, harbour and the surrounding countryside. The ramparts were completed in 1831, and the major buildings within the walls about 1850. The walls also contain Frontenac's 1693 redoubt and a 1750 powder magazine. Since 1872 the Citadel has been an official residence of the Governor General of Canada, who spends part of each year here.

Approved by the Full Board
June 16, 1986

PROCÈS-VERBAL, JUIN 1987 (CLMHC)

<u>Ilot Mont Carmel, Québec (Québec)</u>

La Commission recommande

que toute décision concernant l'importance nationale possible de l'Ilot Mont Carmel soit reportée jusqu'au dépôt d'un document portant sur ce district historique, tenant compte des facteurs historiques, physiques et visuels adoptés par la Commission pour déterminer les limites de ces districts.

PROCÈS-VERBAL, JUIN 1990 (CLMHC)

Les tours Martello de Québec

La Commission est d'avis que

> **les trois tours Martello qui subsistent encore à Québec, lesquelles font partie des fortifications historiques de la Vieille Capitale, revêtent une importance historique nationale et méritent qu'une plaque soit érigée sur l'emplacement de la première tour, sur les Plaines d'Abraham.**

PROCÈS-VERBAL, DÉCEMBRE 2000 (CLMHC)

Clarification de l'objectif de commémoration et des limites du lieu historique national des Fortifications-de-Québec

M. André Charbonneau du centre de services de Québec a expliqué que l'unité de gestion de Québec, responsable de la gestion du lieu historique national des Fortifications-de-Québec, avait commencé la rédaction d'un énoncé d'intégrité commémorative pour ce lieu. L'examen des procès-verbaux précédents traitant de la désignation de ce lieu et les conclusions de recherches historiques et archéologiques exhaustives sur les fortifications de Québec ont soulevé un certain nombre de questions sur la description physique du lieu et son objectif de commémoration.

Pendant une présentation visuelle approfondie sur ce sujet, M. Charbonneau a proposé deux possibilités à la Commission pour clarifier l'objectif de commémoration et définir les limites de ce lieu historique national. Il a expliqué que la désignation des fortifications datait de 1948, et que certaines composantes du lieu avaient été désignées dès 1920. M. Foster a souligné la qualité de la présentation de M. Charbonneau, présentation succincte qui a simplifié un sujet très complexe. En se fondant sur les renseignements à sa disposition, la Commission a fait les recommandations suivantes.

Objectif de commémoration : La Commission reconnaît l'importance historique nationale du lieu historique national des Fortifications-de-Québec parce que

> **ce lieu commémore un système de défense mis en place entre 1608 et 1871 dans la ville de Québec, principale place forte de l'époque coloniale du Canada. Les fortifications englobent les ouvrages défensifs et leur histoire, c'est-à-dire les fortifications comme telles et les autres composantes comme les portes, les postes de garde, les poudrières, les magasins, les casernes et les autres espaces militaires.**

Endroit désigné : La Commission recommande de clarifier comme suit la définition d'endroit désigné du lieu historique national des Fortifications-de-Québec.

> **Le lieu historique national des Fortifications-de-Québec est délimité par les ouvrages de maçonnerie et les remparts entourant le Vieux-Québec, s'étend du pied du glacis à l'extérieur jusqu'à la rue la plus proche à l'intérieur des ouvrages défensifs et comprend tous les remblais, ouvrages de maçonnerie et caractéristiques situés dans les bastions, comme c'est indiqué sur la carte 00-201G-16 (p. 2420 du rapport 2000-48).**
>
> **Les limites intérieures du lieu commence, dans le sens antihoraire, à l'extrémité nord de la terrasse Dufferin, soit à l'extrémité ouest de la terrasse en bois, qui constitue la limite du lieu jusqu'au coin sud-est du Château Frontenac. Ensuite, cette limite suit l'empreinte extérieure du Château Frontenac jusqu'à la rue des Carrières pour se prolonger en direction sud sur l'avenue Saint-Denis et les rues d'Auteuil, McMahon, Carleton et de l'Arsenal, la Côte-du-Palais, la rue des Remparts, la rue Port-Dauphin et la Côte-de-la-Montagne.**
>
> **L'endroit désigné comprend l'empreinte des bâtiments, ouvrages défensifs et terrains suivants :**
>
> - **le cavalier du Moulin et le terrain du parc sur Mont-Carmel ;**
> - **la poudrière de l'Esplanade et celle située sur le terrain de l'Hôtel-Dieu ;**
> - **les trois forts de Lévis ;**
> - **les casernes de l'Artillerie (également appelées Nouvelles Casernes) ;**
> - **les secteurs du parc de l'Artillerie déclarés excédentaires par les Arsenaux canadiens ;**
> - **les quartiers des officiers dans le parc de l'Artillerie ;**
> - **le magasin de l'Artillerie au bastion Saint-Jean ;**
> - **les casernes Dauphine ;**
> - **les trois tours Martello ;**
> - **le Cercle de la Garnison de Québec (Lot 2528) ;**
> - **la Citadelle de Québec.**
>
> **Les ressources culturelles associées aux fortifications datant de l'époque coloniale et situées dans le périmètre des éléments précités font partie intégrante du lieu historique national.**

La Commission confirme que la description précitée est conforme à la signification littérale de ses recommandations précédentes relatives à la désignation des parties spécifiques des fortifications. Elle accorde cependant son appui à l'option 2 qui, à son avis, représente le mieux l'esprit des

recommandations précédentes touchant la commémoration des fortifications de Québec. Cette option est plus cohérente, systématique et reflète mieux l'évolution des fortifications de Québec. La Commission recommande que

> **Parcs Canada commence à consulter les autorités chargées de l'utilisation du territoire de la ville de Québec afin d'élaborer une stratégie de commémoration inspirée de l'option 2 et présente une nomination à la Commission.**

La Commission croit que cette recommandation devrait amener Parcs Canada à conclure éventuellement une entente de gestion globale avec tous les paliers de gouvernement et les propriétaires privés en vue de protéger les ressources historiques nationales associées aux fortifications de Québec. En ce qui a trait aux éléments intéressants et diversifiés des fortifications qui sont actuellement exclus de la définition actuelle de l'endroit désigné, la Commission recommande que

> **dans l'intérêt du public, les programmes de mise en valeur du patrimoine précisent l'ampleur des fortifications ne faisant pas partie de l'endroit désigné à titre de lieu historique national des Fortifications-de-Québec.**

Demande de clarification du nom du lieu, de l'objectif de commémoration et de l'endroit désigné du lieu historique national du Fort-Numéro-Un-de-la-Pointe-de-Lévy

Dans sa présentation, M. Charbonneau explique que, comme dans le cas du lieu historique national des Fortifications-de-Québec, l'administration des trois forts de Lévis datant du XIXe siècle revient à l'unité de gestion de Québec. Lors de la rédaction de l'énoncé d'intégrité commémorative des forts de Lévis, on a rencontré quelques problèmes dont le nom du lieu. Ce dernier ne mentionne qu'un seul des trois, le no 1de la pointe de Lévy; par ailleurs, il semblerait que la Commission n'aurait jamais recommandé ce nom. L'unité de gestion propose donc que la Commission envisage d'appeler l'endroit le lieu historique national des Forts-de-Lévis.

M. Charbonneau a ajouté que l'unité de gestion demande aussi des clarifications quant à l'objectif de commémoration des forts ainsi qu'à la définition de l'endroit désigné; il a présenté trois options à la Commission.

Objectif de commémoration : La Commission recommande que les forts de Lévis soient désignés lieu historique national pour les raisons suivantes :

> ils font partie intégrant des fortifications de Québec ;
>
> **ils avaient une importance stratégique dans le système de défense de Québec.**

Nom du lieu : La Commission convient que le nom du lieu devrait se rapporter aux trois forts plutôt qu'au fort no 1 seulement; elle recommande que

> **le nom du lieu historique national du Fort-Numéro-Un-de-la-Pointe-de-Lévy soit changé et devienne lieu historique national des Forts-de-Lévis.**

Endroit désigné : La Commission recommande la clarification suivante en ce qui a trait à la définition d'endroit désigné du lieu historique national des Forts-de-Lévis :

> **Situé sur la rive sud du Saint-Laurent, l'endroit désigné englobe les limites extérieures du glacis de chaque fort, tel qu'illustré sur la carte 00-201G-16 (p. xxx, du rapport 2000-49). Le premier fort se trouve entre le boulevard de la Rive-Sud et le chemin du Gouvernement sur la rue Courcelette. Le Deuxième est au nord-est de la Côte du Passage, entre la rue du Buisson et le boulevard de la Rive-Sud qui longe la limite nord-ouest du fort. Le troisième est entre la rue Saint-Georges et le boulevard de la Rive-Sud, au nord de l'intersection du boulevard de la Rive-Sud et de la rue Charles-Rodrigue.**
>
> **Les ressources culturelles associées à l'objectif de commémoration situées à l'intérieur du périmètre de chaque fort sont jugées avoir une importance historique nationale.**

La Commission confirme que la description précitée est conforme à la signification littérale de ses recommandations précédentes relatives à la désignation des fortifications de Lévis. Elle accorde cependant son appui à l'examen des deux autres options proposées par Parcs Canada. Comme dans le cas du lieu historique national des Fortifications-de-Québec, la Commission juge que les deux options correspondent mieux à l'esprit de ses recommandations précédentes relatives à la désignation des fortifications de Lévis et recommande que

Parcs Canada commence à consulter les autorités concernées de gestion du territoire de Lévis afin d'élaborer une stratégie de commémoration fondée sur la justification des options 2 et 3 et présente une nomination à la Commission.

PROCÈS-VERBAL, JUIN 2001 (CLMHC)

Lieu historique national du Canada des Fortifications-de-Québec.

État de la question

M. Charbonneau a rappelé au Comité qu'à sa réunion de décembre 2000 la Commission avait confirmé l'intention des avis antérieurs concernant la détermination des limites des lieux historiques nationaux des Fortifications-de-Québec et des Forts-de-Lévis. La Commission s'était

toutefois dite entièrement d'accord avec l'idée d'une étude qui servirait à déterminer s'il serait opportun d'établir des limites comportant un plus grand nombre des éléments associés au système de défense de Québec et de Lévis. La Commission avait alors demandé à Parcs Canada d'« [amorcer] des consultations auprès des autorités chargées de l'aménagement foncier [à Québec et à Lévis] afin d'élaborer une stratégie de commémoration » s'appliquant à un lieu désigné d'une plus vaste étendue.

Délibérations et avis

Conformément aux directives de la Commission, Parcs Canada a consulté un certain nombre d'intervenants clés que la proposition intéresse particulièrement, dont les autorités municipales de Québec et de Lévis, la Commission de la capitale nationale du Québec, le ministère québécois de la Culture et des Communications, le ministère de la Défense nationale, le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux du Canada et la Commission des champs de bataille nationaux. Les intervenants se sont tous dits en parfait accord avec les nouvelles limites proposées.

Au regard de cette nouvelle demande, la Commission, à l'exemple du Comité, propose d'étendre les limites du lieu historique national du Canada des Fortifications-de-Québec pour qu'elles correspondent davantage à la définition suivante (voir aussi les plans 00-200G-56 et 00-200G-20 du formulaire de demande OB-05) :

> **Sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent, dans la Haute-Ville de Québec, le lieu est limité à l'ouest par l'axe des rues des Glacis et Honoré-Mercier (la limite se déplaçant légèrement vers l'ouest face au Parlement), entre la falaise ou Coteau de la Potasse au nord et la Grande-Allée au sud, et vient englober la limite extérieure du front défensif ouest.**
>
> **Le lieu se prolonge vers l'ouest le long de la Grande-Allée jusqu'à la limite ouest des tours Martello n°s 1 et 2, dans l'axe de la rue de la Tour.**
>
> **Au nord de la Grande-Allée, le lieu comprend aussi une zone délimitée à l'ouest par l'avenue de Salaberry, au nord par la falaise et à l'est par les rues Racine, Saint-Jean et Claire-Fontaine.**
>
> **Au sud de la Grande-Allée, la falaise sert de limite méridionale au lieu désigné.**
>
> **Vis-à-vis la partie nord de la résidence du Gouverneur général, située dans la Citadelle, la limite descend jusqu'au fleuve Saint-Laurent et se poursuit de là vers le nord en suivant le fleuve.**

À partir de la rue des Traversiers, la limite du lieu suit le tracé du boulevard Champlain et des rues du Marché Champlain et Dalhousie.

À la hauteur de la rue Saint-Jacques, la limite bifurque vers l'ouest jusqu'à la rue Saint-Pierre et longe ensuite la rue Saint-Paul.

Au niveau du boulevard Jean-Lesage, la limite s'étend vers le nord-ouest, en suivant la rue Saint-Roch Nord, puis la rive sud de la rivière Saint-Charles.

Dans le secteur du pont Drouin, la limite déborde vers l'ouest jusqu'à la rue Des Embarcations/de la Pointe-aux-Lièvres et, vers l'est, du côté nord de la rivière Saint-Charles, pour former un quadrilatère limité par la 1re Avenue, entre les 2e et 6e Rues.

Dans la Haute-Ville, les sites d'une redoute et de trois blockhaus qui se trouvent à l'extérieur des murs, dans les rues Berthelot, Honoré-Mercier, Saint-Joachim et Côte Samson, respectivement, font aussi partie du lieu désigné. Dans le Parc des champs de bataille nationaux, le lieu désigné comporte également la redoute située dans le secteur de l'ancienne prison et le champ de course.

Dans la Basse-Ville, le lieu désigné comprend l'emplacement d'une redoute, près de la limite ouest de la Pointe-aux-Lièvres, entre les rues de la Rive et Lee, la rive sud de la rivière Saint-Charles, entre le parc Victoria et la voie ferrée du Canadien National, à l'ouest du cimetière Saint-Charles, où se trouvaient des retranchements, et l'ancienne rive nord du fleuve Saint-Laurent, depuis le pont Samson jusqu'à la rivière Montmorency, et ce, entre l'autoroute Dufferin-Montmorency, d'une part, et la voie ferrée du Canadien National, d'autre part, où se trouvaient d'autres retranchements et ouvrages.

Sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent, à Lévis, le lieu désigné comprend le lieu historique national des Forts-de-Lévis, décrit ci-après.

Lieu historique national du Canada des Forts-de-Lévis

Le Comité a ensuite porté son attention sur le lieu historique national du Canada des Forts-de-Lévis. Au regard de la nouvelle demande concernant ce lieu, la Commission, à l'exemple du Comité, propose d'étendre les limites de ce dernier pour qu'elles correspondent davantage à la définition suivante (voir aussi le plan 00-201G-20 du formulaire de demande OB-06) :

Sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent, à Lévis, le lieu désigné comporte la zone comprise à l'intérieur du périmètre extérieur du

glacis de chacun des trois forts ainsi que l'emplacement du chemin militaire qui reliait ceux-ci entre eux.

Le premier fort est situé entre le boulevard de la Rive-Sud et le chemin du Gouvernement, à la hauteur de la rue de Courcelette. Le deuxième se trouve au nord-est de la Côte-du-Passage, entre la rue du Buisson et le boulevard de la Rive-Sud, qui borde son emplacement à l'ouest. Le troisième se situe entre la rue Saint-Georges et le boulevard de la Rive-Sud, au nord de l'intersection de ce dernier et de la rue C.-Rodrigue.

L'emplacement du chemin militaire couvert et du parapet (qui forment une bande dont la largeur varie entre 10 et 50 m) suit le tracé du chemin du Gouvernement entre le fort nº 1 et le fort nº 2, puis longe le boulevard de la Rive-Sud jusqu'à la Côte-du-Passage et bifurque vers la rue Saint-Georges en suivant la rue Durand jusqu'au fort nº 3.

Le lieu désigné comprend aussi l'emplacement de ressources culturelles associées à la construction des ouvrages de défense, soit le quai (137 m de longueur sur 28 m de largeur), le terrain adjacent au quai (225 m sur 148 m) et le chemin qui relie le quai au fort nº 1. Le chemin comprend la voie (190 m de longueur sur 19 m de largeur) qui relie le quai à la route de Beaumont (bande de 10 m de largeur), l'avenue Mgr-Ignace-Bourget (bande de 27 m de largeur) et le chemin du Gouvernement jusqu'au fort nº 1 (bande de 10 m de largeur). Les ressources culturelles comprennent aussi le camp des Royal Engineers (243 m N-S sur 233 m E-O) et le camp des soldats (160 m N-S sur 282 m E-O) établis non loin du fort nº 1.

M. Alway a clos la discussion au sujet des limites des lieux historiques nationaux des Fortifications-de-Québec et des Forts-de-Lévis en insistant sur la clarté de l'exposé et toute la persévérance et la formidable quantité d'énergie qu'il a fallu pour mener à bonne fin, dans des délais très courts, les consultations engagées avec les principales parties intéressées. M. Alway a félicité toutes les personnes qui ont collaboré au projet pour l'excellence de leur travail.

PROCÈS-VERBAL, NOVEMBRE 2001
(CLMHC : Rapport du Comité du patrimoine bâti)

Les forts et châteaux Saint-Louis à Québec : siège du pouvoir exécutif, Québec (Québec)

<u>État de la question</u>

Pendant la séance de comité, Mme Monique Elie, du Centre de services du Québec, a présenté le sujet. Elle a expliqué aux membres que le site des forts et châteaux Saint-Louis faisait autrefois

partie intégrante du système de défense de la ville de Québec et qu'il avait été le siège du pouvoir exécutif colonial pendant plus de deux cents ans. L' endroit a également servi de résidence officielle à 32 des 40 gouverneurs généraux de la période coloniale.

Le lieu soumis à l'attention de la Commission est un site archéologique où Parcs Canada effectue des fouilles depuis quelques années. Les recherches ont révélé que les ressources contenues à l'intérieur du site jouissent d'une intégrité remarquable et offrent de grandes possibilités de mise en valeur du patrimoine.

Délibérations et avis

Le Comité a félicité Mme Elie pour son excellent exposé, soulignant que le site renferme d'importants éléments de paysage culturel d'une très grande complexité du point de vue de leur superposition dans le temps et dans l'espace. Le Comité a aussi fait remarquer l'importante association entre les vestiges archéologiques situés sous la terrasse Dufferin et le Jardin des Gouverneurs, qui existe encore aujourd'hui.

Désignation : À l'exemple du Comité, la Commission propose

> **que les forts et châteaux Saint-Louis soient désignés lieu historique national et qu'une plaque standard en bronze soit érigée sur le site.**

Note du secrétaire : La Commission croit que la plaque et tous les panneaux d'interprétation que Parcs Canada pourrait vouloir installer sur les lieux dans l'avenir devraient être situés au même endroit.

Nom du lieu : La Commission propose que le lieu soit baptisé

> **lieu historique national du Canada des Forts-et-Châteaux-Saint-Louis**
>
> **Saint-Louis Forts and Châteaux National Historic Site of Canada**

Détermination des limites de l'endroit : La Commission propose que les limites du site des forts et châteaux Saint-Louis soient définies comme suit :

> **Les limites s'étendent en direction sud à partir du croisement de la rue Sainte-Geneviève et de la rue des Carrières ; bifurquent vers l'est, à angle droit, jusqu'au bord de la falaise dominant la basse-ville ; longent celle-ci jusqu'à l'extrémité nord de la terrasse Dufferin qu'elles contournent pour suivre vers l'ouest la ruelle Sainte-Anne jusqu'à la rue du Fort ; empruntent cette dernière jusqu'au Château Frontenac en longeant la Place d'Armes ; remontent la rue Saint-Louis, passent devant l'entrée principale du Château Frontenac jusqu'à l'angle des rues des Carrières et Mont-Carmel ; empruntent cette dernière jusqu'à la rue Laporte, pour retourner vers la rue des Carrières en suivant la rue Sainte-Geneviève.**

Note du secrétaire : Le Comité a constaté une erreur dans la carte reproduite à l'intérieur du formulaire de demande 2001-30 (p. 1054) où sont indiquées les limites du lieu proposé. Vous trouverez la version corrigée de la carte dans le document OB2001-14, intitulé « Annexe 1 – Plan de localisation et limites du lieu proposé ».

Objectifs de commémoration : La Commission souhaite la désignation des forts et châteaux Saint-Louis pour les raisons suivantes :

> **ces lieux, qui faisaient partie intégrante du système de défense de Québec, ont été le siège du pouvoir exécutif de la colonie pendant plus de deux cents ans ;**
>
> **ils ont servi de résidence officielle à 32 des 40 gouverneurs généraux de la période coloniale.**

6.2 Annexe n° 2 Liste détaillée des points de vue significatifs

A. Secteur du rempart ouest

Comme son nom l'indique, ce secteur correspond au rempart de 1745, ceinturant la partie ouest de la ville. Ce rempart ferme la ville sur son côté le plus vulnérable depuis le demi-bastion de la Potasse (incluant le parc de l'Artillerie) au nord-ouest jusqu'à la Citadelle au sud-ouest. Il compte quatre bastions érigés en enfilade sur chacun des coteaux.

- Vue depuis l'intersection de la rue des Glacis et de la côte Samson (haut de l'escalier) sur le demi-bastion de la Potasse et sur le logis des soldats mariés.
- Percée visuelle depuis l'intersection de la rue Saint-Jean et de l'autoroute Dufferin sur la porte Saint-Jean et le flanc gauche du bastion Saint-Jean.
- Vue à 180° depuis la porte Kent sur le terre-plein, la courtine d'Youville, le bastion Saint-Jean, l'entrepôt d'affûts de canon, les Nouvelles-Casernes à l'extrémité ouest et vers l'intérieur du bastion des Ursulines.
- Vue à 180° depuis le flanc droit du bastion des Ursulines vers le nord sur le flanc gauche du bastion Saint-Jean (flanquement), vers le sud sur la gorge du bastion des Ursulines, l'Esplanade, la citadelle; depuis le flanc gauche du bastion des Ursulines vers le nord-est sur la gorge du bastion, vers le sud sur l'Esplanade, la poudrière et la rue d'Auteuil, la courtine de l'Esplanade et le flanc droit du bastion Saint-Louis.
- Vue à 180° depuis l'intersection du boulevard René-Lévesque et de l'autoroute Dufferin vers le nord est sur le bastion des Ursulines et vers le sud-est sur la courtine de l'Esplanade, la porte Saint-Louis et le flanc gauche de bastion Saint-Louis.
- Vue à 360° depuis la porte Saint-Louis vers le nord sur le flanc gauche du bastion des Ursulines et la courtine de l'Esplanade, vers le nord-est sur l'Esplanade, la poudrière, vers l'ouest sur la Grande-Allée, vers l'est sur le Cercle de la Garnison et vers le sud sur le flanc droit du bastion Saint-Louis (flanquement et défilement).
- Vue à 180° depuis le coin de l'autoroute Dufferin et de la Grande-Allée vers le nord-est sur la courtine de l'Esplanade et le flanc gauche du bastion des Ursulines, vers l'est sur la porte Saint-Louis, l'orientation du chemin Saint-Louis, vers le sud-est sur le bastion Saint-Louis.
- Vue à 180° depuis la capitale du bastion Saint-Louis vers le sud sur la courtine Saint-Louis, les casemates du bastion de la Glacière, le glacis, le site de la citadelle temporaire, la côte de la Citadelle et la citadelle, vers le nord sur la courtine de l'Esplanade et le flanc gauche du bastion des Ursulines, vue sur les casernes Connaught.
- Vue à 180° depuis l'angle des rues d'Auteuil et Saint-Louis sur la rue d'Auteuil, le Cercle de la garnison, la porte Saint-Louis, la poudrière, l'Esplanade et le terre-plein des fortifications.
- Vue depuis l'arrière de la maison Sewell sur la citadelle, le glacis et les structures militaires.
- Vue depuis le coin des rues Saint-Ursule et Saint-Louis sur la citadelle, le glacis et les embrasures.

B. Secteur du parc de l'Artillerie

Ce secteur correspond au parc de l'Artillerie, situé à l'angle du rempart ouest et de l'enceinte nord-est. Ce lieu offre des percées visuelles sur la vallée de la rivière Saint-Charles et sur le rempart ouest.

- Vue à 360° depuis le demi-bastion de la Potasse vers le nord sur le Palais de l'Intendant et les voûtes Jean-Talon en Basse-ville (rappel de la fonction défensive des fortifications), vers l'est sur la tenaille des Nouvelles-Casernes, le champ de parade, le corps de garde et la redoute Dauphine, vers le sud sur sur la courtine Dauphine, le fossé et le flanc droit du bastion Saint-Jean (flanquement et défilement).
- Vue à 180° depuis les Nouvelles-Casernes vers le champ de parade, le corps de garde, la redoute Dauphine, le logis d'officiers au sommet du talus; vers l'est sur la côte du Palais et vers l'ouest sur la courtine Dauphine et le demi-bastion de la Potasse.
- Vue à 180° depuis l'extrémité est du mur nord des Nouvelles-Casernes vers l'ouest sur la cour intérieure des Nouvelles-Casernes, vers l'est sur l'ancien site de la porte du Palais et sur l'alignement de la rue des Remparts, vers le sud sur la côte du Palais.
- Vue à 180° depuis la maison Sparks vers le nord sur les Nouvelles-Casernes, le Champ de parade, le corps de garde, vers la redoute Dauphine et le logis des officiers.
- Vue à 180° depuis la rue Richelieu vers le nord sur le fossé, la courtine Dauphine et le demi-bastion de la Potasse, vers le sud sur le flanc droit du bastion Saint-Jean.
- Vue à 180° depuis l'intersection des rues Richelieu et d'Auteuil vers le sud sur la gorge du bastion Saint-Jean, la fonderie, l'entrepôt d'affûts de canon et le rempart, vers le nord sur la redoute Dauphine et la courtine Dauphine.

C. Secteur de l'enceinte nord-est

Ce secteur correspond au mur de maçonnerie surplombant la falaise depuis la côte de la Montagne au sud-est jusqu'au demi-bastion de la Potasse au nord-ouest. Il comprend une série d'ouvrages militaires qui offrent des percées visuelles sur la vaste rade en aval de Québec et la vallée de la rivière Saint-Charles.

- Vue à 180° depuis le monument commémoratif du Parc Montmorency sur la Grande Batterie et son enfilade de canons, percées visuelles sur le fleuve, la Pointe-Lévis, l'Île d'Orléans et la baie de Beauport.
- Vue à 180° depuis la batterie Saint-Charles sur la falaise et le rempart en direction ouest, vue sur la Grande Batterie et percées visuelles sur le fleuve et l'Île d'Orléans.
- Vue à 180° depuis la batterie Hope sur les rues du Col. Dambourges et Sainte-Famille (qui rappelle la voie de desserte vers la côte de la Canoterie), sur la côte de la Canoterie, sur l'ancien site de la porte Hope situé à l'intersection des rues Sainte-Famille, des Remparts et de la côte de la Canoterie.
- Vue à 180° depuis le bastion Montcalm sur la côte de la Canoterie, la falaise, le rempart et sur la poudrière de l'Hôtel-Dieu. Inter-relation spatiale et visuelle entre le bastion Montcalm, le bastion des Soeurs à l'ouest et la batterie Hope à l'est. Percée visuelle depuis le bastion Montcalm sur la rivière Saint-Charles.
- Vue depuis le bastion des Soeurs sur la falaise, le rempart et la côte de la Canoterie.
- Vue depuis le carrefour de la porte du Palais sur la tenaille des Nouvelles-Casernes.

D. Secteur du fort Saint-Louis et du jardin des Gouverneurs

Ce secteur comprend la zone qui se situe entre la côte de la Montagne et l'extrémité sud-est de la terrasse Dufferin. Il offre un point de vue sur le fleuve Saint-Laurent.

- Vue à 360° depuis l'extrémité sud-est de la terrasse Dufferin (près du funiculaire) vers le sud sur le fleuve, la rive sud de Lévis et sur la batterie Royale en Basse-ville, vers l'est sur le Parc Montmorency et l'Île d'Orléans, vers l'ouest sur la citadelle, le bastion du Roi, et vers le nord sur la Place d'Armes.
- Vue depuis la terrasse Dufferin sur le jardin des Gouverneurs (rappel du logement de l'officier supérieur).
- Vue à 360° depuis l'extrémité sud-ouest de la terrasse Dufferin vers le sud sur la falaise, le fleuve, la Rive-Sud de Lévis, vers l'est sur la terrasse Dufferin et la Basse-ville, vers l'ouest sur la falaise et vers le nord sur la promenade des Gouverneurs, la redoute du Cap et la citadelle.
- Vue à 180° le long de la promenade des Gouverneurs sur le fleuve, la falaise et la citadelle.

E. Secteur de la citadelle

Ce secteur comprend tout le côté sud des fortifications depuis l'extrémité sud-est de la terrasse Dufferin et les pourtours de la Citadelle. Il inclut tous les points de vue depuis la Citadelle vers le sud sur le fleuve, la falaise et la rive sud, vers l'ouest sur les plaines d'Abraham, vers le nord sur l'enceinte et vers l'est sur la ville. Dans ce secteur également, nous incluons quelques points de vue situés dans la ville *intra-muros*.

- Vue à 360° depuis le sommet des murs de la citadelle vers l'intérieur (rappel de l'entité défensive du XIXe siècle) et vers l'extérieur (rappel de la situation de commandement sur l'ensemble du Cap-aux-Diamants et la situation d'enfilade sur les rues de la ville dont Saint-Ursule et d'Auteuil).
- Vue à 180° depuis la citadelle sur les plaines, la tour Martello n° 1, les ouvrages avancés et la citadelle temporaire.
- Vues depuis le glacis de la citadelle (kiosque du Jardin des Gouverneurs) sur les ouvrages avancés de la citadelle temporaire et la tour Martello n° 1.
- Vue depuis le coin du glacis nord-ouest de la citadelle sur le bastion Saint-Louis.
- Vue depuis le sommet du glacis à l'emplacement de la « chain gate » vers la poudrière de l'Esplanade, le bastion Saint-Louis et le Cercle de la garnison.
- Vues le long du glacis nord de la citadelle sur l'enfilade des rues côte de la Citadelle, de Brébeuf, d'Auteuil, Saint-Ursule et des Grisons.
- Vue depuis la rue Saint-Denis sur le glacis, la citadelle et le sommet de la redoute du Cap.

F. Autres ouvrages et bâtiments à vocation militaire en Haute-ville

Ce secteur regroupe tous les points de vue des fortifications depuis les plaines d'Abraham (secteur des tours Martello) et le fleuve Saint-Laurent. Ces points de vue rendent compte, entre autres, de la perception de la ville fortifiée pour les navigateurs de l'époque et contemporaines de même que pour les visiteurs.

- Vue depuis les rues Sainte-Geneviève, de Brébeuf et Saint-Denis et de Brébeuf sur le Cavalier du Moulin (arbres masquent la vue).
- Vue depuis le cavalier du Moulin sur la redoute du Cap et la citadelle (inter-relation spatiale et visuelle) (arbres masquent la vue).

- Vue depuis la rue Saint-Louis à l'angle de la rue du Corps de Garde sur le Cavalier du Moulin et du logis des Officiers (arbre avec le boulet de canon).
- Vue sur la Place d'Armes de part et d'autre (la présence de la cathédrale anglicane et de l'Hôtel Union renforce le rappel de la place-forte), les rues convergentes Sainte-Anne, Saint-Louis et du Fort).
- Vue de la Place d'Armes devant le Collège Morrin.
- Vue depuis les tours Martello n° 1 et deux vers la ville et la citadelle.
- Vue depuis la tour Martello n° 1 sur la citadelle et de la citadelle temporaire.
- Vue depuis l'emplacement du Concorde, rue Saint-Louis (Grande-Allée) vers les hauteurs d'Abraham.
- Vue depuis la tour Martello n° 4 sur la Basse-ville.

G. Ouvrages défensifs / militaires de la Basse-ville

Ce secteur regroupe tous les points de vue significatifs des fortifications depuis la Basse-ville du nord-ouest au sud-ouest soit, du palais de l'Intendant jusqu'au boulevard Champlain. Ces points de vue rendent compte de l'importance stratégique de la falaise dans le système défensif de Québec.

- Vue depuis le coin des rues Vallières et des Prairies sur le demi-bastion de la Potasse, les tenailles des Nouvelles-Casernes, l'îlot du Palais, les voûtes Jean-Talon et la falaise.
- Percées visuelles le long de la rue Saint-Paul sur la falaise et les fortifications depuis l'intersection des rues Saint-Nicolas et des Vaisseaux-du-Roi, depuis l'édifice de la poste sur la falaise, le rempart, la côte du Palais et le coin nord-est des Nouvelles-Casernes et depuis le stationnement sur la rue Saint-Paul sur la falaise et le bastion Montcalm (mur et meurtrières).
- Percée visuelle depuis la rue Saint-André (devant le marché du Vieux-Port) sur le bastion Montcalm.
- Vue à 180° depuis la rue Saint-André (devant le panneau du Centre d'interprétation du Vieux-Port-de-Québec) sur la falaise et le rempart à partir de la batterie Saint-Charles jusqu'au bastion Montcalm.
- Vue depuis la côte de la Canoterie sur la falaise et le bastion des Soeurs (inter-relation spatiale et visuelle entre la falaise et les fortifications).

- Vue depuis l'intersection de la côte Dambourges et de la rue Sous-le-Cap sur la falaise, le rempart et la batterie Hope.
- Vue depuis la rue Sous-le-Cap sur le rempart (inter-relation spatiale et visuelle).
- Vue depuis l'intersection des rues Sous-le-Cap et du Sault-au-Matelot sur la falaise très abrupte à cet endroit.
- Vue depuis la rue Sault-au-Matelot sur la falaise (perception de la falaise pour la défense).
- Vue depuis l'intersection de la rue Sault-au-Matelot et de la côte de la Montagne sur le coin sud-ouest du Parc Montmorency et de la falaise.
- Vue depuis le bas de la côte de la Montagne sur la Grande Batterie et sur la falaise (vue obstruée par les arbres).
- Vue depuis les rues Saint-Pierre, Sault-au-Matelot à l'intersection des rues de la Barricade et Sous-le-Cap sur la falaise et le rempart.
- Vue à 360° depuis le coin du quai (en face de la batterie Royale) vers l'ouest sur la citadelle (bastion du Roi et le glacis), la promenade des Gouverneurs et la terrasse Dufferin, vers le nord (en Basse-ville) sur la batterie Royale et Place-Royale, vers l'est sur le fleuve et l'île d'Orléans et vers le sud sur la Rive-Sud.

H. Secteur de la rive sud

Ce dernier secteur regroupe tous les points de vue des fortifications depuis la rive sud.

- Vues depuis le fleuve sur les fortifications de Québec.
- Vue depuis le parapet et le terre-plein, à l'angle de la caponnière de droite du fort n° 1, sur la citadelle de Québec ainsi que sur les installations portuaires de la ville.
- Vue depuis le parapet et le terre-plein, à l'angle de la caponnière de droite du fort n° 1, sur la campagne.
- Vue depuis le terre-plein, à l'angle de la caponnière de tête du fort n° 1, sur le chenal du fleuve Saint-Laurent.
- Vue depuis la route 132 sur le fort n° 1.
- Vue depuis les hauteurs du chemin Arlaka , en direction de Pintendre, sur l'élévation topographique où se trouve le fort n° 1.
- Vue depuis la route 132 sur les vestiges du fort n° 3.

6.3 Annexe nº 3. Liste sommaire des ressources culturelles *in situ* associés aux motifs de la désignation

Présumé : ressource culturelle connue à partir de cartes, photographies, gravures ou témoignages;
Repéré : ressource culturelle partiellement ou entièrement mise au jour lors d'une surveillance, d'un sondage ou d'une fouille;
Existant : ressource culturelle apparente ou en place depuis toujours, que ce soit à l'état de vestige ou non.

DESCRIPTION DE LA RESSOURCE	SECTEUR	STATUT DE LA RESSOURCE
Enceinte, fossé et plates-formes à canon de l'Habitation (1608)	Place Royale et le quai du Roi	Repéré
Corps de logis de l'Habitation (1608)	Place Royale et le quai du Roi	Présumé
Magasin de l'Habitation (1608)	Place Royale et le quai du Roi	Présumé
Colombier de l'Habitation (1608)	Place Royale et le quai du Roi	Présumé
Quai de l'Habitation (1608)	Place Royale et le quai du Roi	Présumé
Jardin de l'Habitation (1608)	Place Royale et le quai du Roi	Présumé
Magasin de l'Habitation (1616)	Place Royale et le quai du Roi	Repéré
Enceinte du fort Saint-Louis (1620)	Châteaux Saint-Louis	Présumé
Corps de logis du fort Saint-Louis (1620)	Châteaux Saint-Louis	Présumé
Corps de logis de l'Habitation (1624)	Place Royale et le quai du Roi	Repéré
Enceinte (tenailles et fossé) de l'Habitation (?) (1624)	Place Royale et le quai du Roi	Repéré
Enceinte (bastions, plates-formes) du fort Saint-Louis (1626)	Châteaux Saint-Louis	Présumé
Enceintes extérieure (a) et intérieure (b) avec bastions, plats-formes, casemates, portes du fort Saint-Louis (1633)	Châteaux Saint-Louis	Repéré
Corps de logis principal du fort Saint-Louis (1633)	Châteaux Saint-Louis	Présumé
Corps de logis secondaires du fort Saint-Louis (1633)	Châteaux Saint-Louis	Présumé
Magasin à poudre du fort Saint-Louis (1633)	Châteaux Saint-Louis	Présumé
Habitation/magasin (1633)	Place Royale et le quai du Roi	Repéré
Tenailles, fossé, palissade et plate-forme à canon de l'Habitation (1634)	Place Royale et le quai du Roi	Présumé
Boulangerie de l'Habitation (1634)	Place Royale et le quai du Roi	Présumé
Forge de l'Habitation (1634)	Place Royale et le quai du Roi	Présumé
Jardin de l'Habitation (1634)	Place Royale et le quai du Roi	Présumé
Quai de l'Habitation (1634)	Place Royale et le quai du Roi	Présumé
Redoute et retranchement (1634)	Place Royale et le quai du Roi	Présumé
Enceinte en maçonnerie du fort Saint-Louis (1636)	Châteaux Saint-Louis	Présumé
Haut-Jardin (du Gouverneur) (1636)	Jardin du Gouverneur et Bas-Jardins	Existant
Place d'armes (1636)	Ouvrages défensifs de la Haute-Ville (portion centrale)	Existant
Corps de logis principal du fort Saint-Louis (1648)	Châteaux Saint-Louis	Présumé
Palissade du Haut-Jardin (du Gouverneur) (1648)	Jardin du Gouverneur et Bas-Jardins	Présumé
Corps de logis/boulangerie du fort Saint-Louis (1660)	Châteaux Saint-Louis	Présumé
Corps de garde/magasin d'armes du fort Saint-Louis (1660)	Châteaux Saint-Louis	Présumé
Colombier du fort Saint-Louis (1660)	Châteaux Saint-Louis	Présumé
Magasin à poudre du fort Saint-Louis (1660)	Châteaux Saint-Louis	Présumé
Tour de guet/prison de l'enceinte du fort Saint-Louis (1660)	Châteaux Saint-Louis	Présumé
Batterie de Simon Denis (1660)	Place Royale et le quai du Roi	Présumé
Plate-forme à canon de la Place d'armes (1662)	Ouvrages défensifs de la Haute-Ville (portion centrale)	Présumé
Corps de garde du fort Saint-Louis sur la Place d'armes (1664)	Ouvrages défensifs de la Haute-Ville (portion centrale)	Présumé
Bastions de la palissade du Haut-Jardin (1665)	Jardin du Gouverneur et Bas-Jardins	Présumé
Batterie du fort Saint-Louis (1670)	Châteaux Saint-Louis	Repéré

Bâtiments de la basse-cour (1679)	Châteaux Saint-Louis	Présumé
Grange du fort Saint-Louis (1683)	Châteaux Saint-Louis	Présumé
Batterie (1684)	Place Royale et le quai du Roi	Repéré
Poudrière du fort Saint-Louis (1685)	Châteaux Saint-Louis	Présumé
Batterie du fort Saint-Louis (1685)	Châteaux Saint-Louis	Repéré
Ouvrage au coin nord-est de la palissade du Haut-Jardin (du Gouverneur) (1685)	Jardin du Gouverneur et Bas-Jardins	Repéré
3 petits bâtiments non identifiés à l'extérieur de l'enceinte du fort Saint-Louis (1685)	Châteaux Saint-Louis	Présumé
Palais de l'intendant (1686)	Palais de l'intendant et quai du Roy	Repéré
redoute (du Bourreau) (1690)	Parc de l'Artillerie	Repéré
redoute du palais (1690)	Palais de l'intendant et quai du Roy	Présumé
redoutes (1690)	Palais de l'intendant, quai du Roy et Haute-Ville	Présumé
redoutes aux coins sud-est et sud-ouest du Haut-Jardin (1690)	Jardin du Gouverneur et Bas-Jardins	Présumé
redoute le long de la falaise (1690)	Jardin du Gouverneur et Bas-Jardins	Repéré
Palissade du major Provost (1690)		Repéré
Batterie (1690)	Palais de l'intendant et quai du Roy	Présumé
Batterie du Sault-au-Matelot (1690)	Rempart nord-est : porte du Palais/porte Prescott	Présumé
Batterie (1690)	Place Royale et le quai du Roi	Présumé
Redoute Saint-Nicolas (1691)	Palais de l'intendant et quai du Roy	Présumé
Batterie du Château (1691)	Rempart nord-est : porte Prescott/Citadelle	Repéré
Batterie Royale (1691)	Place Royale et le quai du Roi	Repéré
Boulangerie (1692)	Palais de l'intendant et quai du Roy	Présumé
Bâtiment face aux prisons (1692)	Palais de l'intendant et quai du Roy	Présumé
Jardins (1692)	Palais de l'intendant et quai du Roy	Présumé
Bassin des vaisseaux du roi (1692)	Palais de l'intendant et quai du Roy	Présumé
Enceinte du château Saint-Louis (1692)	Châteaux Saint-Louis	Repéré
Glacière (1692)	Châteaux Saint-Louis	Présumé
Palissade entre l'enceinte du château Saint-Louis et le Haut-Jardin (du Gouverneur) (1692)	Jardin du Gouverneur et Bas-Jardins	Présumé
Bâtiment dans la cour du Palais (1692)	Palais de l'intendant et quai du Roy	Présumé
Palissade de l'enclos du Palais (1692)	Palais de l'intendant et quai du Roy	Présumé
demi-bastion Saint-Jacques (1693)	Citadelle	Présumé
bastion Saint-Louis (1693)	Ouvrages défensifs de la Haute-Ville (portion centrale)	Repéré
bastion Saint-Jean (ou Royal) (1693)	Ouvrages défensifs de la Haute-Ville (portion centrale)	Présumé
demi-bastion de Saint-Simon (1693)	Palais de l'intendant et quai du Roy	Repéré
Enceinte de Beaucours (1693)		Repéré
Porte Saint-Jean de l'enceinte de Beaucours (1693)	Ouvrages défensifs de la Haute-Ville (portion centrale)	Présumé
Porte Saint-Louis de l'enceinte de Beaucours (1693)	Ouvrages défensifs de la Haute-Ville (portion centrale)	Présumé
Palisade le long du Coteau de la Potasse (1693)	Ouvrages défensifs de la Haute-Ville (portion centrale)	Repéré
Fausse-braye et fossé humide autour de la redoute Saint-Nicolas (1693)	Ouvrages défensifs de la Haute-Ville (portion centrale)	Présumé
Redoute (ancienne glacière de Saint-Simon) (1693)	Parc de l'Artillerie	Présumé
Batterie au sommet du Cap-aux-Diamants (1693)	Citadelle	Présumé
Redoute du Cap (1693)	Citadelle	Existant
Cavalier du Moulin (1693)	Casernes des officiers, Hôpital de la Garnison, Mont-Carmel	Existant
Deux petites batteries (1693)	Rempart nord-est : porte du Palais/porte Prescott	Présumé
Porte Saint-Nicolas (1693)	Palais de l'intendant et quai du Roy	Présumé
Batterie Hazeur (ou des Soeurs) (1693)	Place Royale et le quai du Roi	Présumé
Palissade le long de la rue des Remparts (1694)	Rempart nord-est : porte du Palais/porte Prescott	Présumé
« Enceinte » au nord du mur du Palais Épiscopal (1694)	Rempart nord-est : porte du Palais/porte Prescott	Présumé
Corps de logis principal (1694)	Châteaux Saint-Louis	Repéré

Porte « Saint-Vallier » (1695)	Palais de l'intendant et quai du Roy	Présumé
Puits de la Place d'armes (1695)	Ouvrages défensifs de la Haute-Ville (portion centrale)	Présumé
latrines du corps de garde (1697)	Châteaux Saint-Louis	Présumé
Corps de garde (1697)	Châteaux Saint-Louis	Présumé
latrines du corps de garde/maison (1697)	Châteaux Saint-Louis	Présumé
Corps de garde/maison (1697)	Châteaux Saint-Louis	Présumé
Retranchements de Levasseur de Neré (1697)		Présumé
avant-face (1697/1698)	Parc de l'Artillerie	Présumé
chemin couvert près du Coteau de la Potasse (1697/1698)	Parc de l'Artillerie	Repéré
demi-lune Saint-Jean (1697/1698)	Parc de l'Artillerie	Présumé
retranchement entre la demi-lune Saint-Jean et le chemin couvert de l'enceinte (1697/1698)	Parc de l'Artillerie	Présumé
chemin couvert devant la face droite du bastion Saint-Jean de l'enceinte de Beaucours (1697/1698)	Ouvrages défensifs de la Haute-Ville (portion centrale)	Présumé
demi-lune Terrain Mauvais (1697/1698)	Ouvrages défensifs de la Haute-Ville (portion centrale)	Présumé
ouvrage à corne (1697/1698)	Citadelle	Présumé
fort de la Glacière (1697/1698)	Citadelle	Présumé
chemin couvert entre l'ouvrage à corne et le fort de la Glacière (1697/1698)	Citadelle	Présumé
Petits flancs au sommet de la côte de la Canoterie (1698)	Rempart nord-est : porte du Palais/porte Prescott	Présumé
Ouvrage à l'extrémité du chemin couvert près du coteau de la Potasse (1698)	Parc de l'Artillerie	Présumé
Hangars près du bassin pour les vaisseaux du Roi (1698)	Palais de l'intendant et quai du Roy	Présumé
Redoute à l'ouest de la côte de la Canoterie (1698)	Rempart nord-est : porte du Palais/porte Prescott	Repéré
Puits de la Place d'armes (1700)	Ouvrages défensifs de la Haute-Ville (portion centrale)	Présumé
bastion de la Glacière (1701)	Citadelle	Repéré
Enceinte de Levasseur de Neré : (1701 à 1706)		Repéré
bastion Saint-Jacques/du Cap/de Joubert (1702)	Citadelle	Repéré
poterne de la courtine à la gauche du bastion Saint-Jacques/du Cap/de Joubert (1702)	Citadelle	Repéré
Batterie à barbette (1702)	Palais de l'intendant et quai du Roy	Présumé
Remise (1702)	Châteaux Saint-Louis	Présumé
bastion Saint-Louis (1706)	Front ouest - Citadelle/Porte Saint-Jean	Existant
Poterne du flanc gauche, bastion Saint-Louis (1706)	Front ouest - Citadelle/Porte Saint-Jean	Repéré
Poterne du flanc droit, bastion Saint-Louis (1706)	Front ouest - Citadelle/Porte Saint-Jean	Repéré
Batterie Dauphine (1707)	Place Royale et le quai du Roi	Repéré
agrandissement du jardin (1709)	Jardin du Gouverneur et Bas-Jardins	Présumé
clôture ceinturant l'agrandissement du jardin (1709)	Jardin du Gouverneur et Bas-Jardins	Présumé
retranchement à la gauche du demi-bastion de Joubert de Levasseur de Neré (1709)	Citadelle	Présumé
chemin couvert devant le bastion de la Glacière et la courtine de Levasseur de Neré (1709)	Citadelle	Présumé
ouvrage à corne (1709)	Citadelle	Présumé
double retranchement servant de courtine Saint-Louis au bastion de Levasseur de Neré (1709)	Front ouest - Citadelle/Porte Saint-Jean	Présumé
retranchement le long du flanc gauche du bastion Saint-Louis de Levasseur de Neré (1709)	Front ouest - Citadelle/Porte Saint-Jean	Présumé
retranchement entre le bastion Saint-Louis de Levasseur de Neré et la demi-lune Terrain-Mauvais (1709)	Front ouest - Citadelle/Porte Saint-Jean	Présumé
demi-lune Terrain Mauvais (1709)	Ouvrages défensifs de la Haute-Ville (portion centrale)	Présumé
chemin couvert face à la capitale du bastion Saint-Jean de Beaucours (1709)	Ouvrages défensifs de la Haute-Ville (portion centrale)	Présumé
retranchement entre le bastion Saint-Jean de Beaucours et la demi-lune Saint-Jean (1709)	Ouvrages défensifs de la Haute-Ville (portion centrale)	Présumé
demi-lune Saint-Jean (1709)	Parc de l'Artillerie et Haute-Ville	Présumé
retranchement à l'arrière de la demi-lune Saint-Jean (1709)	Parc de l'Artillerie et Haute-Ville	Présumé
chemin couvert entre le bastion Saint-Louis et le demi-bastion de Saint-Simon de Beaucours (1709)	Ouvrages défensifs de la Haute-Ville (portion centrale)	Repéré
double retranchement le long du Coteau de la Potasse (1709)	Parc de l'Artillerie	Repéré
cavalier autour de la redoute du Bourreau du major Provost (1709)	Parc de l'Artillerie	Présumé
cavalier autour de la redoute/glacière de Saint-Simon (1709)	Parc de l'Artillerie	Présumé

retranchement le long de la rivière Saint-Charles (1709)	Palais de l'intendant et quai du Roy	Présumé
retranchement et palissade dans le secteur de la côte de la Canoterie (1709)	Rempart nord-est : porte du Palais/porte Prescott	Présumé
palissade entre la batterie du Sault-au-Matelot et le mur de l'évêché (1709)	Rempart nord-est : porte du Palais/porte Prescott	Présumé
Retranchements de Levasseur de Neré : (1709)		Présumé
Batterie du Berceau (1709)	Rempart nord-est : porte du Palais/porte Prescott	Présumé
tour bastionnée autour de la redoute du Bourreau (1710)	Parc de l'Artillerie	Présumé
palissade entre le demi-bastion Saint-Jacques et le Haut-Jardin (1710)	Citadelle	Présumé
Ouvrages temporaires de Beaucours : (1710/1711)		Présumé
ouvrage à corne fermant la gorge du bastion Saint-Louis de Levasseur de Neré (1711)	Front ouest - Citadelle/Porte Saint-Jean	Présumé
palissade et gabions servant de courtine Saint-Louis entre ce bastion et celui de la Glacière de Levasseur de Neré (1711)	Front ouest - Citadelle/Porte Saint-Jean	Présumé
palissade entre le bastion Saint-Louis de Levasseur de Neré et le bastion Saint-Jean de Beaucours (1711)	Front ouest - Citadelle/Porte Saint-Jean	Présumé
palissade entre le demi-bastion de Joubert de Beaucours et la redoute de 1690 (1711)	Citadelle	Présumé
palissade fermant la gorge du demi-bastion de Joubert de Levasseur de Neré (1711)	Citadelle	Présumé
palissade complétant la courtine entre le bastion de la Glacière et le demi-bastion de Joubert de Levasseur de Neré (1711)	Citadelle	Présumé
ouvrage à corne fermant la gorge du bastion de la Glacière de Levasseur de Neré (1711)	Citadelle	Présumé
retranchements le long de la Saint-Charles (1711)	Palais de l'intendant et quai du Roy	Présumé
tenaille près de la Saint-Charles (1711)	Palais de l'intendant et quai du Roy	Présumé
retranchements le long du fleuve entre Québec et Cap-Rouge (1711)	Place Royale et le quai du Roi	Présumé
Redoute Sainte-Ursule (1711)	Front ouest - Citadelle/Porte Saint-Jean	Présumé
Redoute de Beaucours (1711)	Parc de l'Artillerie	Repéré
Redoute Saint-Roch (1711)	Palais de l'intendant et quai du Roy	Présumé
Batterie de Raudot (1711)	Palais de l'intendant et quai du Roy	Présumé
Batterie du Clergé (1711)	Rempart nord-est : porte du Palais/porte Prescott	Présumé
Batterie de Vaudreuil (1711)	Place Royale et le quai du Roi	Présumé
palissade entre la batterie de l'Hôpital et la batterie du Clergé (1712)	Rempart nord-est : porte du Palais/porte Prescott	Présumé
Muret le long du Coteau de la Potasse et de la rue des Remparts (1712)	Parc de l'Artillerie et Rempart nord-est	Repéré
Hangar à affûts de canon (1712)	Rempart nord-est : porte du Palais/porte Prescott	Présumé
tenaille du Cap de Beaucours (1712)	Citadelle et Haute-Ville	Présumé
bastion Saint-Louis de Beaucours (1712)	Ouvrages défensifs de la Haute-Ville (portion centrale)	Présumé
courtine entre les bastions Saint-Louis et Saint-Jean (1712)	Ouvrages défensifs de la Haute-Ville (portion centrale)	Présumé
Enceinte de Beaucours : (1712)	Citadelle et Haute-Ville	Repéré
bastion de la tour bastionnée Royale (1712)	Ouvrages défensifs de la Haute-Ville (portion centrale)	Repéré
Redoute ou tour bastionnée Royale (1712)	Ouvrages défensifs de la Haute-Ville (portion centrale)	Repéré
bastion de la tour bastionnée Dauphine (1712)	Parc de l'Artillerie	Repéré
Redoute ou tour bastionnée Dauphine (1712)	Parc de l'Artillerie	Existant
Magasin à poudre (1713)	Rempart nord-est : porte du Palais/porte Prescott	Présumé
Batterie de l'Hôpital (1713)	Rempart nord-est : porte du Palais/porte Prescott	Présumé
Palissade du rempart nord-est (1713)	Rempart nord-est : porte du Palais/porte Prescott	Présumé
Batterie de la côte de la Canoterie (1713)	Rempart nord-est : porte du Palais/porte Prescott	Présumé
Batterie du Séminaire (1713)	Rempart nord-est : porte du Palais/porte Prescott	Présumé
annexe à la boulangerie (1713)	Châteaux Saint-Louis	Présumé
Boulangerie (1713)	Châteaux Saint-Louis	Présumé
Petit bâtiment carré (1713)	Châteaux Saint-Louis	Présumé
Écurie (1713)	Châteaux Saint-Louis	Présumé
tenaille Saint-Roch (1715)	Palais de l'intendant et quai du Roy	Présumé
tenaille du Coteau de la Potasse (1715)	Palais de l'intendant et quai du Roy	Présumé
Fortifications de La Guer de Morville : (1715)	Palais de l'intendant et quai du Roy	Présumé
Palais de l'intendant (1715)	Palais de l'intendant et quai du Roy	Repéré

Magasins du Roi (1715)	Palais de l'intendant et quai du Roy	Repéré
Jardins du Palais (1716)	Palais de l'intendant et quai du Roy	Présumé
Cour à bois (1716)	Palais de l'intendant et quai du Roy	Présumé
Clôtures Jardins du Palais (1716)	Palais de l'intendant et quai du Roy	Présumé
demi-bastion du Cap (1720)	Citadelle	Repéré
Enceinte de Chaussegros de Léry : (1720)	Citadelle	Repéré
Poterne du demi-bastion du Cap (1720)	Citadelle	Existant
Écuries du Palais (1722)	Palais de l'intendant et quai du Roy	Repéré
Basse-cour du Palais (1722)	Palais de l'intendant et quai du Roy	Présumé
Bûcher (1722)	Châteaux Saint-Louis	Présumé
Latrines du château Saint-Louis (1724)	Châteaux Saint-Louis	Présumé
Jardins des couches (1730)	Palais de l'intendant et quai du Roy	Présumé
poulailler (1730)	Châteaux Saint-Louis	Présumé
Basse-cour (1730)	Châteaux Saint-Louis	Présumé
Étable (1730)	Châteaux Saint-Louis	Présumé
Petite écurie (1730)	Châteaux Saint-Louis	Présumé
Clôture du Bas-Jardin (1732)	Jardin du Gouverneur et Bas-Jardins	Présumé
Mur du préau de la prison (1733)	Palais de l'intendant et quai du Roy	Repéré
Hangar dans les jardins (1733)	Palais de l'intendant et quai du Roy	Présumé
Hangar dans le Haut-Jardin (du Gouverneur) (1733)	Jardin du Gouverneur et Bas-Jardins	Présumé
Bureau des Magasins (1733)	Palais de l'intendant et quai du Roy	Présumé
Hangars au nord des jardins du Palais (1739)	Palais de l'intendant et quai du Roy	Présumé
Hangar dans la cour à bois (mâts) (1741)	Palais de l'intendant et quai du Roy	Présumé
Batterie du Rempart (1742)	Rempart nord-est : porte du Palais/porte Prescott	Présumé
chemin couvert associé à la batterie du Château (1742)	Rempart nord-est : porte Prescott/Citadelle	Repéré
rampes à canon de la batterie du Château (1742)	Rempart nord-est : porte Prescott/Citadelle	Repéré
Batterie du Château (1742)	Rempart nord-est : porte Prescott/Citadelle	Repéré
Double batterie à barbette du Château (1742)	Rempart nord-est : porte Prescott/Citadelle	Présumé
Annexe à la maison/corps de garde (1742)	Châteaux Saint-Louis	Présumé
Bâtiment dans le bastion nord-ouest de l'enceinte (1742)	Châteaux Saint-Louis	Présumé
Bâtiment dans le bastion nord-ouest de l'enceinte (1742)	Châteaux Saint-Louis	Présumé
Maison du jardinier (1742)	Jardin du Gouverneur et Bas-Jardins	Présumé
Batterie de la Reine (1742)	Place Royale et le quai du Roi	Présumé
Poudrière sur les hauteurs du Cap (1743)	Citadelle	Présumé
Poudrière dans la gorge du bastion de la Glacière (1743)	Citadelle	Présumé
Retranchements de Chaussegros de Léry (1745)		Présumé
Batterie Dauphine (1745)	Place Royale et le quai du Roi	Présumé
bastion Saint-Louis (1745)	Front ouest - Citadelle/Porte Saint-Jean	Existant
bastion des Ursulines (1745)	Front ouest - Citadelle/Porte Saint-Jean	Existant
bastion Saint-Jean (1745)	Front ouest - Citadelle/Porte Saint-Jean	Existant
demi-bastion de la Potasse (1745)	Parc de l'Artillerie	Existant
bastion de la Glacière (1745)	Citadelle	Repéré
Poterne sud de la courtine de l'Esplanade (1745)	Front ouest - Citadelle/Porte Saint-Jean	Existant
Poterne Richelieu (1745)	Parc de l'Artillerie	Repéré
fossé (1745)	Front ouest (Citadelle/Porte Saint-Jean) et Parc de l'Artillerie	Repéré
Enceinte de Chaussegros de Léry : (1745 à 1757)	Front ouest - Citadelle/Porte Saint-Jean	Existant
Ouvrages extérieurs de l'enceinte de Chaussegros de Léry : (1745 à 1757)	Front ouest - Citadelle/Porte Saint-Jean	Repéré
tenaille du Cap (1748)	Citadelle	Repéré

tenaille/courtine (1748)	Parc de l'Artillerie	Existant
Poterne nord de la courtine de l'Esplanade (1748)	Front ouest - Citadelle/Porte Saint-Jean	Existant
Poterne sud de la courtine d'Youville (1748)	Front ouest - Citadelle/Porte Saint-Jean	Présumé
Poterne nord de la courtine d'Youville (1748)	Front ouest - Citadelle/Porte Saint-Jean	Présumé
Poterne Dauphine (1748)	Parc de l'Artillerie	Existant
Poterne du flanc gauche du bastion de la Glacière (1748)	Citadelle	Existant
Porte Saint-Louis (1748)	Front ouest - Citadelle/Porte Saint-Jean	Présumé
mur de contrescarpe (1748/49)	Front ouest (Citadelle/Porte Saint-Jean) et Parc de l'Artillerie	Repéré
Batterie de l'Hôpital (1749)	Rempart nord-est : porte du Palais/porte Prescott	Présumé
fausse-braye devant la tenaille du Coteau de la Potasse (1749)	Parc de l'Artillerie	Repéré
Poterne du fossé du bastion de la Glacière (1749)	Citadelle	Présumé
Poterne de la casemate de la Glacière (1749)	Citadelle	Présumé
Poterne du fossé du bastion Saint-Louis (1749)	Front ouest - Citadelle/Porte Saint-Jean	Existant
Poterne de la casemate Saint-Louis (1749)	Front ouest - Citadelle/Porte Saint-Jean	Existant
Poterne de la face gauche du demi-bastion de la Potasse (1749)	Parc de l'Artillerie	Existant
Porte Saint-Jean (1749)	Front ouest - Citadelle/Porte Saint-Jean	Présumé
mur fermant le fossé et de soutènement du glacis sur le Coteau de la Potasse (1749)	Parc de l'Artillerie	Repéré
mur fermant le fossé et de soutènement du glacis sur le Cap-aux-Diamants (1749)	Citadelle	Présumé
Casemate du bastion de la Glacière (1749)	Citadelle	Existant
Fausse-braye du bastion de la Glacière (1749)	Citadelle	Présumé
Fausse-braye du bastion Saint-Louis (1749)	Front ouest - Citadelle/Porte Saint-Jean	Repéré
Nouvelles Casernes (1749)	Parc de l'Artillerie	Existant
Batterie sur le quai et la digue (1749)	Palais de l'intendant et quai du Roy	Présumé
Corps de garde du bastion de la Glacière (1749)	Citadelle	Repéré
mur d'enceinte de la poudrière (1749)	Citadelle	Existant
Poudrière du demi-bastion du Cap (1749)	Citadelle	Existant
Casemate du bastion Saint-Louis (1749/50)	Front ouest - Citadelle/Porte Saint-Jean	Existant
glacis (1750+)	Parc de l'Artillerie	Repéré
chemin couvert, traverses, places d'armes, banquette d'infanterie, parapet du chemin couvert (1750)	Parc de l'Artillerie	Repéré
mur de soutènement du glacis au nord de la rue Saint-Jean (1750)	Parc de l'Artillerie	Repéré
Porte du Palais (1750)	Rempart nord-est : porte du Palais/porte Prescott	Repéré
mur d'enceinte de la poudrière du bastion Saint-Louis (1750)	Front ouest - Citadelle/Porte Saint-Jean	Présumé
Poudrière du bastion Saint-Louis (1750)	Front ouest - Citadelle/Porte Saint-Jean	Présumé
Mur de garde du secteur de casernement (1753)	Parc de l'Artillerie	Existant
Mur du Haut-Jardin (du Gouverneur) (1753)	Jardin du Gouverneur et Bas-Jardins	Existant
Puits du Haut-Jardin (du Gouverneur) (1753 ?)	Jardin du Gouverneur et Bas-Jardins	Repéré
Hangar de la cour à bois (mâts) (1754?)	Palais de l'intendant et quai du Roy	Présumé
Canal de la cour à mâts de bateau (1754?)	Palais de l'intendant et quai du Roy	Présumé
Bâtiment dans le Haut-Jardin (1756?)	Jardin du Gouverneur et Bas-Jardins	Présumé
Maison du jardinier (1756?)	Jardin du Gouverneur et Bas-Jardins	Repéré
Batterie au pied de la côte de la Canoterie (1756)	Palais de l'intendant et quai du Roy	Présumé
mur prolongeant vers l'est le mur de 1712 à l'est de la Porte du Palais (1757)	Rempart nord-est : porte du Palais/porte Prescott	Présumé
palissade le long de la rue des Remparts (1757)	Rempart nord-est : porte du Palais/porte Prescott	Présumé
mur Montcalm près de la côte de la Canoterie (1757)	Rempart nord-est : porte du Palais/porte Prescott	Présumé
genouillère le long de la rue des Remparts (1757)	Rempart nord-est : porte du Palais/porte Prescott	Repéré
Rempart le long de la falaise au dessus de la rivière Saint-Charles : (1757)	Rempart nord-est : porte du Palais/porte Prescott	Présumé
Poterne du Séminaire (1757)	Rempart nord-est : porte du Palais/porte Prescott	Présumé
Batterie de la Canoterie (1757)	Rempart nord-est : porte du Palais/porte Prescott	Présumé

Palissade le long de la falaise (1757)	Rempart nord-est et Citadelle	Présumé
Batterie Saint-Charles « à la Pointe-à-Carcy » (1757)	Place Royale et le quai du Roi	Présumé
Hangar d'artillerie (1758)	Rempart nord-est : porte du Palais/porte Prescott	Présumé
Batteries sur le quai à l'est de la digue de la rivière Saint-Charles (1759)	Palais de l'intendant et quai du Roy	Présumé
Batterie derrière la batterie du Château (1759)	Rempart nord-est : porte Prescott/Citadelle	Présumé
retranchements et tenaille le long de la rivière (1759)	Palais de l'intendant et quai du Roy	Présumé
redoute sur la Pointe-aux-lièvres (1759)	Palais de l'intendant et quai du Roy	Présumé
redoute sud pour protéger le pont flottant (1759)	Palais de l'intendant et quai du Roy	Présumé
pont flottant (1759)	Palais de l'intendant et quai du Roy	Présumé
redoute nord pour protéger le pont (1759)	Palais de l'intendant et quai du Roy	Présumé
retranchements le long de la rive nord de la rivière Saint-Charles (1759)	Palais de l'intendant et quai du Roy	Présumé
batterie Roussel (1759)	Palais de l'intendant et quai du Roy	Présumé
batterie Saint-Charles (1759)	Palais de l'intendant et quai du Roy	Présumé
Ouvrages défensifs le long de la rivière Saint-Charles : (1759)	Palais de l'intendant et quai du Roy	Présumé
Redoute des Prêtres (1759)	Palais de l'intendant et quai du Roy	Présumé
Redoute la Charre (1759)	Palais de l'intendant et quai du Roy	Présumé
Batterie de la Construction sur le quai du Roi (1759)	Place Royale et le quai du Roi	Présumé
Batterie à barbette du Château (1759)	Rempart nord-est : porte Prescott/Citadelle	Repéré
Batterie Samoce (1759)	Extérieur du Vieux-Québec	Présumé
Redoute britannique face au bastion des Ursulines (1759)	Extérieur du Vieux-Québec	Présumé
Redoutes britanniques et campements à l'extérieur de la ville (1759)	Extérieur du Vieux-Québec	Présumé
Palissade dans le fossé entre les bastions du Cap et de la Glacière (1760)	Citadelle	Présumé
Blockhaus de Murray (1760)	Citadelle	Présumé
Double tenaille (redoute Wolfe) (1760)	Extérieur du Vieux-Québec	Présumé
Ravelin de Murray (1760)	Front ouest - Citadelle/Porte Saint-Jean	Présumé
maison fortifiée (maison blanche) (1760)	Palais de l'intendant et quai du Roy	Présumé
palissades de la rue Saint-Vallier (1760)	Palais de l'intendant et quai du Roy	Présumé
palissade entre les rues Saint-Nicolas et Saint-Roch (1760)	Palais de l'intendant et quai du Roy	Présumé
Fortifications dans le secteur du Palais de l'Intendant : (1760)	Palais de l'intendant et quai du Roy	Présumé
Blockhaus (1760)	Palais de l'intendant et quai du Roy	Présumé
Batterie française (1760)	Palais de l'intendant et quai du Roy	Présumé
Cavaliers (1760)	Citadelle	Présumé
Batteries françaises (1760)	Extérieur du Vieux-Québec	Présumé
Muret dans la cour des Nouvelles Casernes (1760-70)	Parc de l'Artillerie	Repéré
Corps de garde du marché de la Haute-Ville (1763)		Présumé
Corps de garde du Cul-de-Sac (1763)	Place Royale et le quai du Roi	Présumé
Poudrière/glacière de l'Hôtel-Dieu (1765)	Rempart nord-est : porte du Palais/porte Prescott	Repéré
Écurie (1767)	Châteaux Saint-Louis	Repéré
Maison du capitaine, hôpital (1768)	Parc de l'Artillerie	Présumé
Murs de cour des casernes des Jésuites (1768)	Casernes des Jésuites	Présumé
Casernes des Jésuites (1768)	Casernes des Jésuites	Présumé
Église/entrepôt des casernes des Jésuites (1768)	Casernes des Jésuites	Repéré
Bûcher (1769)	Châteaux Saint-Louis	Repéré
Étable (1769)	Châteaux Saint-Louis	Présumé
Écurie (1771)	Palais de l'intendant et quai du Roy	Présumé
Hangar dans la cour à mâts (1771)	Palais de l'intendant et quai du Roy	Présumé
Mast house (1771)	Palais de l'intendant et quai du Roy	Présumé
Glacière (1771)	Châteaux Saint-Louis	Repéré

Écurie (1772)	Châteaux Saint-Louis	Repéré
Remise à voitures (1772)	Châteaux Saint-Louis	Repéré
Grenier (1772)	Châteaux Saint-Louis	Présumé
Ateliers des forgerons (1772)	Parc de l'Artillerie	Présumé
Buanderie (1774)	Châteaux Saint-Louis	Présumé
Laiterie (1775)	Châteaux Saint-Louis	Présumé
Entrepôt à charbon (1775)	Châteaux Saint-Louis	Présumé
Palissade le long de la rue des Remparts (1775)	Rempart nord-est : porte du Palais/porte Prescott	Présumé
Palissade ou redoute entourant un blockhaus (1775)	Rempart nord-est : porte du Palais/porte Prescott	Présumé
Palissade entre la Côte de la Montagne et la batterie du Château (1775)	Châteaux Saint-Louis	Présumé
Blockhaus sur la rue des Remparts (bastion Hope) (1775)	Rempart nord-est : porte du Palais/porte Prescott	Présumé
Batteries américaines (1775)	Extérieur du Vieux-Québec	Présumé
Cooperage de la poudrière du Cap (1778)	Citadelle	Présumé
Hangar (1778)	Châteaux Saint-Louis	Présumé
Batterie Holland (1778)	Jardin du Gouverneur et Bas-Jardins	Repéré
Bas-Jardin (1778)	Jardin du Gouverneur et Bas-Jardins	Repéré
Mur/clôture du Bas-Jardin (1778)	Jardin du Gouverneur et Bas-Jardins	Présumé
Saillie à l'extrémité de la batterie du Château (1779)	Jardin du Gouverneur et Bas-Jardins	Présumé
Mur ouest du haut-Jardin (1779)	Jardin du Gouverneur et Bas-Jardins	Existant
Batterie de la saillie (1779)	Rempart nord-est : porte Prescott/Citadelle	Repéré
Esplanade (1779)	Front ouest - Citadelle/Porte Saint-Jean	Existant
Grande batterie (1779)	Rempart nord-est : porte du Palais/porte Prescott	Existant
Magasin à poudre (1779)	Châteaux Saint-Louis	Repéré
Mur de soutènement au nord du Bas-Jardin (1779)	Jardin du Gouverneur et Bas-Jardins	Repéré
Annexe de la maison du jardinier dans le Haut-Jardin (1779)	Jardin du Gouverneur et Bas-Jardins	Repéré
Ouvrage dans le Bas-Jardin (1779)	Jardin du Gouverneur et Bas-Jardins	Présumé
palissade le long de la falaise (1779)	Citadelle	Présumé
palissade du côté de la ville (1779)	Citadelle	Présumé
redoutes (1779)	Citadelle	Repéré
contre gardes (1779)	Citadelle	Présumé
chemins couverts et courtines (1779)	Citadelle	Présumé
ouvrages protégeant un cavalier et la redoute du cap (1779)	Citadelle	Présumé
cavaliers (1779)	Citadelle	Présumé
ouvrages fermant la gorge du demi-bastion du Cap et du bastion de la Glacière et terrassements (1779)	Citadelle	Repéré
Citadelle temporaire (1779)	Citadelle	Repéré
Ouvrage avancés (1779)	Citadelle	Présumé
glacis (1779)	Citadelle	Présumé
Galeries (1779)	Citadelle	Repéré
Abris souterrains (1779)	Citadelle	Repéré
Citernes (1779)	Citadelle	Repéré
Remise à voitures (1779)	Citadelle	Présumé
Poudrière/blockhaus (1779)	Citadelle	Présumé
Entrepôts de l'Artillerie (1779)	Parc de l'Artillerie	Présumé
Citerne de l'Artillerie (1779)	Parc de l'Artillerie	Présumé
Entrepôt des ingénieurs sur le quai du Roi (1779)	Place Royale et le quai du Roi	Présumé
Entrepôt de l'Artillerie sur le quai du Roi (1779)	Place Royale et le quai du Roi	Présumé
King's field (1779)	Extérieur du Vieux-Québec	Présumé
Ouvrage défensif (1779)	Rempart nord-est : porte du Palais/porte Prescott	Présumé

Latrines du corps de garde du château (1780)	Châteaux Saint-Louis	Présumé
Mur de soutènement ouest dans le Bas-Jardin (1780)	Jardin du Gouverneur et Bas-Jardins	Repéré
Maison du magasinier général (1780)	Palais de l'intendant et quai du Roy	Présumé
Jardin du magasinier général (1780)	Palais de l'intendant et quai du Roy	Présumé
Logis des cochers (1780)	Palais de l'intendant et quai du Roy	Repéré
Jardin des cochers (1780)	Palais de l'intendant et quai du Roy	Présumé
Écuries du Roi (1780)	Palais de l'intendant et quai du Roy	Repéré
Étable (1780)	Châteaux Saint-Louis	Présumé
Dépense (1780)	Châteaux Saint-Louis	Présumé
Palissade le long de la falaise (1781)	Châteaux Saint-Louis	Présumé
Clôture au sud du Bas-Jardin (1781)	Jardin du Gouverneur et Bas-Jardins	Présumé
Ombrage (*shade*) de la maison du jardinier (1781)	Jardin du Gouverneur et Bas-Jardins	Présumé
Serre (1781)	Châteaux Saint-Louis	Repéré
puits de la maison de Parisien (1782)	Jardin du Gouverneur et Bas-Jardins	Repéré
Maison de Parisien (1782)	Jardin du Gouverneur et Bas-Jardins	Repéré
Maison (1782)	Châteaux Saint-Louis	Présumé
Puits du Bas-Jardin (1782)	Jardin du Gouverneur et Bas-Jardins	Présumé
Cour à bois de construction des ingénieurs (1783)	Palais de l'intendant et quai du Roy	Présumé
Quai du Roi (1783)	Palais de l'intendant et quai du Roy	Repéré
Magasins du Roi (1783)	Palais de l'intendant et quai du Roy	Présumé
Maison Maillou (1783)	Maison Maillou	Existant
Jardin de la maison Maillou (1783)	Maison Maillou	Présumé
Maison du Mont Carmel (1783)	Casernes des officiers, Hôpital de la Garnison, Mont-Carmel	Présumé
Jardin sud du Mont Carmel (1783)	Casernes des officiers, Hôpital de la Garnison, Mont-Carmel	Présumé
Bâtiment non identifié (1783)	Casernes des Jésuites	Présumé
Atelier des ingénieurs (1783)	Bureau des ingénieurs et casernes Connaught	Repéré
Hangar des ingénieurs (1783)	Bureau des ingénieurs et casernes Connaught	Présumé
Atelier des scieurs de long (1783)	Bureau des ingénieurs et casernes Connaught	Présumé
Quai du Roi (1783)	Place Royale et le quai du Roi	Présumé
Poterne du flanc gauche de la tenaille du Cap (bastion Mann) (1783)	Citadelle	Existant
Annexe (laiterie ?) à la cuisine du château Haldimand (ancienne poudrière) (1784)	Châteaux Saint-Louis	Présumé
Mur du Bas-Jardin (1784)	Jardin du Gouverneur et Bas-Jardins	Présumé
Château Haldimand (1784)	Châteaux Saint-Louis	Présumé
Latrines du château Haldimand (1784)	Châteaux Saint-Louis	Présumé
Mur fermant le Bas-Jardin le long de la rue des Carrières (1785)	Jardin du Gouverneur et Bas-Jardins	Présumé
Latrines du mess (1785)	Parc de l'Artillerie	Repéré
Mur pour la culture des fraises Bas-Jardin (1785)	Jardin du Gouverneur et Bas-Jardins	Présumé
Maison d'été du Bas-Jardin (1785)	Jardin du Gouverneur et Bas-Jardins	Présumé
Mur de cour de la maison du jardinier (1785)	Jardin du Gouverneur et Bas-Jardins	Repéré
Latrines du corps de garde nord (1786)	Châteaux Saint-Louis	Présumé
Caveau (1786)	Châteaux Saint-Louis	Présumé
Bâtiment des valets d'écurie (1786)	Châteaux Saint-Louis	Présumé
Porte Hope (1786)	Rempart nord-est : porte du Palais/porte Prescott	Repéré
Entrepôt à charbon (1786)	Châteaux Saint-Louis	Présumé
Puits du Bas-Jardin (1788)	Jardin du Gouverneur et Bas-Jardins	Présumé
Jardin des officiers du mess (du commandant) (1790)	Parc de l'Artillerie	Présumé
Jardin du régiment (1791)	Palais de l'intendant et quai du Roy	Présumé
Corps de garde (1791)	Châteaux Saint-Louis	Repéré

Entrepôt/Atelier du charron (1791)	Bureau des ingénieurs et casernes Connaught	Présumé
Entrepôt (1791)	Bureau des ingénieurs et casernes Connaught	Présumé
Citerne (1791)	Bureau des ingénieurs et casernes Connaught	Présumé
Bâtiment non identifié (1791)	Maison Maillou	Présumé
Atelier des forgerons (1795)	Bureau des ingénieurs et casernes Connaught	Repéré
Entrepôt est (1795)	Bureau des ingénieurs et casernes Connaught	Présumé
Corps de garde, batterie et blockhaus de la porte Hope (1796)	Rempart nord-est : porte du Palais/porte Prescott	Repéré
aile du Château Haldimand (1797)	Châteaux Saint-Louis	Présumé
Porte Prescott (1797)	Rempart nord-est : porte du Palais/porte Prescott	Présumé
Latrines de la porte Prescott (?) (1797)	Rempart nord-est : porte du Palais/porte Prescott	Présumé
Caveau à légumes (1797)	Châteaux Saint-Louis	Présumé
Tenaille (1798)	Rempart nord-est : porte du Palais/porte Prescott	Existant
Latrines du château Haldimand (1798)	Châteaux Saint-Louis	Présumé
Mur entre la porte Prescott et le château Saint-Louis (1798)	Rempart nord-est : porte Prescott/Citadelle	Présumé
Batterie Prescott (1798)	Rempart nord-est : porte Prescott/Citadelle	Présumé
Poulailler (1798)	Châteaux Saint-Louis	Présumé
Mur de soutènement du glacis devant la tenaille de la côte de la Montagne (1798)	Rempart nord-est : porte du Palais/porte Prescott	Repéré
agrandissement de la maison Maillou (1799)	Maison Maillou	Existant
Jardin nord du Mont Carmel (1799)	Casernes des officiers, Hôpital de la Garnison, Mont-Carmel	Présumé
Jardins (des hommes du Mess) (1799)	Parc de l'Artillerie	Repéré
Station des machines (1799)	Parc de l'Artillerie	Repéré
Corps de garde de la porte du Palais (1799)	Rempart nord-est : porte du Palais/porte Prescott	Repéré
Blockhaus de la rue des Remparts (1799)	Rempart nord-est : porte du Palais/porte Prescott	Repéré
Batterie du Jardin (1799)	Rempart nord-est : porte Prescott/Citadelle	Repéré
Entrepôt (1799)	Citadelle	Présumé
Dairy and servant room du Mont Carmel (1799)	Casernes des officiers, Hôpital de la Garnison, Mont-Carmel	Présumé
Bâtiment au coin sud-ouest de la cour des ingénieurs (1799)	Bureau des ingénieurs et casernes Connaught	Présumé
Bureau du surveillant des ingénieurs (1799)	Bureau des ingénieurs et casernes Connaught	Repéré
bastion Montcalm (1799)	Rempart nord-est : porte du Palais/porte Prescott	Repéré
Premières latrines des gardes de la porte du Palais (1799)	Parc de l'Artillerie	Repéré
Mur nord et clôtures du terrain de la maison Maillou (1799)	Maison Maillou	Repéré
2 batteries au Sault-au Matelot (1799)	Rempart nord-est : porte du Palais/porte Prescott	Présumé
Shoot yard (1799)	Parc de l'Artillerie	Présumé
Bâtiment non identifié, cour des Nouvelles Casernes (1800)	Parc de l'Artillerie	Repéré
Corps de garde du quai du Roi (1800)	Place Royale et le quai du Roi	Présumé
Corps de garde du quai du Roi (rue Lacroix) (1800)	Palais de l'intendant et quai du Roy	Présumé
Palissade entre le Bas-Jardin et la Batterie Carronade (1803)	Jardin du Gouverneur et Bas-Jardins	Présumé
Batterie Carronade (1803)	Jardin du Gouverneur et Bas-Jardins	Présumé
Batterie « en saillie » (1804)	Jardin du Gouverneur et Bas-Jardins	Repéré
batterie de la porte du Palais (1804)	Rempart nord-est : porte du Palais/porte Prescott	Présumé
Mur le long de la rue des Remparts (1804)	Rempart nord-est : porte du Palais/porte Prescott	Présumé
mur d'enceinte de la poudrière (1804)	Rempart nord-est : porte du Palais/porte Prescott	Présumé
Poudrière du Séminaire (1804)	Rempart nord-est : porte du Palais/porte Prescott	Repéré
Corps de garde de la batterie à caronade (1804)	Rempart nord-est : porte Prescott/Citadelle	Présumé
Bâtiment non identifié (1804)	Châteaux Saint-Louis	Présumé
Poudrière (1804)	Citadelle	Existant
mur d'enceinte de la poudrière (1804)	Citadelle	Existant
Mur de soutènement à l'est de la poudrière (1804)	Citadelle	Présumé

Entrepôt (1804)	Citadelle	Présumé
Plate-forme à canon ? devant la tenaille du Cap (1804)	Citadelle	Présumé
Mur sud de la cour de la maison Maillou (1804)	Maison Maillou	Présumé
mur de cour de la maison Maillou (1804)	Maison Maillou	Présumé
aile des latrines des casernes des Jésuites (1804+)	Casernes des Jésuites	Présumé
Tour Martello numéro 1 (1805)	Extérieur du Vieux-Québec	Existant
Fossé de la tour Martello numéro 2 (1805)	Tour Martello No 2 et District Commanding Quarters	Repéré
Tour Martello numéro 2 (1805)	Tour Martello No 2 et District Commanding Quarters	Existant
Fossé de la redoute de la tour Martello numéro 2 (1805)	Tour Martello No 2 et District Commanding Quarters	Repéré
Redoute de la tour Martello numéro 2 (1805)	Tour Martello No 2 et District Commanding Quarters	Présumé
Tour Martello numéro 3 (1805)	Extérieur du Vieux-Québec	Présumé
Poudrière du bastion Saint-Jean (1806)	Parc de l'Artillerie	Repéré
Maison dans le jardin du régiment (1806)	Palais de l'intendant et quai du Roy	Présumé
Annexe appuyée contre le mur nord de la redoute Dauphine (1808)	Parc de l'Artillerie	Présumé
Mur de soutènement nord de la rue Saint-Jean (1808)	Parc de l'Artillerie	Repéré
Puits du jardin (1808)	Jardin du Gouverneur et Bas-Jardins	Repéré
Nouveau tracé du mur d'enceinte des casernes (1808)	Casernes des Jésuites	Présumé
Jardin (du Mess) (1808)	Parc de l'Artillerie	Présumé
Batterie demi-lune (1808)	Rempart nord-est : porte du Palais/porte Prescott	Repéré
mur d'enceinte de la poudrière du bastion Saint-Jean (1808)	Front ouest - Citadelle/Porte Saint-Jean	Repéré
Corps de garde de la porte Saint-Jean, rue d'Auteuil (1808)	Front ouest - Citadelle/Porte Saint-Jean	Présumé
Latrines du corps de garde de la porte Saint-Jean, rue d'Auteuil (1808)	Front ouest - Citadelle/Porte Saint-Jean	Présumé
Boulangerie de l'Artillerie (1808)	Parc de l'Artillerie	Repéré
mur d'enceinte de la poudrière de l'Hôtel-Dieu (1808)	Rempart nord-est : porte du Palais/porte Prescott	Présumé
Poudrière de l'Hôtel-Dieu (1808)	Rempart nord-est : porte du Palais/porte Prescott	Existant
Corps de garde château Saint-Louis (1808)	Châteaux Saint-Louis	Présumé
Latrines des soldats du corps de garde Château Saint-Louis (1808)	Châteaux Saint-Louis	Présumé
Latrines des officiers du corps de garde Château Saint-Louis (1808)	Châteaux Saint-Louis	Présumé
Remise à voitures (1808)	Châteaux Saint-Louis	Repéré
Écurie (1808)	Châteaux Saint-Louis	Repéré
Sellerie (1808)	Châteaux Saint-Louis	Repéré
Manège (1808)	Châteaux Saint-Louis	Présumé
Mur fermant l'enclos nord (1808)	Châteaux Saint-Louis	Présumé
Mur fermant l'enclos sud (1808)	Châteaux Saint-Louis	Présumé
passage couvert reliant la cuisine au château Saint-Louis (1808)	Châteaux Saint-Louis	Présumé
Cuisine (1808)	Châteaux Saint-Louis	Présumé
Annexe à la blanchisserie (1808)	Châteaux Saint-Louis	Repéré
Blanchisserie (1808)	Châteaux Saint-Louis	Repéré
Mur le long de la falaise (1808)	Jardin du Gouverneur et Bas-Jardins	Repéré
Batterie le long de la falaise (1808)	Citadelle	Présumé
Batterie du Roi (1808)	Citadelle	Présumé
Remise (1808)	Citadelle	Présumé
Poudrière (1808)	Citadelle	Présumé
Baraques (1808)	Citadelle	Repéré
Baraques temporaires (1808)	Citadelle	Présumé
mur d'enceinte de la poudrière de la rue Saint-Denis (1808)	Citadelle	Présumé
Poudrière de la rue Saint-Denis (1808)	Citadelle	Présumé
Entrepôts de l'*Ordnance* au nord de la citadelle (1808)	Citadelle	Présumé

Baraques des officiers (1808)	Casernes des officiers, Hôpital de la Garnison, Mont-Carmel	Existant
Maison du mess des officiers (1808)	Casernes des officiers, Hôpital de la Garnison, Mont-Carmel	Existant
Maison du mess des officiers (1808)	Casernes des officiers, Hôpital de la Garnison, Mont-Carmel	Existant
Cuisine des officiers (1808)	Casernes des officiers, Hôpital de la Garnison, Mont-Carmel	Présumé
Fosses à cendres de la cuisine des officiers (1808)	Casernes des officiers, Hôpital de la Garnison, Mont-Carmel	Présumé
Hôpital de la garnison (1808)	Casernes des officiers, Hôpital de la Garnison, Mont-Carmel	Présumé
Bâtiment au centre de la limite sud de la cour des Ingénieurs (1808)	Bureau des ingénieurs et casernes Connaught	Présumé
Latrines des ingénieurs (1808)	Bureau des ingénieurs et casernes Connaught	Présumé
Contre garde Saint-Louis (1808)	Front ouest - Citadelle/Porte Saint-Jean	Présumé
Ravelin Saint-Louis (1808)	Front ouest - Citadelle/Porte Saint-Jean	Repéré
Contre garde des Ursulines (1808)	Front ouest - Citadelle/Porte Saint-Jean	Présumé
Citerne de l'Esplanade (1808)	Front ouest - Citadelle/Porte Saint-Jean	Présumé
Murs cernant le terrain de baraques des officiers et de l'hôpital (1808)	Casernes des officiers, Hôpital de la Garnison, Mont-Carmel	Présumé
Bâtiment sur le quai du Roi (1808)	Palais de l'intendant et quai du Roy	Présumé
Citerne des casernes des Jésuites (1808)	Casernes des Jésuites	Présumé
mur d'enceinte de la poudrière de l'Esplanade (1809)	Front ouest - Citadelle/Porte Saint-Jean	Existant
Poudrière de l'Esplanade (1809)	Front ouest - Citadelle/Porte Saint-Jean	Existant
Tenaille Saint-Louis (1810)	Front ouest - Citadelle/Porte Saint-Jean	Repéré
Tenaille des Ursulines (1810)	Front ouest - Citadelle/Porte Saint-Jean	Repéré
Contrescarpe entre les bastions Saint-Louis et des Ursulines (1810)	Front ouest - Citadelle/Porte Saint-Jean	Repéré
Glacis entre les bastions Saint-Louis et des Ursulines (1810)	Front ouest - Citadelle/Porte Saint-Jean	Repéré
Corps de garde des casernes des Jésuites (1812)	Casernes des Jésuites	Présumé
Corps de garde des casernes des Jésuites (1812)	Casernes des Jésuites	Présumé
Hangar à affûts de canon du bastion Saint-Jean (1813)	Parc de l'Artillerie	Repéré
Maison du quartier des subalternes (1813)	Tour Martello No 2 et District Commanding Quarters	Présumé
Bûcher du quartier des subalternes (1813)	Tour Martello No 2 et District Commanding Quarters	Présumé
Écuries de la cavalerie (1813)	Tour Martello No 2 et District Commanding Quarters	Présumé
Clôtures de part et d'autre du premier hangar à affûts de canon (1813)	Parc de l'Artillerie	Présumé
Casernes Connaught (1814)	Bureau des ingénieurs et casernes Connaught	Existant
Corps de garde des Casernes Connaught (1814)	Bureau des ingénieurs et casernes Connaught	Existant
Cuisine des Casernes Connaught (1814)	Bureau des ingénieurs et casernes Connaught	Existant
Palissade fermant le site le long de McMahon (1815)	Parc de l'Artillerie	Existant
Palissade fermant le Bas-Jardin au sud (1815)	Rempart nord-est : porte Prescott/Citadelle	Présumé
Premier mur de soutènement sud de la rue Saint-Jean (1815)	Front ouest - Citadelle/Porte Saint-Jean	Repéré
Serre (1815)	Châteaux Saint-Louis	Repéré
Remise mitoyenne à la serre (1815)	Châteaux Saint-Louis	Repéré
Agrandissement du quai du Roi (1816)	Place Royale et le quai du Roi	Présumé
Batterie Saint-Charles (1816)	Rempart nord-est : porte du Palais/porte Prescott	Repéré
Mur (1816)	Rempart nord-est : porte Prescott/Citadelle	Repéré
Citerne de l'Esplanade (1816)	Front ouest - Citadelle/Porte Saint-Jean	Repéré
Hangar du champ de parade (1816)	Parc de l'Artillerie	Présumé
Remise (1816)	Palais de l'intendant et quai du Roy	Présumé
Latrines (1816)	Châteaux Saint-Louis	Repéré
Fosse à cendres (1816)	Châteaux Saint-Louis	Repéré
Puits (1816)	Châteaux Saint-Louis	Présumé
Baraques casematées et cavalier (1816)	Citadelle	Présumé
Baraques des officiers (1816)	Citadelle	Présumé
Latrines des baraques des officiers (1816)	Citadelle	Présumé

Entrepôt (1816)	Citadelle	Présumé
Corps de garde du quai de la basse-ville (1816)	Citadelle	Présumé
Salle de lavage de la maison Maillou (1816)	Maison Maillou	Présumé
Fosse à cendres de la maison Maillou (1816)	Maison Maillou	Repéré
Latrines de la maison Maillou (1816)	Maison Maillou	Repéré
Bûcher de la maison Maillou (1816)	Maison Maillou	Présumé
Entrepôt à charbon de la maison Maillou (1816)	Maison Maillou	Présumé
Engine house de la maison Maillou (1816)	Maison Maillou	Présumé
Hangar de la maison Maillou (1816)	Maison Maillou	Présumé
Citerne de la maison Maillou (1816)	Maison Maillou	Présumé
Cuisine des casernes des Jésuites (1816)	Casernes des Jésuites	Présumé
Latrines (1816)	Casernes des Jésuites	Présumé
Atelier de charronage/Écurie (1816)	Bureau des ingénieurs et casernes Connaught	Présumé
Atelier de menuiserie (1816)	Bureau des ingénieurs et casernes Connaught	Présumé
Bureau des Ingénieurs (1816)	Bureau des ingénieurs et casernes Connaught	Existant
Cuisine (1816)	Tour Martello No 2 et District Commanding Quarters	Présumé
Puits (1816)	Parc de l'Artillerie	Présumé
Latrines de la maison B (1817)	Jardin du Gouverneur et Bas-Jardins	Repéré
Maison B (1817)	Jardin du Gouverneur et Bas-Jardins	Repéré
Jardin de la maison B (1817)	Jardin du Gouverneur et Bas-Jardins	Présumé
Bûcher (1818)	Châteaux Saint-Louis	Présumé
Jardins du capitaine/des officiers mariés (1818)	Parc de l'Artillerie	Présumé
Logis du capitaine/des officiers mariés (1818)	Parc de l'Artillerie	Existant
Latrines du capitaine/des officiers mariés (1818)	Parc de l'Artillerie	Repéré
Écuries du capitaine/des officiers mariés (1818)	Parc de l'Artillerie	Repéré
Bûcher (1818)	Parc de l'Artillerie	Présumé
Caveau du Haut-Jardin (1818)	Jardin du Gouverneur et Bas-Jardins	Présumé
Latrines du commandant, cour des Nouvelles Casernes (1819)	Parc de l'Artillerie	Repéré
Issuer's lodge (1819)	Palais de l'intendant et quai du Roy	Présumé
Cellier (1819)	Châteaux Saint-Louis	Présumé
Corps de garde du quai du Roi (1819)	Palais de l'intendant et quai du Roy	Présumé
Latrines de l'*Ordnance*, cour des Nouvelles Casernes (1820)	Parc de l'Artillerie	Repéré
Cuisine, cour des Nouvelles Casernes (1820)	Parc de l'Artillerie	Repéré
Grandes latrines, cour des Nouvelles Casernes (1820)	Parc de l'Artillerie	Repéré
Entrepôt à charbon du Commissariat (1820)	Palais de l'intendant et quai du Roy	Présumé
plate-forme supérieure du plan incliné de la Citadelle (1820)	Citadelle	Présumé
monte-charge du plan incliné (1820)	Citadelle	Présumé
Plan incliné de la Citadelle (1820)	Citadelle	Présumé
Quai du plan incliné de la Citadelle (1820)	Citadelle	Présumé
Engine house du plan incliné de la Citadelle (1820)	Citadelle	Présumé
bastion Dalhousie et courtine adjacente (1820)	Citadelle	Existant
bastion Richmond et courtine adjacente (1820)	Citadelle	Existant
bastion du Roi et courtine adjacente (1820)	Citadelle	Existant
bastion Mann et courtine adjacente (1820)	Citadelle	Existant
Citadelle (1820)	Citadelle	Existant
fossé de la Citadelle (1820)	Citadelle	Existant
contrescarpe de la Citadelle (1820)	Citadelle	Existant
glacis de la Citadelle (1820)	Citadelle	Existant

Ouvrages extérieurs de la Citadelle (1820)	Citadelle	Existant
Ouvrages extérieurs de la Citadelle (1820)	Citadelle	Existant
Hangar du château Haldimand (1821)	Châteaux Saint-Louis	Présumé
Champ de course (1821)	Extérieur du Vieux-Québec	Présumé
Mur dans la cour des Nouvelles Casernes (1822)	Parc de l'Artillerie	Repéré
Latrines du mess (1822)	Parc de l'Artillerie	Repéré
Atelier des artisans et forge, cour des Nouvelles Casernes (1822)	Parc de l'Artillerie	Repéré
Batterie Wolfe (1822)	Rempart nord-est : porte Prescott/Citadelle	Présumé
Estrade du champ de course (1822)	Extérieur du Vieux-Québec	Présumé
Corps de garde du quai du Roi (1822)	Palais de l'intendant et quai du Roy	Présumé
Nouveau tracé du mur d'enceinte des casernes (1823)	Casernes des Jésuites	Présumé
Petit entrepôt (1823)	Bureau des ingénieurs et casernes Connaught	Présumé
Cour de l'atelier de menuiserie (1823)	Bureau des ingénieurs et casernes Connaught	Présumé
Écuries (1823)	Palais de l'intendant et quai du Roy	Présumé
Caveau à légumes (1823)	Palais de l'intendant et quai du Roy	Présumé
Caveau à légumes (1823)	Palais de l'intendant et quai du Roy	Présumé
Latrines (1823)	Palais de l'intendant et quai du Roy	Présumé
Écuries (1823)	Palais de l'intendant et quai du Roy	Présumé
Tools and watch house (1823)	Palais de l'intendant et quai du Roy	Présumé
Écuries de la maison B (1823)	Jardin du Gouverneur et Bas-Jardins	Repéré
Pitch and tar house (1823)	Citadelle	Présumé
Pitch and boiling house for Salt petre (1823)	Citadelle	Présumé
Quartier du directeur du télégraphe (1823)	Citadelle	Présumé
Casemates des bastions Dalhousie et Richmond (1823)	Citadelle	Existant
Latrines du mess de officiers (1823)	Casernes des officiers, Hôpital de la Garnison, Mont-Carmel	Présumé
Entrepôt de la maison Maillou (1823)	Maison Maillou	Présumé
Puits de la maison Maillou (1823)	Maison Maillou	Présumé
Maison du jardinier (1823)	Maison Maillou	Présumé
Corps de garde de l'hôpital de la garnison 1823 (1823)	Casernes des officiers, Hôpital de la Garnison, Mont-Carmel	Présumé
Cuisine de l'hôpital de la garnison (1823)	Casernes des officiers, Hôpital de la Garnison, Mont-Carmel	Présumé
Entrepôt à paille de l'hôpital (1823)	Casernes des officiers, Hôpital de la Garnison, Mont-Carmel	Présumé
Latrines mixtes de l'hôpital (1823)	Casernes des officiers, Hôpital de la Garnison, Mont-Carmel	Présumé
Latrines des officiers (1823)	Casernes des officiers, Hôpital de la Garnison, Mont-Carmel	Présumé
Latrines des *gunners* de l'hôpital (1823)	Casernes des officiers, Hôpital de la Garnison, Mont-Carmel	Présumé
Puits de l'Hôpital (1823)	Casernes des officiers, Hôpital de la Garnison, Mont-Carmel	Présumé
Mur derrière l'hôpital (1823)	Casernes des officiers, Hôpital de la Garnison, Mont-Carmel	Présumé
Latrines du Mont Carmel (1823)	Casernes des officiers, Hôpital de la Garnison, Mont-Carmel	Présumé
Remise à voitures et écurie du Mont Carmel (1823)	Casernes des officiers, Hôpital de la Garnison, Mont-Carmel	Présumé
Entrepôt à combustible et à outils (1823)	Casernes des officiers, Hôpital de la Garnison, Mont-Carmel	Présumé
Latrines des corps de garde des casernes des Jésuites (1823)	Casernes des Jésuites	Présumé
Écuries des casernes des Jésuites (1823)	Casernes des Jésuites	Présumé
Puits des casernes des Jésuites (1823)	Casernes des Jésuites	Présumé
Latrines des Casernes Connaught (1823)	Bureau des ingénieurs et casernes Connaught	Présumé
Entrepôts du Roi (1823)	Place Royale et le quai du Roi	Présumé
Morgue (1823)	Place Royale et le quai du Roi	Présumé
Laboratoire (1823)	Bureau des ingénieurs et casernes Connaught	Présumé
Puits de la tour Martello numéro 2 (1823)	Tour Martello No 2 et District Commanding Quarters	Présumé
Latrines du quartier des subalternes (1823)	Tour Martello No 2 et District Commanding Quarters	Présumé

Latrines des écuries de la cavalerie (1823)	Tour Martello No 2 et District Commanding Quarters	Présumé
Quartiers des officiers (1823)	Tour Martello No 2 et District Commanding Quarters	Présumé
Écuries et latrines des officiers (1823)	Tour Martello No 2 et District Commanding Quarters	Présumé
Latrines des officiers (1823)	Tour Martello No 2 et District Commanding Quarters	Présumé
Maison du *District commanding Royal engineer* (1823)	Tour Martello No 2 et District Commanding Quarters	Présumé
Écurie/remise à voitures du *District commanding Royal engineer* (1823)	Tour Martello No 2 et District Commanding Quarters	Présumé
Bûcher du *District commanding Royal engineer* (1823)	Tour Martello No 2 et District Commanding Quarters	Présumé
Maison de la pesée du champ de course (1823)	Extérieur du Vieux-Québec	Présumé
Latrines et hangar à bois de la maison B (1823)	Jardin du Gouverneur et Bas-Jardins	Repéré
Cour à bois des ingénieurs (1823)	Bureau des ingénieurs et casernes Connaught	Présumé
Puits des casemates des bastions Dalhousie et Richmond (1824)	Citadelle	Présumé
Casemates/galerie de tir de revers devant le bastion Richmond (1824)	Citadelle	Existant
Porte Dalhousie de la Citadelle (1825)	Citadelle	Existant
Annexe au corps de garde des Casernes Connaught (1826)	Bureau des ingénieurs et casernes Connaught	Présumé
Hangar (1826)	Palais de l'intendant et quai du Roy	Présumé
Remise à voitures (1826)	Palais de l'intendant et quai du Roy	Présumé
Ravelin Brock (1826)	Citadelle	Existant
Ravelin Maitland (1826)	Citadelle	Existant
Latrines des Casernes Connaught (1826)	Bureau des ingénieurs et casernes Connaught	Repéré
Corps de garde (1827)	Parc de l'Artillerie	Présumé
Dépendances de la sellerie (1827)	Châteaux Saint-Louis	Présumé
Caveau à légumes (1827)	Châteaux Saint-Louis	Présumé
Bâtiment non identifié dans le Haut-Jardin (1827)	Jardin du Gouverneur et Bas-Jardins	Présumé
Annexe au bâtiment non identifié dans le Haut-Jardin (1827)	Jardin du Gouverneur et Bas-Jardins	Repéré
Bâtiment derrière la tenaille du Cap (1827)	Citadelle	Présumé
Latrines de la maison Maillou (1828)	Maison Maillou	Présumé
Hangar temporaire pour les maçons (1828)	Citadelle	Présumé
Ravelin Nicoll (1828)	Citadelle	Existant
Agrandissement du bureau des ingénieurs (1829)	Bureau des ingénieurs et casernes Connaught	Existant
Ajout d'une véranda au bureau des ingénieurs (1829)	Bureau des ingénieurs et casernes Connaught	Repéré
Latrines des soldats (1829)	Citadelle	Existant
Bâtiment sur le quai du Roi (1829)	Palais de l'intendant et quai du Roy	Présumé
nouveau mur reliant le rempart du coteau de la Potasse à la seconde porte du Palais (1830)	Parc de l'Artillerie	Repéré
Porte du Palais (1830)	Rempart nord-est : porte du Palais/porte Prescott	Repéré
Contre garde devant le bastion Dalhousie (1830)	Citadelle	Existant
Contre garde devant le demi-bastion du Cap (1830)	Citadelle	Existant
Puits du ravelin Brock (1830)	Citadelle	Repéré
Caponnières du fossé de l'enceinte (1830)	Citadelle	Existant
Logis d'officiers (1830)	Citadelle	Existant
Écuries à côté de la cour nord du logis d'officiers (1830)	Citadelle	Présumé
Morgue du quai du Roi (1830)	Palais de l'intendant et quai du Roy	Présumé
Hangar à affûts de canon du bastion Saint-Jean (1831)	Parc de l'Artillerie	Existant
Entrepôt de l'*Ordnance*, cour des Nouvelles Casernes (1831)	Parc de l'Artillerie	Repéré
Latrines des gardes de la porte du Palais (1831)	Parc de l'Artillerie	Repéré
Latrines, cour des Nouvelles Casernes (1831)	Parc de l'Artillerie	Repéré
Hangar à charbon attenant aux latrines, cour des Nouvelles Casernes (1831)	Parc de l'Artillerie	Repéré
Armurerie/entrepôt (1831)	Citadelle	Existant
Clôtures de part et d'autre du premier hangar à affûts de canon (1831)	Parc de l'Artillerie	Présumé

Clôture au bas du talus du bastion Saint-Jean (1831)	Parc de l'Artillerie	Présumé
Corps de garde des Casernes (1832)	Parc de l'Artillerie	Existant
Corps de garde la porte Saint-Jean (1837)	Parc de l'Artillerie	Repéré
Latrines du corps de garde la porte Saint-Jean (1837)	Parc de l'Artillerie	Présumé
Clôture fermant l'accès au bastion Saint-Jean (1837)	Parc de l'Artillerie	Présumé
Laboratoire du bastion Saint-Jean (1838)	Parc de l'Artillerie	Repéré
Écuries de l'Artillerie (1838)	Parc de l'Artillerie	Repéré
Sellerie (1838)	Parc de l'Artillerie	Présumé
Boulangerie du Commissariat (1838)	Casernes des Jésuites	Présumé
Terrain de balle 1839 (1839)	Parc de l'Artillerie	Présumé
Entrepôt du Commissariat (1839)	Citadelle	Existant
Agrandissement du quai du Roi (1840)	Place Royale et le quai du Roi	Présumé
Atelier d'armurerie (1840)	Citadelle	Existant
Hangar à combustible de la maison Maillou (1840)	Maison Maillou	Présumé
Écuries de la maison Maillou (1840)	Maison Maillou	Présumé
Bureau des casernes des jésuites (1840)	Casernes des Jésuites	Présumé
Salle de lavage (1840)	Casernes des Jésuites	Présumé
Engine House des Casernes Connaught (1840)	Bureau des ingénieurs et casernes Connaught	Présumé
Bâtiment sur le terrain des écuries de la cavalerie (1840)	Tour Martello No 2 et District Commanding Quarters	Présumé
Bâtiment sur le terrain des écuries de la cavalerie (1840)	Tour Martello No 2 et District Commanding Quarters	Présumé
Bâtiment utilisé par le clerk of works (1840)	Tour Martello No 2 et District Commanding Quarters	Présumé
Jardin du commandant (1840)	Tour Martello No 2 et District Commanding Quarters	Présumé
Bâtiment sur le terrain du *District Commanding* (1840)	Tour Martello No 2 et District Commanding Quarters	Présumé
Poudrière du bastion Dalhousie (1841)	Citadelle	Existant
Poudrière du ravelin Nicoll (1841)	Citadelle	Présumé
Poudrière du ravelin Brock (1841)	Citadelle	Repéré
Poudrière du ravelin Maitland (1841)	Citadelle	Présumé
Entrepôt du Commisariat (1841)	Casernes des Jésuites	Présumé
Entrepôt du Commisariat (1841)	Casernes des Jésuites	Présumé
Forge de l'Artillerie (1841)	Ouvrages défensifs de la Haute-Ville (portion centrale)	Présumé
Clôtures de part et d'autre du premier hangar à affûts de canon (1841)	Parc de l'Artillerie	Présumé
Poterne de la courtine Dalhousie (1842)	Citadelle	Existant
Glacis de la tenaille (1842)	Citadelle	Présumé
Tenaille devant la courtine Dalhousie (1842)	Citadelle	Présumé
Bâtiment dans l'enclos de la poudrière de Mann (1842)	Citadelle	Présumé
Prison (1842)	Citadelle	Existant
Latrines de la prison (1842)	Citadelle	Existant
Citerne de la prison (1842)	Citadelle	Présumé
Fosse à cendres des Casernes Connaught (1844)	Bureau des ingénieurs et casernes Connaught	Présumé
Hangar pour le tir d'exercice des Casernes Connaught (1844)	Bureau des ingénieurs et casernes Connaught	Présumé
Mur de fortification (1845)	Jardin du Gouverneur et Bas-Jardins	Repéré
Mur de soutènement sud de la rue Saint-Jean (1845)	Front ouest - Citadelle/Porte Saint-Jean	Repéré
Salle de lavage pour les femmes et d'ablution (1845)	Citadelle	Présumé
Latrines de la casemate de la Glacière (1846)	Citadelle	Existant
Traverse de la poudrière du Cap (1846)	Citadelle	Présumé
Shifting house de la poudrière de l'Hôtel-Dieu (1846)	Rempart nord-est : porte du Palais/porte Prescott	Présumé
Entrepôt à charbon des *issuers* (1846)	Palais de l'intendant et quai du Roy	Présumé
Casemate du flanc gauche du demi-bastion du Cap (1846)	Citadelle	Existant

Remise à voitures/écuries (?) du *District commanding* (1846)	Tour Martello No 2 et District Commanding Quarters	Présumé
Caveau à légumes du *District commanding* (1846)	Tour Martello No 2 et District Commanding Quarters	Présumé
Puits du *District commanding* (1846)	Tour Martello No 2 et District Commanding Quarters	Présumé
Forge (1846)	Parc de l'Artillerie	Repéré
Shifting house de la poudrière de Mann (1846)	Citadelle	Existant
Pont-levis de la porte Dalhousie (1847)	Citadelle	Présumé
Engine house des casernes des Jésuites (1847)	Casernes des Jésuites	Présumé
Poudrière des casernes des Jésuites (1847)	Casernes des Jésuites	Présumé
Puits des ingénieurs (1847)	Bureau des ingénieurs et casernes Connaught	Présumé
Cour à combustible (1847)	Casernes des Jésuites	Présumé
Salle d'ablution, cour des Nouvelles Casernes (1848)	Parc de l'Artillerie	Repéré
Issuer quarters (1848)	Palais de l'intendant et quai du Roy	Présumé
Voûtes à charbon de la courtine du Cap (1848)	Citadelle	Existant
Maison des *issuers* (1848)	Palais de l'intendant et quai du Roy	Présumé
Hôpital (1849)	Citadelle	Existant
Murs de cour de l'hôpital (1849)	Citadelle	Existant
Salle de lavage et d'ablution (1849)	Citadelle	Présumé
Terrain de cricket (1849)	Extérieur du Vieux-Québec	Présumé
Jardin des officiers (1850)	Parc de l'Artillerie	Présumé
Jardin à l'ouest des Nouvelles Casernes (1850)	Parc de l'Artillerie	Présumé
Orillons des flancs des bastions Dalhousie et Richmond (1850)	Citadelle	Présumé
Nouveau mur fermant le fossé devant le bastion du roi (1850)	Citadelle	Existant
Hangar, cour des Nouvelles Casernes (1850)	Parc de l'Artillerie	Repéré
Hangar à charbon (1850)	Parc de l'Artillerie	Présumé
Rallonge de la fosse à cendres (1850)	Parc de l'Artillerie	Repéré
Fosse à cendres (1850)	Parc de l'Artillerie	Repéré
Réduit Jebb (1850)	Citadelle	Existant
Maison pour officiers louée rue Saint-Louis (1850)	Ouvrages défensifs de la Haute-Ville (portion centrale)	Présumé
Jardin du *clerk of works* (1850)	Tour Martello No 2 et District Commanding Quarters	Présumé
Corps de garde du bastion du Roi (1850)	Citadelle	Existant
Écuries (?) du logis (1850)	Citadelle	Présumé
Latrines des gardes de la porte Prescott (1851)	Rempart nord-est : porte du Palais/porte Prescott	Présumé
Mur de soutènement de l'observatoire astronomique (1851)	Citadelle	Existant
Cuve du paratonnerre de l'observatoire astronomique (1851)	Citadelle	Repéré
Observatoire astronomique (1851)	Citadelle	Existant
Latrines des gardes de la porte Prescott (1851)	Rempart nord-est : porte du Palais/porte Prescott	Présumé
Clôture du glacis de la tenaille de la côte de la Montagne (1851)	Rempart nord-est : porte du Palais/porte Prescott	Présumé
Mur de garde (1852)	Parc de l'Artillerie	Repéré
Hangar (1852)	Parc de l'Artillerie	Repéré
Corps de garde Jebb (1852)	Citadelle	Existant
Puits des ingénieurs (1852)	Bureau des ingénieurs et casernes Connaught	Présumé
Citerne de la tour Martello numéro 3 (1852)	Extérieur du Vieux-Québec	Présumé
Hangar (1852)	Front ouest - Citadelle/Porte Saint-Jean	Repéré
Entrepôt Mann numéro 2 (1853)	Citadelle	Existant
Entrepôt Mann numéro 1 (1853)	Citadelle	Existant
Galerie de tir dans le fossé (1853)	Citadelle	Existant
Mur percé de meurtrières dans le fossé (1853)	Citadelle	Existant
Batterie « demi-lune » ou du Château (1854)	Jardin du Gouverneur et Bas-Jardins	Existant

Batterie à caronade (1854)	Jardin du Gouverneur et Bas-Jardins	Présumé
Station de pompe (1854)	Parc de l'Artillerie	Repéré
Mur de cour sud (1854)	Châteaux Saint-Louis	Repéré
Maison du jardinier (1854)	Jardin du Gouverneur et Bas-Jardins	Présumé
Latrines des prisonniers Casernes Connaught (1854)	Bureau des ingénieurs et casernes Connaught	Présumé
Latrines des geôliers et des femmes Casernes Connaught (1854)	Bureau des ingénieurs et casernes Connaught	Présumé
Manège militaire (1854)	Extérieur du Vieux-Québec	Repéré
Porche de la redoute Dauphine (1855)	Parc de l'Artillerie	Repéré
Fire engine house (1855)	Citadelle	Existant
Corps de garde de la batterie à caronade (1856)	Rempart nord-est : porte Prescott/Citadelle	Repéré
Palissade de la batterie à caronade (1856)	Rempart nord-est : porte Prescott/Citadelle	Présumé
Maison du messager des ingénieurs (1857)	Bureau des ingénieurs et casernes Connaught	Existant
Latrines de la maison du messager des ingénieurs (1857)	Bureau des ingénieurs et casernes Connaught	Repéré
Riding School (1857)	Extérieur du Vieux-Québec	Présumé
Clôture de la cour de la *Riding School* (1857)	Extérieur du Vieux-Québec	Présumé
Shifting house de la poudrière de l'Esplanade (1858)	Front ouest - Citadelle/Porte Saint-Jean	Repéré
Salle de lavage pour les femmes, cour des Nouvelles Casernes (1859)	Parc de l'Artillerie	Repéré
Latrines des gardes de la porte Prescott (1859)	Rempart nord-est : porte du Palais/porte Prescott	Présumé
Maison louée rue d'Auteuil (1859)	Ouvrages défensifs de la Haute-Ville (portion centrale)	Présumé
Maison louée rue Sainte-Anne (1859)	Ouvrages défensifs de la Haute-Ville (portion centrale)	Présumé
Maison louée rue Sainte-Anne (1859)	Ouvrages défensifs de la Haute-Ville (portion centrale)	Présumé
Construction sur le terre-plein du flanc droit du demi-bastion du Cap (1861)	Citadelle	Présumé
Hangar (1861)	Citadelle	Présumé
Annexe à la cuisine des casernes des Jésuites (1862)	Casernes des Jésuites	Présumé
Cuisine du mess des sergents (1862)	Parc de l'Artillerie	Repéré
Écuries de la cour sud du logis d'officiers (1862)	Citadelle	Présumé
Annexe à l'hôpital (1862)	Citadelle	Présumé
Bâtiments au bout de la Dalhousie Place (1862)	Ouvrages défensifs de la Haute-Ville (portion centrale)	Présumé
Hospice militaire (1862)	Tour Martello No 2 et District Commanding Quarters	Présumé
Entrepôts et hangars à canons (1862)	Place Royale et le quai du Roi	Présumé
Bâtiment dans la cour sud du logis d'officiers (1862)	Citadelle	Présumé
Salle de billard, Redoute Dauphine (1865)	Parc de l'Artillerie	Repéré
Bâtiment pour le jeu de quilles (1865)	Parc de l'Artillerie	Présumé
Fort de Lévis numéro 1 (1865)	Rive-Sud	Existant
Caponnière de tête du fort de Lévis numéro 1 (1865)	Rive-Sud	Existant
Caponnière droite du fort de Lévis numéro 1 (1865)	Rive-Sud	Existant
Caponnière gauche du fort de Lévis numéro 1 (1865)	Rive-Sud	Existant
Caponnière de gorge du fort de Lévis numéro 1 (1865)	Rive-Sud	Existant
Chemin sur rails (1865)	Rive-Sud	Présumé
Casernes du camp des ingénieurs royaux (1865)	Rive-Sud	Présumé
Entrepôts du camp des ingénieurs royaux (1865)	Rive-Sud	Présumé
Écuries du camp des ingénieurs royaux (1865)	Rive-Sud	Présumé
Remise pour la pompe à incendie du camp des ingénieurs royaux (1865)	Rive-Sud	Présumé
Cantine du camp des ingénieurs royaux (1865)	Rive-Sud	Présumé
Ateliers du camp des ingénieurs royaux (1865)	Rive-Sud	Présumé
Forge du camp des ingénieurs royaux (1865)	Rive-Sud	Présumé
École du camp des ingénieurs royaux (1865)	Rive-Sud	Présumé
Hôpital du camp des ingénieurs royaux (1865)	Rive-Sud	Présumé

Mess du camp des ingénieurs royaux (1865)	Rive-Sud	Présumé
Cuisine du camp des ingénieurs royaux (1865)	Rive-Sud	Présumé
Latrines du camp des ingénieurs royaux (1865)	Rive-Sud	Présumé
Camp des soldats (1865)	Rive-Sud	Présumé
Fort de Lévis numéro 2 (1865)	Rive-Sud	Présumé
Caponnière de gorge du fort de Lévis numéro 2 (1865)	Rive-Sud	Présumé
Caponnière de gorge du fort de Lévis numéro 2 (1865)	Rive-Sud	Présumé
Caponnière est du fort de Lévis numéro 2 (1865)	Rive-Sud	Présumé
Caponnière ouest du fort de Lévis numéro 2 (1865)	Rive-Sud	Présumé
Fort de Lévis numéro 3 (1865)	Rive-Sud	Repéré
Caponnière de gorge du fort de Lévis numéro 3 (1865)	Rive-Sud	Repéré
Caponnière de gorge du fort de Lévis numéro 3 (1865)	Rive-Sud	Repéré
Caponnière est du fort de Lévis numéro 3 (1865)	Rive-Sud	Repéré
Caponnière ouest du fort de Lévis numéro 3 (1865)	Rive-Sud	Repéré
Quai à l'anse aux Indiens (1865)	Rive-Sud	Présumé
Palissade du laboratoire (1866)	Extérieur du Vieux-Québec	Présumé
Bâtiments du laboratoire (1866)	Extérieur du Vieux-Québec	Présumé
Poudrière du laboratoire (1866)	Extérieur du Vieux-Québec	Présumé
Shifting house du laboratoire (1866)	Extérieur du Vieux-Québec	Présumé
Bâtiment non identifié du laboratoire (1866)	Extérieur du Vieux-Québec	Présumé
Bâtiment non identifié du laboratoire (1866)	Extérieur du Vieux-Québec	Présumé
Clôture de l'enclos des gardiens (1866)	Extérieur du Vieux-Québec	Présumé
Quartiers des gardiens (1866)	Extérieur du Vieux-Québec	Présumé
Bâtiment secondaire des quartiers des gardiens (1866)	Extérieur du Vieux-Québec	Présumé
Puits des quartiers des gardiens (1866)	Extérieur du Vieux-Québec	Présumé
Fossé du fort de Lévis numéro 1 (1866)	Rive-Sud	Existant
Contrescarpe du fort de Lévis numéro 1 (1866)	Rive-Sud	Existant
Glacis du fort de Lévis numéro 1 (1866)	Rive-Sud	Existant
Casemates du fort de Lévis numéro 1 (1866)	Rive-Sud	Existant
Salle de remplissage de la poudrière du fort de Lévis numéro 1 (1866)	Rive-Sud	Existant
Shifting room de la poudrière du fort de Lévis numéro 1 (1866)	Rive-Sud	Existant
Poudrière du fort de Lévis numéro 1 (1866)	Rive-Sud	Existant
Puits du fort de Lévis numéro 1 (1866)	Rive-Sud	Existant
Latrines et urinoirs du fort de Lévis numéro 1 (1866)	Rive-Sud	Présumé
Fossé du fort de Lévis numéro 2 (1866)	Rive-Sud	Présumé
Contrescarpe du fort de Lévis numéro 2 (1866)	Rive-Sud	Présumé
Glacis du fort de Lévis numéro 2 (1866)	Rive-Sud	Présumé
Casemates du fort de Lévis numéro 2 (1866)	Rive-Sud	Présumé
Shifting room de la poudrière du fort de Lévis numéro 2 (1866)	Rive-Sud	Présumé
Poudrière du fort de Lévis numéro 2 (1866)	Rive-Sud	Présumé
Salle de remplissage de la poudrière du fort de Lévis numéro 2 (1866)	Rive-Sud	Présumé
Puits du fort de Lévis numéro 2 (1866)	Rive-Sud	Présumé
Latrines et urinoirs du fort de Lévis numéro 2 (1866)	Rive-Sud	Présumé
Fossé du fort de Lévis numéro3 (1866)	Rive-Sud	Repéré
Contrescarpe du fort de Lévis numéro 3 (1866)	Rive-Sud	Repéré
Glacis du fort de Lévis numéro 3 (1866)	Rive-Sud	Présumé
Casemates du fort de Lévis numéro 3 (1866)	Rive-Sud	Repéré
Salle de remplissage de la poudrière du fort de Lévis numéro 3 (1866)	Rive-Sud	Existant

Shifting room de la poudrière du fort de Lévis numéro 3 (1866)	Rive-Sud	Existant
Poudrière du fort de Lévis numéro 3 (1866)	Rive-Sud	Existant
Puits du fort de Lévis numéro 3 (1866)	Rive-Sud	Présumé
Latrines et urinoirs du fort de Lévis numéro 3 (1866)	Rive-Sud	Présumé
Porte Saint-Jean (1867)	Front ouest - Citadelle/Porte Saint-Jean	Présumé
Mur de soutènement sud de la rue Saint-Jean (1867)	Front ouest - Citadelle/Porte Saint-Jean	Repéré
Mur ceinturant le terrain de la maison Maillou (1867)	Maison Maillou	Présumé
Clôtures de la cour de la maison du messager des ingénieurs (1867)	Bureau des ingénieurs et casernes Connaught	Repéré
Latrines des serviteurs et des femmes (1867)	Casernes des officiers, Hôpital de la Garnison, Mont-Carmel	Présumé
Latrines des ingénieurs (1867)	Bureau des ingénieurs et casernes Connaught	Présumé
aile ajoutée aux casernes (1868)	Maison Maillou	Présumé
Cour murée ou bâtiment annexé à la morgue (1868)	Place Royale et le quai du Roi	Présumé
Ouvrage associé au ravelin Maitland (1868)	Citadelle	Présumé
Annexe aux écuries à côté de la cour nord du logis des officiers (1868)	Citadelle	Présumé
Enclos de la salle de lavage pour les femmes et d'ablution (1868)	Citadelle	Présumé
Morgue de l'hôpital (1868)	Casernes des officiers, Hôpital de la Garnison, Mont-Carmel	Présumé
Fosse à cendres de l'hôpital (1868)	Casernes des officiers, Hôpital de la Garnison, Mont-Carmel	Présumé
Serre le long du mur ouest des Nouvelles Casernes (1868)	Parc de l'Artillerie	Présumé
Logis des soldats mariées (1868)	Parc de l'Artillerie	Existant
Édifice de la salle d'eau (1868)	Parc de l'Artillerie	Présumé
Cuisine d'été de la maison des *issuers* (1868)	Palais de l'intendant et quai du Roy	Présumé
Jardin des *issuers* (1868)	Palais de l'intendant et quai du Roy	Présumé
Hangar à combustible des *issuers* (1868)	Palais de l'intendant et quai du Roy	Présumé
Latrines des *issuers* (1868)	Palais de l'intendant et quai du Roy	Présumé
Salle de toilette du bastion Dalhousie (1868)	Citadelle	Présumé
Jeu de balle (1868)	Citadelle	Présumé
Entrepôt sur la face droite du bastion Richmond (1868)	Citadelle	Existant
Ouvrage dans le fossé du réduit Jebb (1868)	Citadelle	Présumé
Hangar à combustible dans le fossé (1868)	Citadelle	Présumé
Bâtiment dans la cour de l'hôpital (1868)	Citadelle	Présumé
Bâtiment dans la cour de l'hôpital (1868)	Citadelle	Présumé
Bâtiment dans la cour de l'hôpital (1868)	Citadelle	Présumé
Enclos muré à l'extérieur du mur de cour de l'hôpital (1868)	Citadelle	Présumé
Jeu de balles (1868)	Casernes des Jésuites	Présumé
Remise et urinoir des ingénieurs (1868)	Bureau des ingénieurs et casernes Connaught	Présumé
Bâtiment non identifié sur la quai du Roi (1868)	Place Royale et le quai du Roi	Présumé
Bâtiment secondaire de l'hospice militaire (1868)	Tour Martello No 2 et District Commanding Quarters	Présumé
Bâtiment secondaire du *District commanding* (1868)	Tour Martello No 2 et District Commanding Quarters	Présumé
Bâtiment sur le champ de course (1868)	Extérieur du Vieux-Québec	Présumé
Puits de la tour Martello numéro 4 (1868)	Extérieur du Vieux-Québec	Présumé
Latrines du manège (1868)	Extérieur du Vieux-Québec	Repéré
Ouvrage dans la Citadelle (1868)	Citadelle	Présumé
Ouvrage à l'ouest de la cour à combustible (1868)	Casernes des Jésuites	Présumé
Shoot yard (1868)	Citadelle	Présumé
Clôtures devant le logis d'officiers (1868)	Parc de l'Artillerie	Présumé
Bâtiment secondaire (1868)	Casernes des officiers, Hôpital de la Garnison, Mont-Carmel	Présumé
Bâtiment dans la cour à bois	Palais de l'intendant et quai du Roy	Présumé

mur fermant la cour des Nouvelles Casernes à l'est	Parc de l'Artillerie	Repéré
mur dans la cour des Nouvelles Casernes	Parc de l'Artillerie	Repéré
Batterie des Sœurs numéro 1	Rempart nord-est : porte du Palais/porte Prescott	Repéré
Batterie des Sœurs numéro 2	Rempart nord-est : porte du Palais/porte Prescott	Repéré
Bastion des Sœurs	Rempart nord-est : porte du Palais/porte Prescott	Existant
mur fermant le fossé de la Citadelle devant le bastion du Roi	Citadelle	Existant
Tour Martello numéro 4	Extérieur du Vieux-Québec	Existant
Étable des Casernes Connaught	Bureau des ingénieurs et casernes Connaught	Repéré
Annexe à la maison du messager	Bureau des ingénieurs et casernes Connaught	Repéré
fossé	Citadelle	Existant
contrescarpe	Citadelle	Existant
glacis	Citadelle	Existant

6.4 Annexe n° 4 Plaques et monuments commémoratifs situés sur la propriété de Parcs Canada et en périphérie immédiate de celle-ci, à l'intérieur des limites du lieu désigné

Plaques dévoilées par la Commission des lieux et monuments historiques du Canada situées sur la propriété de Parcs Canada

- **Plaque au marquis de Dufferin (1826-1902) :** Cette plaque de bronze, montée sur un monolithe, a été érigée par la *Commission des lieux et monuments historiques du Canada* en 1991 pour commémorer le Marquis de Dufferin, instigateur de la restauration des remparts de Québec et de la construction de la terrasse qui porte son nom. La plaque est située dans le bas-jardin des Gouverneurs, au sud-ouest du Château Frontenac, près de la terrasse.

- **Plaque à Sir Frederick Haldimand (1718-1791) :** Cette plaque de bronze, montée sur un monolithe, a été érigée par la *Commission des lieux et monuments historiques du Canada* en 1992 pour commémorer sir Frederick Haldimand. La plaque est située à l'extrémité nord-ouest du jardin des Gouverneurs, près de l'intersection des rues Mont-Carmel et Haldimand.

- **Plaque du Chemin royal :** Cette plaque de bronze a été dévoilée en 1941 par la *Commission des lieux et monuments historiques du Canada* pour commémorer le chemin royal de la colonie, inauguré le 5 août 1734 par le Grand voyer de la Nouvelle-France, Lanouillier de Boisclair. La plaque est située à l'extérieur de la porte Saint-Jean, du côté nord.

- **Plaque du premier brevet d'invention :** Cette plaque de bronze a été érigée par les *Commission des lieux et monuments historiques du Canada* pour commémorer l'émission du premier brevet d'invention canadien à Noah Cushing de Québec, inventeur d'un moulin à foulon. La plaque se situe sur le mur de soutènement près de l'escalier du parc Montmorency, dans la côte de la Montagne.

- **Plaque du Parlement de la province du Canada :** Cette plaque de bronze, montée sur un monolithe, a été dévoilée en 1986 par la *Commission des lieux et monuments historiques du Canada* pour commémorer le site du Parlement de la province du Canada. La plaque est située dans le secteur nord-ouest du parc Montmorency, près de la rue Port-Dauphin.

- **Plaques de la Maison Maillou :** Ces plaques de bronze (l'une écrite en français et l'autre en anglais) ont été dévoilées en 1960 par la *Commission des lieux et monuments historiques du Canada* pour commémorer l'importance historique nationale de la Maison Maillou, construite en 1736. Les deux plaques sont fixées sur le mur est de la maison sise au 17 de la rue Saint-Louis, près de la Place d'Armes.

- **Plaque du Cercle-de-la-Garnison :** Cette plaque de bronze, montée sur un monolithe, a été dévoilée en 2000 par la *Commission des lieux et monuments historiques du Canada* pour commémorer le seul club militaire au Canada qui poursuit la tradition coloniale britannique de rassembler des officiers militaires dans un milieu social. La plaque est située près de l'entrée principale du Cercle sur la rue Saint-Louis.

Autres plaques et monuments situés sur la propriété de Parcs Canada

- **Monument à René Lévesque :** Cette statue a été dévoilée le 28 août 2001 par le *Regroupement d'amis de René Lévesque* à la mémoire de l'honorable René Lévesque, Premier Ministre du Québec 1976 à 1985. Elle est située devant l'édifice de l'Assemblée nationale près de l'intersection du boulevard René-Lévesque Est et de l'avenue Honoré-Mercier. Cette statue de bronze est l'oeuvre de l'artiste Fabien Pagé de Donnacona. Elle a remplacé une statue semblable, grandeur nature, dévoilée en juin 1999 et jugée par la suite trop petite.

- **Monument de la Conférence des parlementaires des Amériques :** Ce monument a été inauguré à l'occasion de la Conférence des parlementaires des Amériques tenue à Québec du 18 au 22 septembre 1997, sous la présidence de M. Jean-Pierre Charbonneau, président de l'Assemblée nationale du Québec. Cette pyramide de granit verni montée sur une base de pierre est située devant l'édifice de l'Assemblée nationale, près de l'intersection du boulevard René-Lévesque et de l'avenue Honoré-Mercier.

- **Monument du point géodésique :** Ce monument fait partie d'un réseau de points géodésiques symbolisant l'ordre et l'harmonie entre les Canadiens d'un océan à l'autre. Il a été érigé en 1967 devant l'édifice de l'Assemblée nationale , près de l'intersection du boulevard René-Lévesque et de l'avenue Honoré-Mercier. Il consiste en un monument de pierre et de béton avec plaques de cuivre, horloge solaire et une boule de granit verni.

- **Monument à Honoré Mercier :** Ce monument a été inauguré le 25 juin 1912 par la Législature de la Province de Québec à la mémoire de l'honorable Honoré Mercier, Premier Ministre de la Province de Québec. Le monument est situé devant l'édifice de l'Assemblée nationale près de l'intersection de la Grande Allée et de l'avenue Honoré-Mercier. Il compte plusieurs statues de bronze et des plaques de bronze montées sur un piédestal en pierres.

- **Plaque à Frontenac 1690 :** Cette plaque de bronze est située sur le mur de fortification près de l'angle de l'épaule droit, sur la face droite du bastion Saint-Louis, près de l'intersection de la Grande Allée et de l'avenue Honoré-Mercier. Elle commémore la résistance de Frontenac et de ses hommes devant l'attaque de Phips en 1690.

- **Plaque à Chaussegros de Léry :** Cette plaque commémore, d'une part, le site historique de génie civil que sont les fortifications de Québec, et, d'autre part, l'ingénieur Gaspard-J. Chaussegros de Léry pour son oeuvre considérable en Nouvelle-France, dont les remparts de Québec. Elle est montée sur un monolithe située en face du flanc droit du bastion Saint-Louis, près de la porte Saint-Louis. Elle a été dévoilée en 1992 par la Société canadienne de génie civile.

- **Monument de la Guerre des Boers :** Ce monument a été dévoilé le 15 août 1905 en présence du gouverneur général du Canada, Lord Grey, du prince de Battenberg et de plusieurs officiers anglais pour commémorer les soldats québécois décédés lors de la guerre des Boers en Afrique du Sud. Oeuvre du sculpteur Hamilton McCarthy, ce monument de pierres avec plaques et statue de bronze est situé à l'angle des rues d'Auteuil et Saint-Louis. Les vers, gravés sur le monument, sont du rév. M.F.G. Scott.

- **Monument à Louis Hébert et aux premiers colons :** Ce monument a été inauguré en 1918 pour commémorer le tricentenaire de l'arrivée de Louis Hébert au Canada. Oeuvre du sculpteur Alfred Laliberté, ce monument compte trois statues de bronze, celle de Louis Hébert montée sur un piédestal en pierres, celle de Guillaume Couillard du côté est et celle de Marie Rollet avec ses enfant du côté ouest. Sur la face sud du monument figurent les noms des premiers colons de Québec. Situé aujourd'hui au coin nord-est du parc Montmorency, ce monument se trouvait jadis à côté de l'hôtel de ville de Québec.

- **Monument à George-Étienne Cartier :** Situé dans le secteur sud-ouest du parc Montmorency, sur le site des anciens hôtels du Parlement, ce monument a été dévoilé le 6 septembre 1920 par le premier ministre Louis-Alexandre Taschereau à la mémoire de sir George-Étienne Cartier, premier ministre du Canada-Uni de 1857 à 1862. La statue de bronze est l'oeuvre du sculpteur G.W. Hill. Elle est montée sur un piédestal en pierres sur lequel on peut lire, sur la face ouest, les paroles de Cartier : « Pour assurer notre existence il faut nous cramponner à la terre et léguer à nos enfants la langue de nos ancêtres et la propriété du sol. »

- **Plaque de la Confédération :** Cette plaque de cuivre apposée sur un bloc de granit par le *Comité local de la célébration du jubilé de diamant de la Confédération* pour commémorer le lieu où le pacte de 10 octobre 1864 a été signé. La plaque est située en face de l'escalier du parc Montmorency donnant sur la côte de la Montagne.

- **Plaque de la porte Prescott :** Cette plaque de cuivre a été érigée par la *Literary and Historical Society of Quebec* pour commémorer l'emplacement de l'ancienne porte Prescott construite en 1797. La plaque est apposée sur le mur de soutènement du parc Montmorency, dans la côte de la Montagne.

- **Plaque du premier cimetière :** Cette plaque de cuivre (bilingue) érigée par la *Literary and Historical Society of Quebec* pour commémorer l'emplacement du premier cimetière de la colonie où furent inhumés des Amérindiens et des pionniers français. Jadis située sur le mur de fortification adjacent au parc Montmorency, elle a été restaurée par Parcs Canada puis relocalisée au centre de la partie basse du parc, sur un bloc de granit. Elle a été inaugurée le 1er mai 1993 à l'occasion du dixième anniversaire de la *Fédération des familles souches québécoise Inc.*. Une seconde plaque de cuivre a alors été dévoilée et fixée sur le bloc, sous la première.

- **Plaque du fort et du château Saint-Louis :** Cette plaque de cuivre rappelle l'existence du fort et du château Saint-Louis construit en 1620 sur ce site. Il fut détruit par un incendie le 23 janvier 1834. La plaque est fixée sur la balustrade de la terrasse Dufferin, à l'extrémité est, près de l'entrée du funiculaire.

- **Monument à Wolfe et Montcalm :** Ce monument, érigé à la mémoire des deux généraux de la bataille des plaines d'Abraham, a été inauguré le 8 septembre 1828 selon les voeux du gouverneur Lord Dalhousie. Il s'agit d'un obélisque de pierres avec les inscriptions « Wolfe » et « Montcalm » et de deux plaques de marbre sur lesquelles sont gravées les textes latins. Il est situé dans le jardin des Gouverneurs.

- **Plaques de la Promenade des Gouverneurs - inauguration :** Ces deux plaques en aluminium (identiques et bilingues) ont été apposées sur le muret de béton au 4e palier de l'escalier de la Promenade des Gouverneurs lors de son inauguration le 9 septembre 1960 par le premier ministre du Canada, le très honorable John G. Diefenbaker.

- **Plaques de la Promenade des Gouverneurs - construction :** Ces plaques en aluminium (l'une en français et l'autre en anglais) commémorent la construction de la Promenade des Gouverneurs en 1959-1960 par le gouvernement du Canada, l'honorable Alvin Hamilton, ministre du Nord et des Ressources nationales, Paul Rousseau, architecte conseil et Émile Frenette Ltée, entrepreneurs. Les deux plaques ont été apposées côte à côte en 1960 sur le mur du kiosque des Gouverneurs situé à l'extrémité est du parc des champs de batailles, près de la Citadelle.

- **Plaques à la Barricade Près-de-ville :** Ces deux plaques de cuivre oxydées en forme de blason, fixées sur la falaise au pied du Cap-aux-Diamants, commémorent la victoire des soldats canadiens sur les troupes de Montgomery, le 31 décembre 1775. La plaque française a été apposée par Parcs Canada le 23 juin 1987 tandis que la plaque anglaise a été apposée en 1902 par la *Quebec Literary and Historical Society*.

Exemples de plaques et de monuments situés à l'intérieur du lieu désigné, mais à l'extérieur de la propriété de Parcs Canada, qui sont directement associés au système défensif à l'époque coloniale

- **Statut de Samuel de Champlain**, située à l'extrémité nord-est de la terrasse ;

- Plaque commémorant la **mort de Montcalm**, située sur la rue Saint-Louis, face à la rue du Parloir ;

- **Monument des Braves** commémorant la bataille de Sainte-Foy du 28 avril 1760, situé au parc des Braves ;

- Plaque commémorant la **défaite d'Arnold** le 31 décembre 1775, située au coin des rues Saint-Jacques et Sault-au-Matelot ;

- Plaque commémorant la **mort de Montgomery**, située sur la rue Saint-Louis ;

- Plaque commémorant les **forces navales anglaises**, située sur les plaines d'Abraham.

6.5 Annexe n° 5 Liste des membres de l'équipe de rédaction de l'énoncé d'intégrité commémorative

- Jean Barry
  Planificateur, Centre de services du Québec, Parcs Canada;
- Michel Barry
  Chargée de mise en valeur, Centre de services du Québec, Parcs Canada;
- Denis Belleau
  Chef, Services techniques , Unité de gestion de Québec, Parcs Canada;
- Luc Bérard
  Conseiller en architecture du paysage, Centre de services du Québec, TPSGC;
- Marie-Josée Bissonnette
  Conseiller aux opérations, Unité de gestion de Québec, Parcs Canada;
- Louise Boudreau
  Agente de coordination, Unité de gestion de Québec, Parcs Canada;
- Jean-François Caron
  Historien, Centre de services du Québec, Parcs Canada;
- Michel Carrier
  Chef, Protection et conservation, Unité de gestion de Québec, Parcs Canada;
- André Charbonneau
  Conseiller, Services historiques, Centre de services du Québec, Parcs Canada;
- Benoît Charest
  Adjointe, Service à la clientèle, Unité de gestion de Québec, Parcs Canada;
- Pierre Cloutier
  Archéologue, Centre de services du Québec, Parcs Canada;
- Andrée Cyr
  Ingénieur, Centre de services du Québec, TPSGC;
- Monique Élie
  Conseillère, Services archéologiques, Centre de services du Québec, Parcs Canada;
- Richard Gauthier
  Conseiller, Services ethnologiques, Centre de services du Québec, Parcs Canada;
- Martine Labrecque
  Adjointe, Service à la clientèle, Unité de gestion de Québec, Parcs Canada;
- Diane Le Brun
  Conseillère, Gestion des collections, Centre de services du Québec, Parcs Canada;
- Nicole Ouellet
  Régisseur, Unité de gestion de Québec, Parcs Canada;
- Pierre Paré
  Gestionnaire, Programmes historiques, Centre de services du Québec, TPSGC;
- Jean-Benoît Saint-Laurent
  Architecte, Centre de services du Québec, TPSGC.

6.6 Annexe nº 6. Les figures

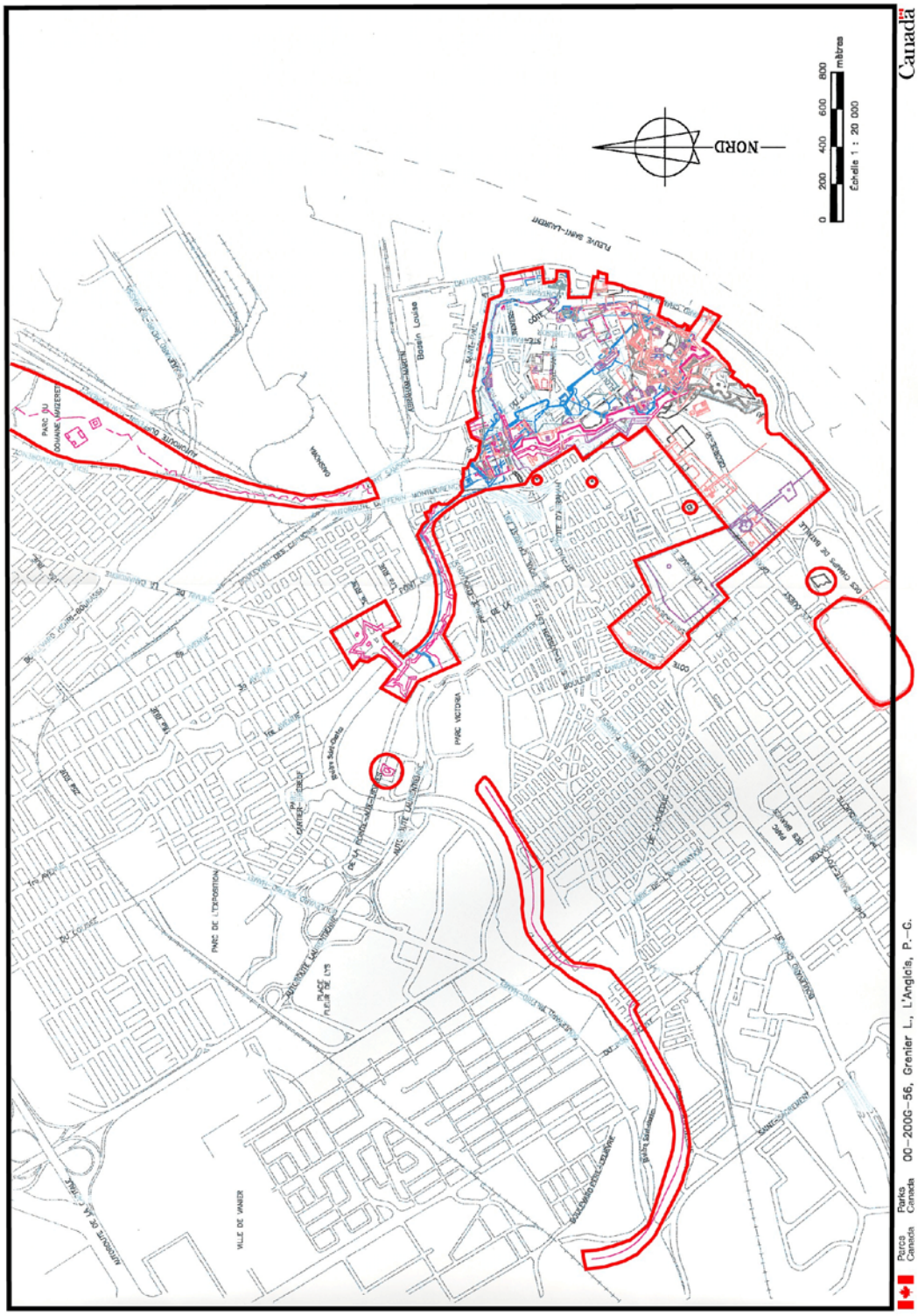

Figure 1
Lieu désigné (rive nord)

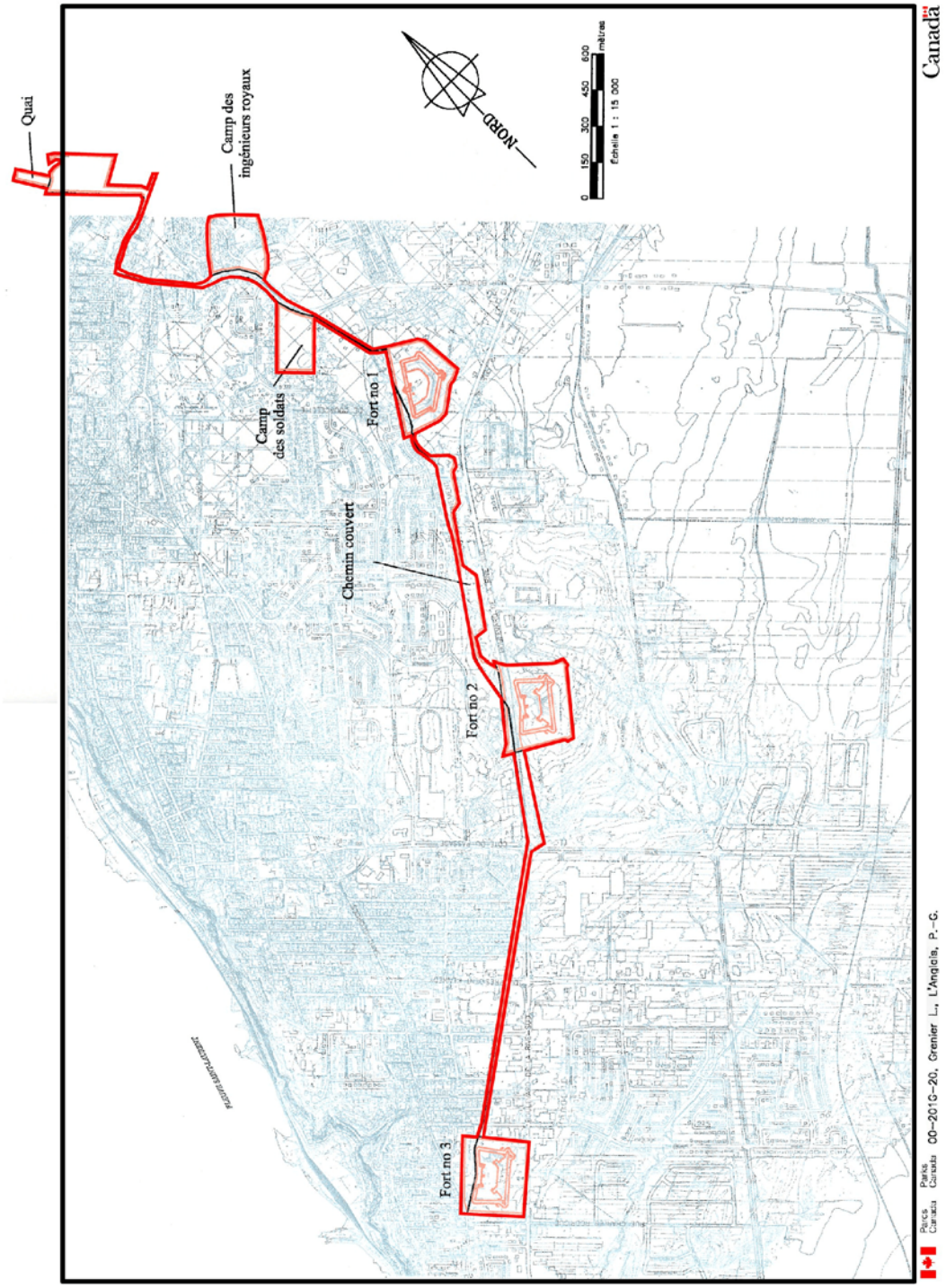

Figure 2
Lieu désigné (rive sud)

Figure 3
Lieux historiques nationaux situés à l'intérieur de l'enceinte fortifiés

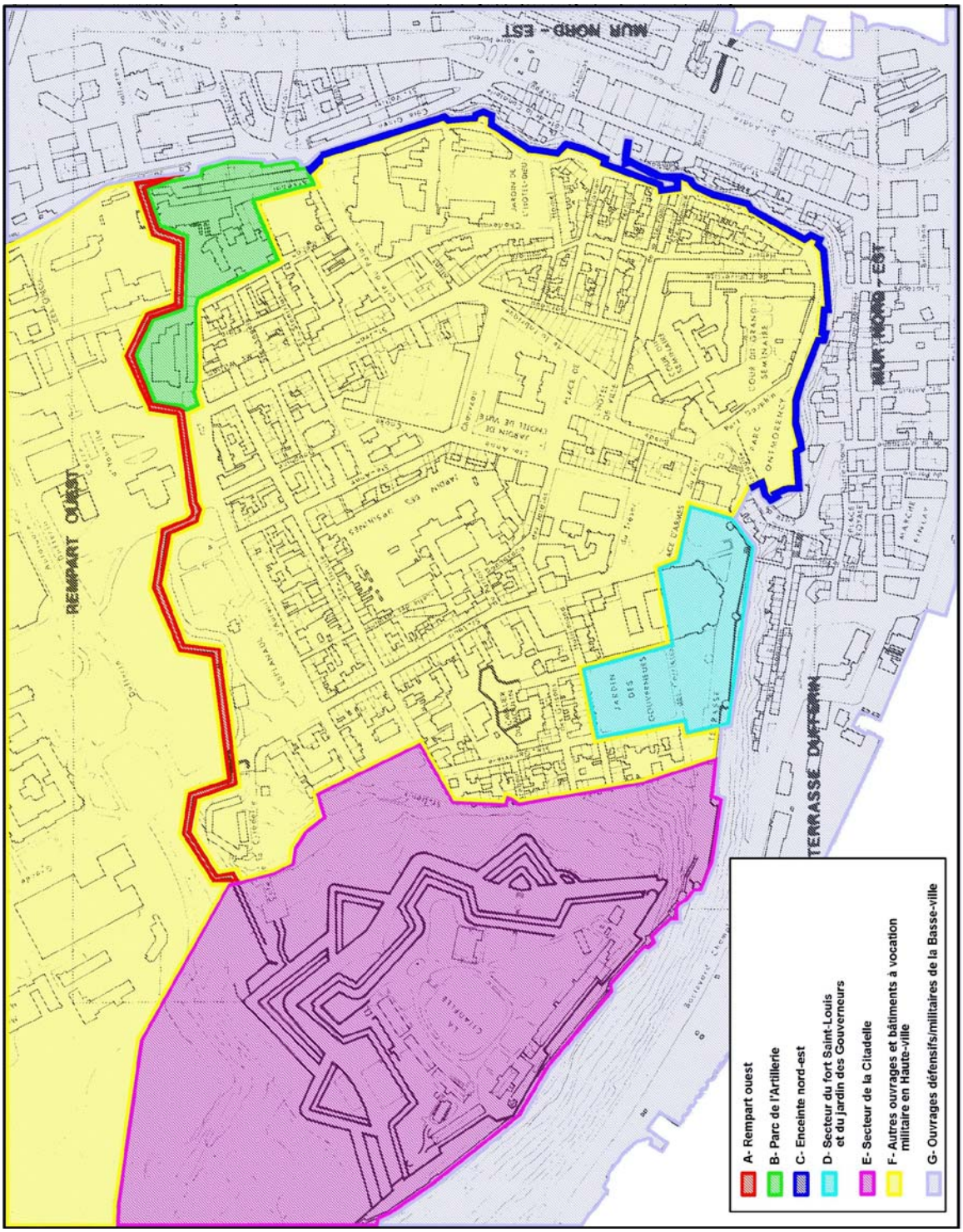

Figure 4
Secteurs

Figure 5
Tour Martello N° 1

Figure 6
Fort N° 1

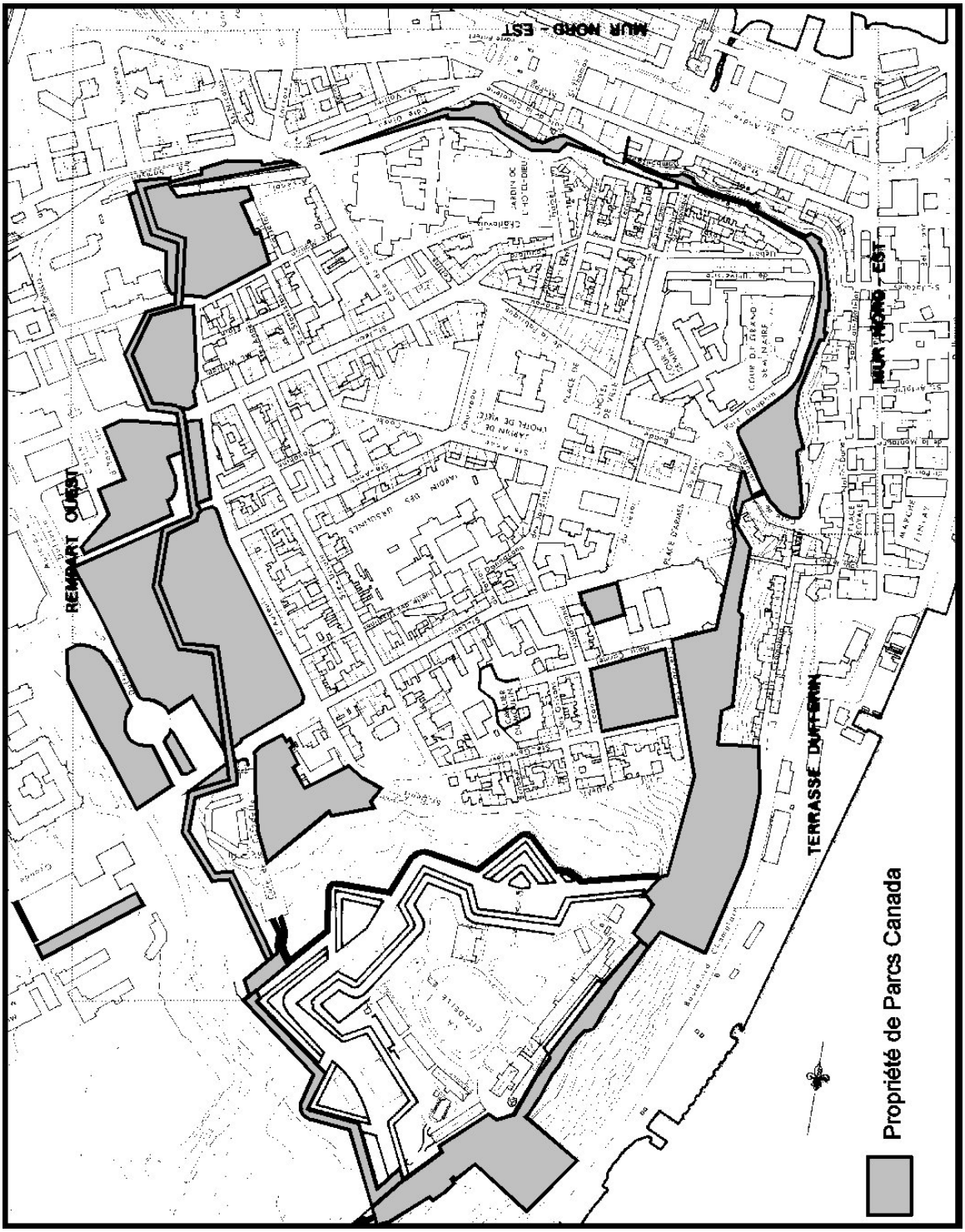

Figure 7
Propriété de Parcs Canada à Québec